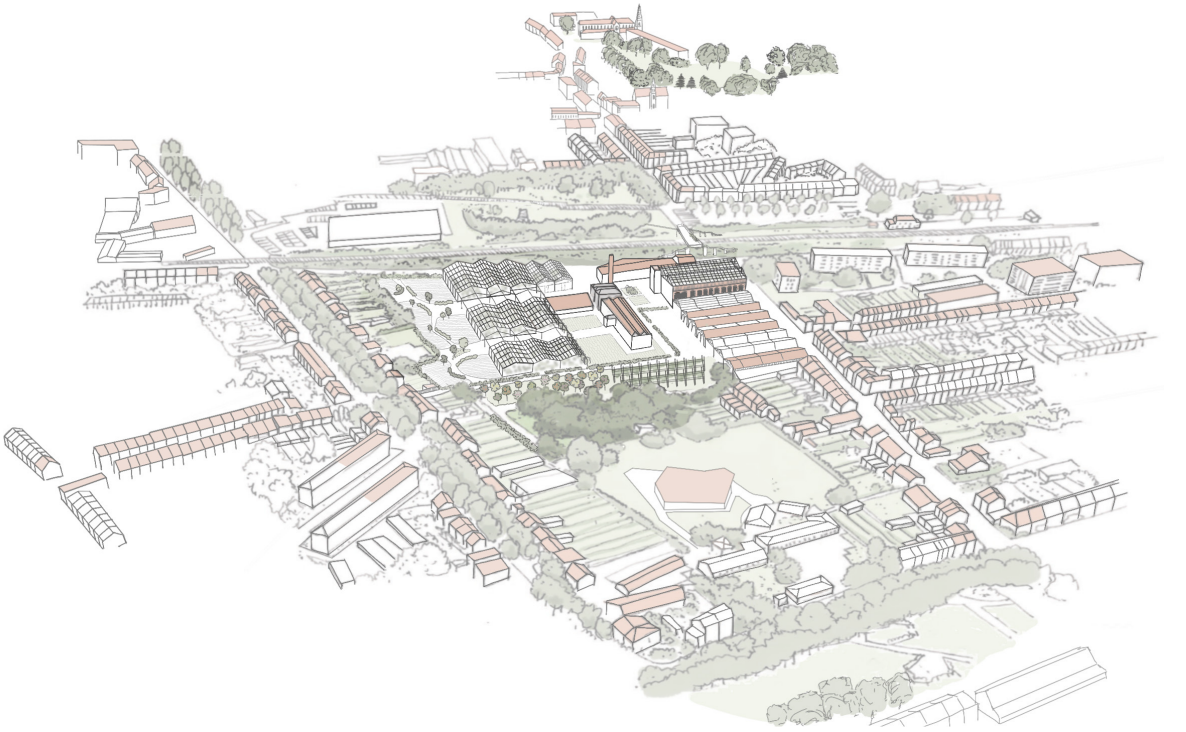
-RÉ-INCLUSION

RECONVERSION DE LA FRICHE VERLINDE, LEVIER D'INCLUSION SOCIALE



Fabien MAIRY

Université Catholique de Louvain

Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale et d'urbanisme

LOCI

Site de Tournai

-RÉ-INCLUSION

RECONVERSION DE LA FRICHE VERLINDE, LEVIER D'INCLUSION SOCIALE

Travail de Fin d'Études réalisé par
Fabien Mairy
en vue de l'obtention
du diplôme d'architecte

Promoteur :
Monsieur Olivier Laloux

Experte externe :
Charlotte Vandeghinste

Année académique 2023/2024

« ***Le propre de la solidarité,***
c'est de ne point admettre d'exclusion. »,
© Victor Hugo

Victor Hugo, *Proses philosophiques*,
IIième partie, «L'Âme» (1860-65)
Source : http://cpgesciences.unblog.fr/peintures/art-et-democratie/victor-hugo-prose-philosophique/

Je souhaite exprimer ma gratitude à toutes les personnes m'ayant accompagné et soutenu tout au long de la réalisation de ce travail de fin d'études.

Je remercie tout d'abord mon promoteur, Monsieur Olivier Laloux, pour avoir accepté de superviser ce travail. Ses conseils, son expérience, ainsi que la méthode et les outils apportés, ont été essentiels tout au long de ma démarche. Merci pour ce soutien et pour les échanges qui ont enrichi ma réflexion.

Je remercie également Messieurs Olivier Bourez et Renaud Pleitinx, mes professeurs d'atelier d'architecture, pour leur approche de recherche et leurs avis constructifs. Merci pour le partage de leurs connaissances.

Je tiens à adresser une pensée particulière à mes parents et à ma famille, pour leurs présences et leurs soutiens durant ces années d'études.

Merci à Carla de son soutien quotidien, ainsi que pour son attention et son écoute. Ainsi qu'à ses parents, pour leurs appuis et leurs soutiens.

Enfin, je remercie mes amis pour les moments inoubliables passés ensemble. Votre bonne humeur et votre soutien ont créé des souvenirs impérissables.

Sommaire

Préface 13

Introduction 17

Partie 1 : **-Ré-Inclusion sociale.** 23

1.1 Notion d'exclusion sociale. 24

1.2 Conséquences de l'exclusion sociale. 28

1.3 Origine et définition du terme « Inclusion sociale ». 33

1.4 Les objectifs du processus d'inclusion sociale. 37

1.5 La ville incluante. 44

1.5.1 La ville inclusive. 45
1.5.2 La ville hospitalière. 46
1.5.3 La ville 'friendly'. 47

1.6 Les leviers favorisant l'inclusion sociale dans le processus de conception architectural. 52

1.6.1 Le temps de la programmation. 53
1.6.2 Le temps de la conception. 54
1.6.3 Le temps de la construction. 55

1.7 Études de cas : La Ferme du Rail. 56

1.8 Synthèse du dispositif social en architecture. 60

Partie 2 : **La friche, témoins d'une évolution**

2.1 Contexte historique.

2.1.1 Révolution industrielle en Europe. 65
2.1.2 Révolution industrielle dans le Nord-Pas-de-Calais. 66
2.1.3 La désindustrialisation. 69

2.2 Une friche, c'est quoi ?

2.2.1 Origine et définition de la notion de 'Friche'. 70
2.2.2 Apparition des friches. 71

2.3 La reconversion architecturale, alternative à la déconstruction. 76

2.3.1 Les modes d'intervention. 77
2.3.2 Enjeux et opportunités de la reconversion des friches. 80
2.3.3 La politique de développement urbain concernant les friches dans la métropole lilloise. 84

2.5 Synthèse. 88

Partie 3 : **La reconversion de friches industrielles, une opportunité sociale.**
Mise en pratique par le projet d'architecture.

3.1 Loos dans la MEL 96

3.2 Le cas du terrain d'étude, la friche Verlinde. 100

3.2.1 Les franges : un site fermé sur la ville. 104

3.3 Composition architecturale de la friche Verlinde. 106

3.4 L'histoire du quartier d'Ennequin, initiatrice des intentions architecturales. 110

3.5 La création d'une ferme urbaine comme levier d'inclusion sociale. 112

3.6 La création de la Ferme urbaine Verlinde, pour un meilleur avenir social. 114

Conclusion 153

Bibliographie 159

Iconographie 165

Préface

L'architecture est avant tout un art. Un art permettant, quelles que soient les circonstances, de concevoir, de bâtir des édifices dans une juste notion de servir ses usagers, et ce, depuis la préhistoire. Nous pouvons déduire de ce fait établi depuis des millénaires que l'architecture à un devoir social envers l'humanité. L'architecte construit pour l'Homme, pour tous les Hommes !

Le moment est donc venu de clôturer mon master en architecture par un travail. Un travail de fin d'étude, dans lequel je peux exprimer mes convictions profondes, mais quel sujet choisir ? À l'heure où nos sociétés traversent une multitude de crises - l'urgence climatique et la crise environnementale ; l'exploitation sans limite des ressources naturelles ; la recherche du profit en omission de l'humanisation ; ou encore l'exclusion sociale produit du creusement des inégalités - dans ce monde en surdéveloppement qui est le nôtre, nous avons aujourd'hui le devoir de penser autrement.

Dans un premier temps, je me suis rapproché du sujet de l'architecture carcérale avec la volonté de favoriser la réinsertion par l'architecture. Convaincu du pouvoir qu'a ce domaine à proposer des solutions, je me suis demandé par la suite quel était le but réel de ce travail, pour très vite prendre conscience que l'inclusion de l'individu en était la thématique principale.

En effet, permettre l'inclusion de tout individu – sans formation ; en déclin ; marginalisé ; chômeur ; paupérisé ; SDF ; et bien d'autres – est une notion primordiale au bon développement de nos sociétés et, est donc devenu l'ambition principale de ce TFÉ.

Je me suis alors mis à la recherche du lieu qui était le plus à même de favoriser cette volonté d'inclusion sociale. C'est tout naturellement que le territoire de la Métropole Européenne de Lille m'est apparu comme une opportunité ; non seulement par le fait que ce territoire m'est cher, mais également parce que sa désindustrialisation a provoqué une hausse du chômage et a eu de graves conséquences sociales.

C'est par ces prémices, que ce sujet de fin d'étude à vu le jour.

Introduction

À partir des années 70, la France et une grande partie du reste de l'Europe, assistent à une désindustrialisation massive due au raisonnement suivant : les coûts de production des pays les plus avancés étant bien plus élevés que ceux des pays émergents, les premiers doivent se spécialiser dans les produits innovants et les services, et les seconds dans la production manufacturière, intense en main d'œuvre peu qualifiée.

Ce phénomène témoigne de l'apparition d'une suite de crises économiques et ainsi la fin des Trente Glorieuses.

Cette période rimant avec mondialisation et délocalisation des lieux de production, entraîne alors, la fermeture de nombreuses usines. L'effondrement des secteurs industriels – textiles ; métallurgiques ; sidérurgiques… – engendre l'abandon d'une multitude de sites, ainsi nommés : «friches industrielles «.

Durant cette même période, jusqu'à nos jours, une seconde fracture à lieu. En effet, on constate que les inégalités sociales sont en constante augmentation, conséquence engendrée par ces crises économiques et ces changements de modes de productions. Cette période qui a pour effet une réduction de l'emploi et une augmentation du chômage, sera dévastatrices pour les populations ouvrières.

Ces inégalités sociales sont le fondement d'un aspect beaucoup plus profond, l'exclusion sociale, qui apparaît comme un phénomène de société important en France, au point que les pouvoirs publics le considèrent alors comme un des objectifs politiques principaux. Ayant un impact socialement destructeur, l'exclusion sociale comporte de multiples déclinaisons – économiques ; sociales ; éthiques ; culturelles ; citoyennes ; professionnelles – et oriente les individus dans un déclin cognitif, voire physique. Il est donc important d'agir en conséquence. L'inclusion sociale intervient alors comme un processus, amenant les possibles résolutions à ce défi sociétal.

De ces constats, dans une démarche architecturale, plusieurs questions nous viennent à l'esprit :

Quel est la pertinence de l'inclusion sociale ?
Comment la favoriser ?
Quels sont les enjeux de sa mise en œuvre ?
L'architecture peut-elle avoir voix dans cette notion ?
La revitalisation d'une friche industrielle ne
serait-elle pas une opportunité pour le vérifier ?

Ainsi, à travers cette étude, nous tenterons d'y répondre par le questionnement :

La reconversion de friches industrielles peut-elle devenir un levier dans la volonté de favoriser l'inclusion sociale de tous ?

Ce travail de fin d'étude n'a pas pour ambition de devenir une solution singulière toute faite, pour un lieu spécifique, mais plutôt de définir, un témoin, une méthode de penser favorisant « l'inclusion sociale », ne dissociant pas lutte sociale et lutte pour le vivant.

Pour cela, ce travail sera divisé en trois parties. La première définira la question de l'inclusion sociale au sens large dans sa conception et son évolution ; la seconde traitera le sujet des friches industrielles, leurs origines et les différentes manières d'agir ; puis la troisième combinera les deux parties afin de rendre compte de l'opportunité qu'a la reconversion de friches industrielles à devenir un levier pour l'inclusion sociale à travers le projet d'architecture.

« ***La diversité c'est être invité à la fête ; l'inclusion c'est être invité à danser*** »,
© Verna Myers

Partie 1

Inclusion sociale

Les 193 États membres de l'ONU, en septembre 2015, ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030. Ce colloque pose une idée centrale « Leave No One Behind », visant à faire de l'inclusion la deuxième jambe du développement et notamment du développement urbain[1].

1. États membres de l'ONU, *Principe 2 du programme de développement durable à l'horizon 2030*, Source: https://unsdg.un.org/fr/2030-agenda/universal-values/leave-no-one-behind#:~:text=Principe%202%20%3A%20Ne%20laisser%20personne,en%20anglais%2C%20ou%20LNOB)

1.1 Notion d'exclusion sociale.

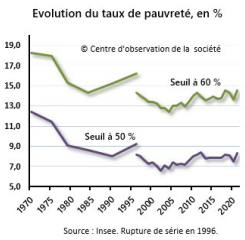
En son sens étymologique, le mot « Exclusion » provient du verbe « Exclure ». Exclure, du latin « Excludere » signifie « *ne pas laisser entrer, ne pas admettre* »[2] . Cette notion d'exclusion prend un caractère plurivoque : « *elle est saturée de sens, de non-sens, et de contresens ; finalement, on arrive à lui faire dire à peu près n'importe quoi, y compris le dépit de celui qui ne peut obtenir tout ce à quoi il prétend* »[3] . Nous pouvons ainsi traduire « l'exclusion sociale » comme étant la non-acceptation d'un individu ou groupe d'individus au sein d'une société. L'exclusion n'est pas un choix, elle est subie. Elle se traduit par une rupture avec la vie sociale – le mode de vie standard sociétal – touchant des individus fragilisés, en situations de précarités et/ou défavorisés.

2. Dictionnaire de l'académie française, *Définition d'exclure*, Source : https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9E3267#:~:text=Emprunté%20du%20latin%20exclusio%2C%20de,groupe%2C%20d%27une%20organisation.

3. FREUND Julien, en préface de l'ouvrage de Martine Xiberras, *Les théories de l'exclusion*, 1996, p. 11.

En France, c'est dans les années 90 que la notion d'exclusion apparaît en politique publique comme un phénomène de société. Le 29 juillet 1998, faisant suite au projet de loi de cohésion sociale, la loi contre les exclusions sociales du gouvernement de Lionel Jospin intervient alors comme une préoccupation centrale et interroge notre conception du travail en tant que valeur d'intégration. Quels effets cette politique de non-exclusion a-t-elle eu sur l'évolution du taux de pauvreté ?

À l'étude du taux de pauvreté en France, depuis les années 70, on constate une nette instabilité. En effet, le taux de pauvreté de 1970 à 1990 – au seuil de 50% du niveau de vie médian – a diminué de 12% à 8%, le nombres de personnes sous le seuil de pauvreté est passé de 5,8 à 3,8 millions.



4. Centre d'observation de la société, La pauvreté repart à la hausse depuis 15 ans, Mis en ligne le 15 novembre 2023, Source : https://www.observationsociete.fr/revenus/pauvrete/evolution_pauvrete-2/

C'est à partir du milieu des années 90, et surtout depuis le début des années 2000, que l'on constate une hausse due à une croissance de plus en plus faible, entrainant un niveau de chômage élevé. Entre 2004 et 2021 le taux de pauvreté a progressé de – 6,8% à 8,3% pour le seuil de 50% ; 12,4% à 14,5% pour le seuil de 60% du niveau de vie médian – selon l'INSEE. Le chiffre de 14,5% représente ainsi 9,1 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté.[4]

Ces chiffres témoignent de l'importance de l'exclusion sociale par l'accroissement du taux d'inégalités en France. Ces phénomènes de paupérisation apparaissent par suite d'une hausse du taux de chômage et d'une précarité économique, observable notamment dans les zones urbaines.

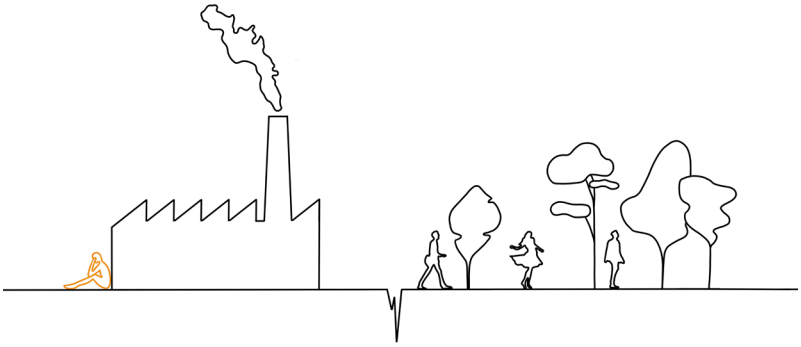
Quels sont les phénomènes accentuant cette exclusion du système à l'étude du développement de nos territoires ?

Nous constatons que les éléments déclencheurs à ce processus d'exclusion interviennent à deux échelles. La première, à l'échelle individuelle avec : un faible niveau d'instruction, une absence de l'emploi entraînant la précarité professionnelle, l'isolement, une protection sociale insuffisante, etc.

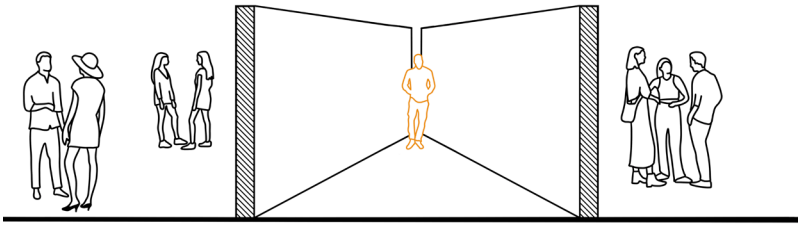
Puis la deuxième, à l'échelle contextuelle et macrosociale, qui pourrait être la cause principale de la première, qui sont la transformation des activités de production et les restructurations industrielles apparues dans les années 70.



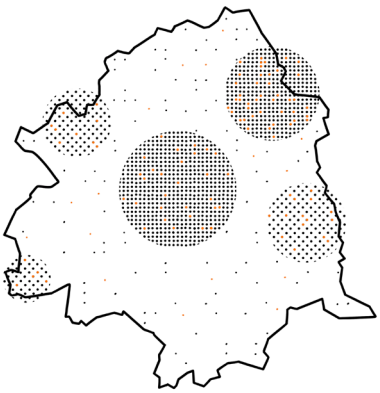
Augmentations des valeurs immobilières



Contraste de lieux



Enclosure



Saturation du territoire

Facteurs d'exclusion

Production personnelle

5. BADAROUX, Jean & All, *Aménager sans exclure, faire la ville incluante*, p 10-12

À la lecture de « *Aménager sans exclure, faire la ville incluante* »[5]. En termes d'aménagement, on dénombre quatre phénomènes principaux pouvant accentuer les mécanismes de ségrégations et d'exclusion :

-Phénomène 1 : L'augmentation des valeurs immobilières.

« *Elle le peut en renchérissant, au sein du territoire traité ou à ses marges, les valeurs immobilières, lesquelles pourront devenir inaccessibles à certains de ceux qui pouvaient y prétendre, sans que l'offre sociale ou très sociale, soutenue par les collectivités publiques, n'en compense la perte.* »

-Phénomène 2 : Le contraste de qualification de lieux.

« *Elle le peut, par effet de contraste, en disqualifiant les espaces à plus faible potentiel, dont la valeur s'en trouvera amoindrie s'ils ne bénéficient pas de l'effet d'entraînement que peut produire le partage de l'accès à des aménités communes.* »

-Phénomène 3 : Le travail d'enclosure.

« *Elle le peut, encore par le travail d'enclosure destiné à préserver le territoire traité du risque de toute immixtion extérieure et qui, privatisant matériellement et symboliquement les espaces et les circulations, rejette à l'extérieur ceux, indésirables, dont la possibilité de circuler et de séjourner dans les espaces communs constituait l'essentielle ressource.* »

-Phénomène 4 : La saturation du territoire.

« *Elle le peut, enfin, en saturant le territoire du projet d'espaces, d'édifices, d'infrastructures, d'équipements, de telle sorte que plus rien ne puisse encore s'inventer, se réapproprier, se partager, se disputer même, selon les modes propres à chacun d'être là...* »

1.2 Conséquences de l'exclusion sociale.

Nous avons constaté précédemment que la croissance économique, malgré son amélioration des modes de vie en général, a pour conséquences d'engendrer des laissés-pour-compte.

Intégrons ici, le concept « d'anomie »[6] – introduit par Émile Durkheim (appelé « père fondateur de la sociologie » par Martine Xiberras [7]) – problématique désignant la dissolution du lien social. Elle traduit la disparition de valeurs communes à un groupe, une absence d'organisation, de loi – intégrant – *marginalité, déviance, délinquance ; ou encore drogués, alcooliques, isolés, suicidaires, immigrés acculturés, etc.* – soit tout termes intrinsèques à l'exclusion. Notion très élargie par les chercheurs sociaux.

6. XIBERRAS Martine, *Les théories de l'exclusion*, 1996, p.123-128

7. Ibid. p.36

Ces individus fragilisés, confrontés à des situations de pauvreté, se retrouvent plongés dans une marginalisation, une désinsertion les intégrant dans un néant invisible, un oubli de la communauté, qu'est l'exclusion sociale. Ainsi est amorcé une détérioration des conditions de vie, processus circulaire, qui une fois enclenché, s'auto-alimente. C'est ce que les auteurs, Doumont et al., mettent en évidence dans leurs études : « *Selon ATD quart monde, (…) il y a précarité quand il y a absence d'une ou de plusieurs sécurités qui permettent aux personnes ou aux familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires, et de jouir de leurs droits fondamentaux. (…) quand la précarité affecte plusieurs domaines de l'existence, lorsqu'elle tend à se prolonger et devient persistante, elle engendre la grande pauvreté. Elle compromet alors gravement les chances de reconquérir ses droits et de réassumer ses responsabilités par soi-même dans un avenir prévisible.* » [8]

8. DOUMONT D., AUJOULAT I., DECCACHE A., *L'exclusion de la santé : Comment le processus se construit-il et quels facteurs y contribuent-ils ?* 2000, p.4

Un aspect plus subtil dans leurs études permet de questionner les assistances publiques mises en place. Bien qu'admirables dans leurs intentions, elles se révèlent dans leurs formes, déstabilisantes pour les bénéficiaires. En effet, les critères d'éligibilités aux prestations sociales sont définis de manière générale, de façon implicite, stigmatisant les individus tout en constatant leurs lacunes, pour enfin essayer de les contrer.

Or, la capacité de tout Être à rebondir face à l'adversité ne peut s'exercer que dans un environnement favorable, autrement dit, un environnement dans lequel il arrive à trouver sa place.

Isabelle LEVERT, psychologue clinicienne, explique : « *Rompre avec l'assistanat exige d'opérer un virage à 180°, d'adopter une attitude fondamentalement positive, soit non plus de pointer les manques mais d'accentuer les ressources intrinsèques et extrinsèques, existantes et en germe, des personnes en difficulté.* »[10]

Le contraire alimente la logique de l'exclusion, ce qui est bien résumé par Wieviorka (1997) dans son avant-propos du livre de Elias : « *L'exclusion produit de l'anomie, de l'incapacité des individus à se constituer en acteurs ; elle fabrique aussi de l'aliénation, l'intériorisation du stigmate, l'incapacité de réagir aux accusations excessives ou fausses qui généralisent une appréciation négative et humiliante à partir de quelques cas, peut-être, suggère Elias, parce que la conscience des victimes « était, dans une certaine mesure, du côté de leurs détracteurs » (p. 180), et parce que l'on appartient à un groupe faiblement structuré et organisé, il est difficile d'échapper individuellement à la stigmatisation du groupe. L'exclusion, à la limite, façonne chez ceux qu'elle atteint ce qu'elle leur reproche.*[9] »[10]

9. ELIAS Norbert, *Logiques de l'exclusion-Enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*, Paris, Fayard, 1997

10. LEVERT Isabelle, *LE CONCEPT D'EXCLUSION ET LES FACTEURS D'EXCLUSION SOCIALE, Une réflexion préalable à toute action d'insertion sociale,* Source : http://www.la-psychologie.com/exclusion-concept-facteurs.htm



Destruction cognitive & inégalités sociales

Production personnelle

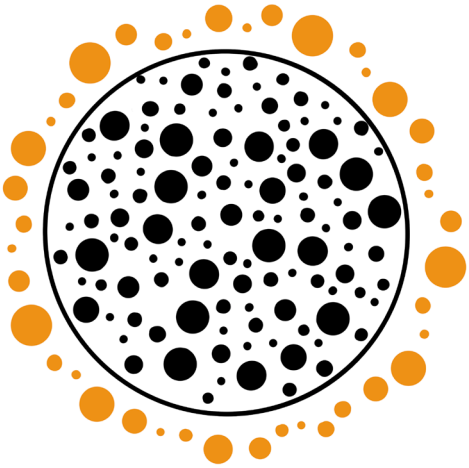
Elle explique également que les individus exclus se retrouvent alors dans une souffrance due à l'accumulation de stress. Elle affirme : « *L'absence de reconnaissance et de valorisation, le sentiment d'abandon, le désespoir et l'incapacité de se projeter dans l'avenir, la détérioration du regard des autres et plus encore de soi-même sont pourtant une réalité quotidienne, d'autant plus douloureuse que la personne a peu de prise pour tenter de la maîtriser. À tous ceux-ci s'ajoutent les facteurs culturels avec, par exemple, la honte d'être assistés pour certains, et/ou le barrage de la langue et la peur de la lourdeur administrative devant un système dont ils cernent souvent mal les rôles et les exigences, etc.* » [11]

Certains psychologues dénoncent même : « *Les formes d'ostracisme que suscite l'exclusion plongent leurs victimes dans une sorte de «neutralité émotionnelle». Elle caractérise l'état dit de «destruction cognitive», qui précède le suicide. […] le comportement des personnes victimes d'exclusion sociale et celui des personnes suicidaires est saisissant.* » [12]

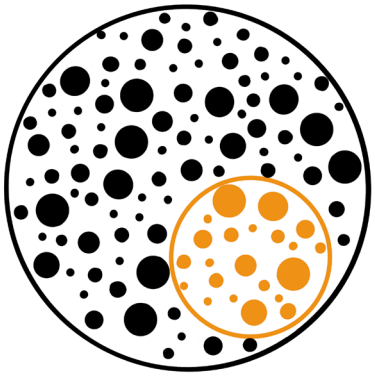
Ainsi, les conséquences de l'exclusion sociale, résultat d'une grande précarité, qu'elles soient individuelles ou globales, provoquent chez l'individu une destruction mentale et/ou physique, l'empêchant d'être maître de son destin, de forger son existence. Dès lors, à partir de ces constats, nous pouvons introduire ici, la notion d'inclusion sociale, qui apparaît comme contre point à cette notion destructrice, qu'est l'exclusion sociale.

11. Ibid, LEVERT Isabelle, *LE CONCEPT D'EXCLUSION ET LES FACTEURS D'EXCLUSION SOCIALE, Une réflexion préalable à toute action d'insertion sociale,* Source : http://www.la-psychologie.com/exclusion-concept-facteurs.htm

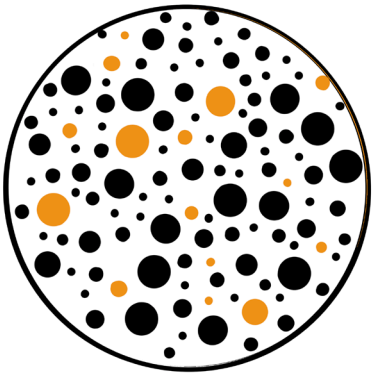
12. TWENGE, J.M & All, « *Social exclusion and the deconstructed state: time perception, lethargy, lack of emotion and self-awareness* » », Dans: Journal of Personality and Social Psychology, vol. LXXXV, septembre 2003.



Exclusion



Intégration



Inclusion

De l’exclusion à l’inclusion

Production personnelle

1.3 Origine et définition de la notion «Inclusion sociale».

La notion d'inclusion sociale, ou comment endiguer l'exclusion, trouve son origine du latin *inclusio*, traduit par emprisonnement. En langue française, le terme « inclusion » signifie : « *Action d'inclure quelque chose dans un tout, un ensemble* [13]». Ce n'est qu'à partir du 20ième siècle qu'il est utilisé dans le processus d'inclusion sociale, par le sociologue allemand Niklas Luhmann. Par sa théorie des systèmes[14] , il est le premier à étudier les rapports entre organisations sociales et individus en analysant les conditions d'exclusion et d'inclusion au sein de celles-ci. Il décline alors ces systèmes en trois types : le vivant, le psychique et le social ; et conclu que le lien primordial à son bon fonctionnement, est la communication. Depuis, sa définition est en constante évolution et diffère selon les approches.

13. Définition d'inclusion selon le dictionnaire Larousse, Source : https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/inclusion/42281

14. LUHMANN Niklas, *Systèmes sociaux : esquisse d'une théorie générale*, Québec, Presse universitaire de Laval, 2011, p.60

Au Canada, par exemple, la Laidlaw Foundation définit : «*L'inclusion sociale consiste à faire en sorte que tous les enfants et adultes aient les moyens de participer en tant que membres valorisés, respectés et contribuant à leur communauté et à la société* [15]», ils développent cette notion sur base de cinq points primordiaux : la reconnaissance valorisée ; les opportunités de développement humain ; l'implication et l'engagement ; la proximité ; le bien-être matériel.

15. Définition selon la Laidlaw Foundation, Toronto (Canada)

L'inclusion de son but initial de lutte contre la pauvreté [volet économique], a évolué de façon à intégrer la préservation de l'environnement et la cohésion sociale [volet humain et environnemental]. Aujourd'hui l'inclusion, reprise dans chaque domaine social, mondial désigne à la fois un processus et un résultat. « *[L'inclusion] est une question de respect des droits de l'Homme […]. Elle est donc indissociable de la manière dont on conçoit le type de société et de bien-être que l'on souhaite et de la manière dont on envisage le « vivre ensemble » […] tendre vers une société inclusive constitue le fondement même du développement social durable* »[16]

16. UNESCO, citée par Brigitte Bouquet, *L'inclusion approche socio-sémantique*. Vie sociale, 3(11), p.15 à 25.

La notion d'inclusion sociale, selon l'environnement, est interprétée différemment. En France, terme largement étendu, elle désigne « *l'affirmation des droits de toutes personne à accéder aux diverses institutions communes et destinées à tous, quelles que soient leurs éventuelles particularités* »[17]. Elle a pour but d'apporter les ressources nécessaires à toutes personnes afin de trouver une place et se sentir soutenu dans la société. Elle traduit donc les objectifs permettant de répondre aux phénomènes et rapports inégaux de notre société.

17. CHAUVIÈRE Michel, « *intégration, insertion, inclusion… évolution ou révolution ?* », apf, Dijon, 27 novembre 2012, Source : http://etatsregionauxinclusion.apf.asso.fr/media/01/02/1094403908.pdf.

Certains organismes ou associations œuvrent de nos jours à la mise en place de ce référentiel global dans tous les domaines touchés par le phénomène d'exclusion ; par exemple, pour l'inclusion du handicap, l'inclusion scolaire, l'inclusion sociale des femmes, l'inclusion sociale des migrants, d'anciens détenus, etc. ou encore l'inclusion à l'échelle du développement d'un territoire, de villes ou de quartiers. Ce dernier point ne serait-il pas l'inclusion qui engloberait toutes les autres ? Beaucoup d'aménageurs aujourd'hui ont cette question en tête et œuvrent en conséquence.

Le préambule « *d'Aménager sans exclure, faire la ville incluante* » en témoigne par l'énonciation de portraits, témoignages, de praticiens de la ville, qui ont su faire de l'inclusion sociale, des leviers urbains : « *Nous avons voulu commencer par ces portraits, visages et récits d'hommes et de femmes qui ont trouvé en ville des lieux et des gens qui leur ont permis de construire leur projet, ou de rebondir. […] Car la meilleure manière de commencer à construire la ville la moins excluante possible est probablement de repérer ce qui fait inclusion, de le soutenir et de s'appuyer dessus.* »[18]

18. BADAROUX, Jean & All, *Aménager sans exclure, faire la ville incluante*, p. 14

Ainsi, le fondement du développement social durable est de tendre vers une société inclusive et nécessite donc l'aménagement des territoires en conséquence.



Socialisation au travers de l'aménagement du territoire

Production personnelle



Étape de la participation

Production personnelle

1.4 Les objectifs du processus d'inclusion sociale.

Comme cité par Daphnée Borremans[19] dans son travail de fin d'étude, pour une inscription durable et applicable, le processus d'inclusion sociale doit intégrer plusieurs objectifs :

1- L'engagement personnel
2- La création de lien
3- La liberté d'appropriation
4- Le sentiment d'appartenance
5- L'adaptabilité des espaces

Cette liste d'objectifs travaillant en synergie, permettent d'élaborer un plan d'action dans la lutte pour l'inclusion sociale.

L'engagement personnel

L'engagement personnel correspond à la capacité d'un individu, par sa volonté, à s'intégrer dans une participation active. Le colloque scientifique 'Du développement humain à l'inclusion sociale'[20] , définit la participation par : « *désigne le fait de prendre part à une action collective, de s'associer pour être ensemble porteurs de projets et de propositions.* »

L'individu, pour avoir la capacité de devenir acteur dans cet objectif de codécision, doit donc être en mesure de savoir prendre ses propres décisions. En témoigne E.Goffman, chaque individu définit son cadre interprétatif, lui permettant dans un premier temps de percevoir une situation particulière, pour ensuite en définir les causes (diagnostic) et enfin de trouver une solution à une situation (pronostic).[21]

Le processus de l'engagement personnel est façonné par les structures sociales, ce qui détermine ainsi les capacités d'actions des acteurs et donc, leurs intentions ou créativités. Il prend alors la forme d'une responsabilité réciproque entre acteurs et monde social. Il est le point de départ de toute formes d'inclusions sociales.

19. BORREMANS Daphnée, *La réaffectation de friches industrielles peut-elle être le support d'inclusion sociale ?* Faculté d'architecture, ingénierie architecturale, urbanisme, Université catholique de Louvain, 2020 http://hdl.handle.net/2078.1/thesis:24839

20. Colloque scientifique international, *Du développement humain à l'inclusion social*, (Université Moulay Ismaïl à Meknès, du 13 au 15 novembre 2014), Ville d'édition inconnue : éditeur inconnu, année d'édition inconnue, p3

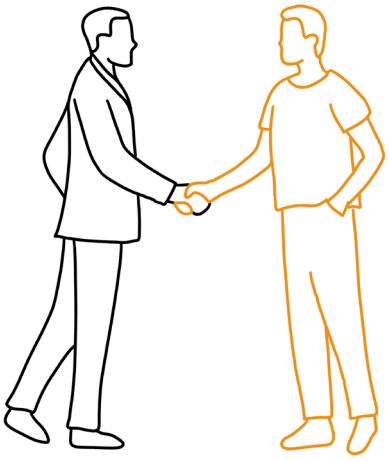
21. GOFFMAN Erving (1974), *Les rites d'interaction*, traduit de l'anglais par KIHM (Alain). Paris : Éd. De Minuit, (Le sens commun), 230 p

La création de liens

La création de liens a pour but de créer des interactions sociales ou de la communication, entre individus ou groupe d'individus. En effet, l'être humain est un être relationnel, les relations lui permettent de se sentir sociabilisé, d'être intégré à un groupe.

D'après l'association, Pour la solidarité : « *Celle-ci peut jouer un rôle important dans beaucoup de domaines : la lutte contre l'isolement, la prévention des situations à risque, le maintien à domicile des personnes vieillissantes, la santé, etc.* »[22] Favorisant les rencontres et les échanges au sein d'une communauté, la création de liens se positionne donc comme un point central dans la lutte contre l'exclusion.

22. ASBL POUR LA SOLIDARITÉ, *Inclusion sociale active en Belgique*, Ville inconnue : Edition inconnue, 2010, p45 Source:https://www.ess-europe.eu/sites/default/files/publications/files/inclusionsocialeactiveenbelgique_0.pdf



Interractions sociales

Production personnelle

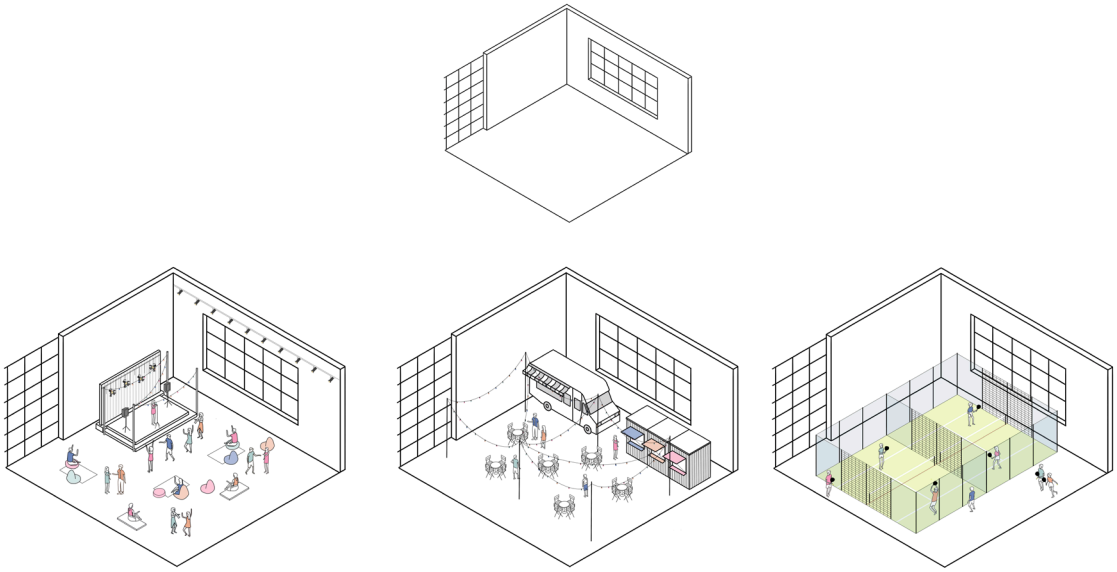
La liberté d'appropriation

La liberté d'appropriation est un processus se traduisant par l'identification personnelle ou collective à un lieu. Elle rend compte des interactions entre l'Homme et le milieu dans lequel il vit.

Heidegger nous dit que « Bâtir, habiter, penser » ont pour racine commune le verbe être et en déduit que ces trois activités concourent en définitive à l'existence de l'Homme. Pour lui, habiter n'est pas seulement occuper physiquement et dans la durée un espace, ce n'est pas simplement demeurer mais «être».[23]

Cette notion apparaît comme primordiale en inclusion sociale car elle est créatrice du sentiment d'appartenance et de la sécurité de tout individu, elle contribue à son développement personnel et donc à son bien-être.

23. ZETLAOUI-LEGER Jodelle – «*Qu'est-ce que l'appropriation ?*» dans Contribution scientifique et technique sur la notion d'appropriation dans les opérations d'aménagements urbains durables, Union Sociale de l'Habitat Source : https://hal.science/hal-01810500/document



Liberté d'approriation

Production personnelle



Sentiment d’appartenance

Production personnelle

Le sentiment d'appartenance

Le sentiment d'appartenance est un élément central dans le processus de construction de l'identité de chacun et du sentiment de Soi. C'est une notion très élargie du fait qu'elle diffère selon les individus. Ce sentiment est relaté sous forme d'attachement et d'identification à un territoire, une collectivité, une religion, etc. Il est finalement ce qui définit l'image d'un individu au sein de la société.

Selon le psychologue J.C. Turner, « *... l'appartenance à un groupe particulier en ce qui concerne ses fonctions d'identité sociale est reliée à une évaluation positive de ses attributs par comparaison aux autres groupes : on peut dire que les dimensions importantes de la comparaison sociale du point de vue de l'identité sociale sont celles qui sont associées à des valeurs dont la plupart sont des productions culturelles* »[24]

Ainsi le sentiment d'appartenance ne peut se former de façon isolée chez l'individu. Pour pouvoir partager ses idées avec les autres membres, il doit d'abord être accepté et reconnu par ces derniers. C'est pourquoi ce sentiment est favorisé lorsque l'individu se sent impliqué, à créer des liens, à participer, soit dans un organisme, une activité ou simplement la société.

C'est donc une notion très importante dans un processus d'inclusion sociale, car sans ce sentiment, l'exclusion sociale s'accentuera.

24. J. C. Turner, *Comparaison sociale et identité sociale : quelques perspectives pour l'étude du comportement inter-groupes*, p. 154 in W. Doise (1979) Expériences entre groupes, Paris, Mouton.

L'adaptabilité des espaces

Au travers de ce dernier objectif, nous rendons compte de l'importance qu'à un espace, un lieu, à devenir un levier favorisant les rapports sociaux. Adapter les lieux recevant un certain public, pour certaines fonctions, est indispensable dans la volonté d'intégrer, d'inclure.

Le chercheur Mathieu Berger dit : « *Beaucoup de problèmes et de lacunes concernant la convivialité urbaine ont à voir avec l'espace que nous partageons (ou ne partageons pas) ; ils ont des causes spatiales et des conséquences spatiales… Une politique d'inclusion sociale est nécessairement en même temps une politique d'inclusion spatiale… » Il propose « de définir l'hospitalité comme la qualité générale de tout espace urbain qui invite, accueille, facilite et abrite.* » [25]

25. BERGER Mathieu dans, BADA-ROUX, Jean & All, *Aménager sans exclure, faire la ville incluante*, p. 142

L'hospitalité [l'adaptabilité des espaces] devient ainsi un caractère nécessaire dans le développement d'inclusion sociale au sein des espaces. En effet, rendre un lieu hospitalier permettra aux espaces de devenir abritant, protecteur, accueillant, etc. En somme, de favoriser les rapports sociaux pour des individus fragilisés au sein d'une collectivité.

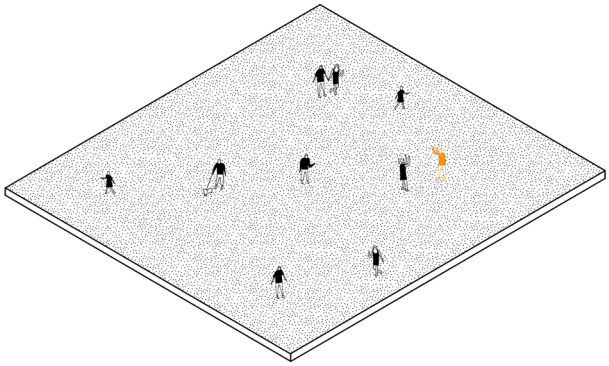
Mathieu Berger distingue trois types d'espaces urbains pouvant illustrer et servir cette volonté[26] :

26. Ibid. p.142

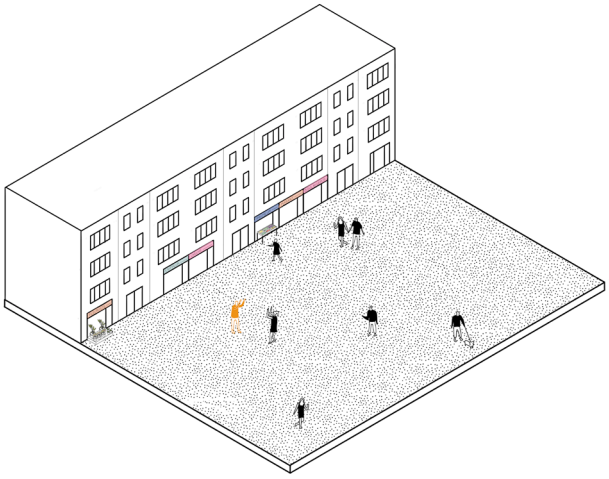
–Les espaces publics comme lieux inclusifs…

–Les équipements et lieux d'hébergements conçus comme lieux d'hospitalité réciproque…

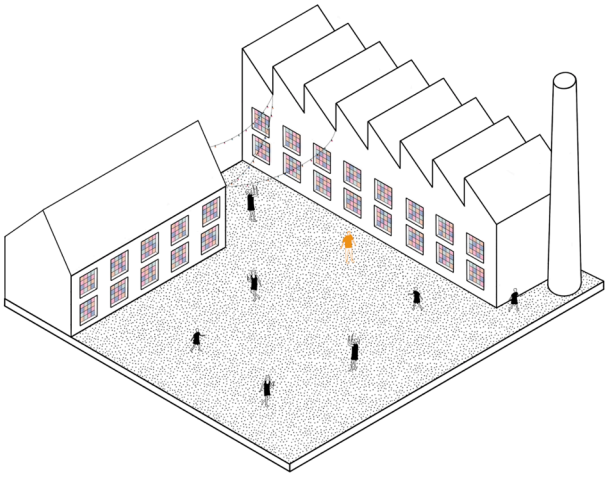
–Les friches, délaissés temporaires, architectures éphémères, vides interstitiels et hospitaliers : autant d'espaces de liberté à ménager par les aménageurs…



Espaces publics



Equipements et lieux d'hébergements



Friches

Adaptabilité des espaces

Production personnelle

1.5 La ville incluante.

Le concept de 'ville incluante', cité ci-avant, est issu de l'ouvrage de Jean Badaroux et Jean Frébault « *Aménager sans exclure, faire la ville incluante* ». Ils le définissent dans leur avant-propos : «*La 'ville incluante', c'est une ville construite ou transformée pour que toutes les composantes de la société puissent y trouver une place, dans une approche plus fine que la 'mixité sociale', réduite au quota de logements sociaux, et interrogeant les différentes échelles. C'est une ville qui ne se limite pas à une juxtaposition de groupes hétérogènes et possiblement antagonistes, mais qui, s'appuyant sur des valeurs qui transcendent les catégories et les clivages, crée du lien, suscite les initiatives fédératrices, ou les accueille avec bienveillance.*»[27]

27. BADAROUX, Jean & All, *Aménager sans exclure, faire la ville incluante*, p. 7

Le fondement de l'inclusion sociale durable, comme vu précédemment, est de tendre vers une société inclusive. Penchons-nous donc sur trois volontés d'espaces urbains, initiatrices de ce concept de 'ville incluante', la ville inclusive, hospitalière et friendly, souvent utilisées comme des synonymes, mais s'appuient sur des répertoires relativement différents.

La ville inclusive

« *Une ville inclusive vise l'exercice en toute égalité des droits humains par un accès sans restriction aux espaces urbains et aux services. Elle tient compte des besoins, des désirs et des contraintes des citoyens et leur donne une place centrale dans les processus de gouvernance.*[28] »

28. Définition de « ville inclusive » par la plateforme d'innovation sociale sur la ville inclusive, Source : http://villeinclusive.com

La notion de ville inclusive est de plus en plus présente dans nos façons de concevoir l'urbain. Elle concerne à la fois les professionnels, les représentants politiques, les citoyens/acteurs... intégrant les désirs et les besoins des habitants dans les planifications. La ville inclusive désigne une politique de lutte contre la pauvreté et contre l'exclusion [pour l'inclusion] de ses citoyens. Or, ces deux notions ne sont pas synonymes. La pauvreté relate une privation de biens, alors que l'exclusion, un processus de rejet d'une personne [ou groupe de personnes] par la société, mais pas nécessairement dû à la pauvreté.

Cette volonté d'inclusion implique le verbe « inclure », qui fait de celui à inclure, un réel acteur. Elle vise à faire du défavorisé un membre à part entière de la communauté. Cet objectif politique, n'intégrant pas des catégories uniformes, nécessite une étude approfondie permettant de distinguer telle ou telle exclusion en fonction de leurs causes. En somme, les stratégies visent à résoudre les inégalités au sein d'un territoire, en agissant sur ses espaces et ses populations, afin d'y améliorer les conditions de vie sociale par une participation active. Un changement social favorisant les rapports sociaux, et permettant au plus grand nombre d'avoir une voie dans les débats et décisions d'une 'ville pour tous'.

La ville hospitalière

Au Moyen Âge, l'idée d'hospitalité était étroitement liée à la charité, au christianisme, représentant un devoir de recevoir et d'aider les voyageurs et les nécessiteux. Au XVIème siècle, le terme évolue dans le sens d'hospitalité comme un droit mutuel de protection et d'abri entre communautés ou individus. Aujourd'hui l'hospitalité est principalement associée à l'accueil, la réception de tout individus. Elle est élargie aux territoires et la notion d'ouverture, elle cherche à dépasser les limitations imposées par les frontières, favorisant une attitude d'accueil envers les autres, locaux ou étrangers.

Reprenons ici les termes de Mathieu Berger, dans « Aménager sans exclure, faire ville incluante», jeune sociologue belge, dans un exercice d'éclaircissement de ces notions[29]: « *De son côté, la notion d'hospitalité ne dénote aucun verbe d'action. Alors qu'il est nécessaire d'agir ou de faire quand on souhaite inclure, il suffit de 'se montrer hospitalier' ou de 'faire preuve d'hospitalité'. Bien sûr, l'hospitalité peut être l'objectif d'une politique visant à donner activement l'hospitalité à l'étranger, à rendre un territoire hospitalier, etc. Mais ce n'est pas la dimension essentielle de la notion d'hospitalité. Le défi de l'hospitalité urbaine n'est pas de modifier un phénomène social, mais de le recevoir, d'en accueillir l'expression. Plutôt qu'une action, l'hospitalité peut être à la fois une disposition et un état d'esprit. Une ville hospitalière est une ville disponible et bien disposée vis-à-vis de ceux qui arrivent, de ceux qui y apparaissent comme autres, nouveaux venus, étrangers, etc. Pour les espaces considérés et ceux qui les peuplent, cette disposition va avec ce que Heidegger appelait une 'Stimmung' spécifique, c'est-à-dire à la fois un état d'esprit, une humeur, une tonalité et une atmosphère qui peuvent être perçus et ressentis par l'arrivant.* »

29. BADAROUX, Jean & All, *Aménager sans exclure, faire la ville incluante*, p. 32

Ainsi, la notion de ville hospitalière correspond à une ville qui est capable d'accueillir, de recevoir ce qui est étranger, nouveau ou extérieur.

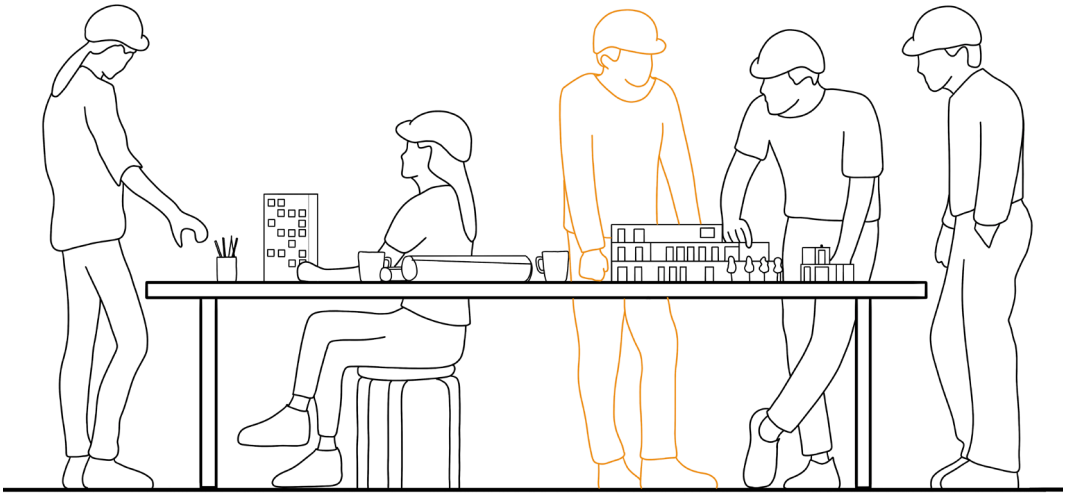
La ville friendly

La ville friendly, ou caractère 'friendly' d'une ville se présente avec un objectif intermédiaire aux deux notions précédentes.

C'est ce qu'explique Mathieu Berger[30] : « *Une politique friendly peut consister à modifier une situation de manière drastique et volontariste (par exemple lorsqu'une ville comme Bruxelles ferme soudainement ses boulevards centraux aux voitures et se déclare du jour au lendemain favorable aux piétons, pedestrian-friendly) ; tout comme elle peut consister à augmenter progressivement la capacité d'une ville à recevoir et à accueillir de nouveaux usagers, en encourageant des micro-initiatives provenant en grandes partie du secteur privé (bars gay-friendly, restaurants adaptés aux enfants, aux chiens, etc.) […] Cette dimension performative ne s'applique pas de la même manière à l'inclusion ou à l'hospitalité : il ne suffit pas de prétendre être une ville inclusive ou une ville hospitalière pour que ces valeurs et ces qualités se réalisent. La qualité friendly semble, elle, pouvoir fonctionner comme simple promesse.* »

30. BADAROUX, Jean & All, Aménager sans exclure, faire la ville incluante, p. 33

Les initiatives friendly sont donc indubitablement concernées par la question des inégalités, mais demande une pré-identification des sujets à atteindre – homosexuels, séniors, chiens, etc. – Elles relèvent de problématiques d'usages ou d'accès, pour un public identifié.
Ainsi, l'approche friendly sélectionne ses publics 'amis' pour, spécifiquement, améliorer leur inclusion.



Faire ville incluante

Production personnelle

Synthèse : Ville incluante

C'est du caractère polysémique de ces principes que le concept de ville incluante est naît. Cette notion devient alors un terme 'valise' considérant la volonté principale de combattre toute forme d'exclusion dans le développement des territoires. Par cette figure, faire ville inclusive, prend l'objectif premier de rendre la ville 'plus incluante'. Elle dicte la marche à suivre en termes de responsabilités sociales pour, et par les aménageurs. En effet, tout projet d'aménagement a l'objectif de valoriser le territoire, mais tous n'intègrent pas cette volonté d'inclure, de devenir 'incluant(e)'.

Ainsi l'aménageur, à défaut d'avoir voix sur les décisions locales, a la capacité d'alerter sur les conséquences sociétales et peux apporter les moyens pour réaliser les finalités sociales les plus ambitieuses. Autrement dit, il lui incombe alors de servir les objectifs sociaux, de mixité sociale, d'accès au territoire ; de façon informée, collective et responsable. Ce que nomme François Ménard[31] : « *Aménager en connaissance de cause* » ou « *Aménager en connaissances des conséquences* ».

31. BADAROUX, Jean & All, *Aménager sans exclure, faire la ville incluante*, p. 28

Ainsi, il s'essaie à définir un cahier des charges [de conception] pour 'faire ville incluante' : « *[…] qui aideraient à l'installation d'une pratique professionnelle d'un aménageur se fixant comme ligne de conduite de 'prendre soin' – du territoire qui lui est confié, des gens qui l'occupent, de ce qu'il invite à s'y installer ou à y œuvrer, de ceux qui le bordent, le traversent, en profitent… Une pratique professionnelle qui vaudrait pour produire la ville – […]* »[32]

32. Ibid. p. 158 à 164

Ils définissent alors cinq points primordiaux à cette méthode :

–**Faire droit** : « *Les restituer dans leurs droits.* »

–**Faire place** : « *Faire place à tous dans la ville, et de faire place à d'autres […] est d'abord une question d'attitude, de posture.* »

–**Faire ensemble** : « *Plutôt que l'aménageur ne définisse et rende opposable un ensemble de règles qui s'imposeront ensuite aux intervenants successifs, commencer par réunir les intervenants et construire ensemble la règle. »*

–**Laisser faire** : « *L'aménageur qui prend soin devrait se garder de tout travailler, fût-ce de manière ouverte et participative…* »

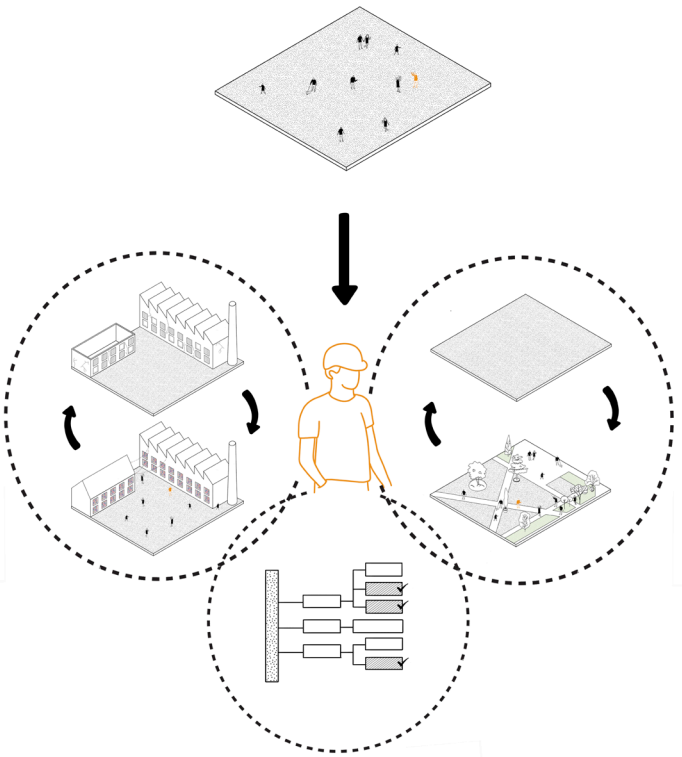
–**Faire commun** : « *…Faire une ville incluante impose de se soucier, sans renoncement ni démagogie, de l'adhésion à ce que l'on produit, y compris sur le plan formel, par ceux pour qui on le produit…* »

Cette manière de 'faire ville incluante' se pose comme l'élément constitutif central de tout aménagement se voulant inclusif, pour enfin rompre avec la relégation, la précarisation et l'exclusion. Éric Bazard (président du Club ville-aménagement) dit : « *Rien de ce qui est raconté dans ce livre n'est impossible à réaliser. Nous n'avons pas de raison valable pour ne pas faire une ville incluante. Nous travaillons en France à une époque où, même si l'on dit volontiers que l'argent commence à manquer, il existe encore des marges de manœuvre, des moyens pour mieux l'utiliser. L'aménageur doit s'appuyer sur sa culture professionnelle transversale pour trouver les solutions aux problèmes qui lui sont soumis…*[33]».

33. Ibid., Prologue d'Eric Bazard p.8

L'individu dans cette notion prend donc un rôle central. En effet, favoriser l'inclusion sociale implique la création d'espaces accueillants pour tous, permettant de promouvoir la diversité et le vivre-ensemble. Caractérisée par une cohabitation harmonieuse, cette mixité représente la base essentielle de la richesse de ces lieux. Cela permet ainsi de contrer l'exclusion et l'isolement des individus en favorisant les échanges nécessaires.

Chaque individu [ou groupe d'individus] joue ainsi un rôle d'acteur dans ce processus d'inclusion en faisant part de ses idées, ses demandes, ses aspirations afin que toute solution soit adaptée à ses besoins. Il devient un participant clé à toutes conceptions, car sans la participation de chacun l'inclusion ne peut être possible.



Individus au centre du processus de conception urbaine

Production personnelle

1.6 Les leviers favorisant l'inclusion sociale dans le processus de conception architecturale.

Précédemment, nous avons étudié les leviers de l'inclusion sociale dans une conception urbaine, positionnant l'individus au centre de ce processus, ils se traduisent par : l'adaptabilité d'un territoire, d'un quartier, d'un lieu offrant hospitalité à tous ; à l'acquisition de l'autonomie des individus, prodiguant sécurité et protection, éducation et formation ou encore solidarités ; pour enfin aboutir à la notion d'intelligence collective[34] [se basant sur des principes de collaboration] essentielle au bien-être, à l'agilité ou à l'innovation, dans la cohésion sociale. Mais quand est-il de la place de l'individu dans la réalisation d'un projet pour l'inclusion ?

On retrouve, dans toutes réalisations classiques de conception architecturale, trois temps importants. Nous avons premièrement le temps de programmation qui permet d'analyser le contexte, d'étudier la demande, pour pointer les besoins. Ensuite, le deuxième qui est le temps de la conception, de l'étude, pour dessiner le projet. Enfin, le troisième temps, celui de la construction, de la réalisation des travaux. Ce schéma classique, est un échange entre maîtrise d'œuvre [Architectes ; Paysagistes ; Bureau d'étude] et maîtrise d'ouvrage [Promoteurs ; Urbanistes ; Collectivités] à des fins de livrer un projet commandité.

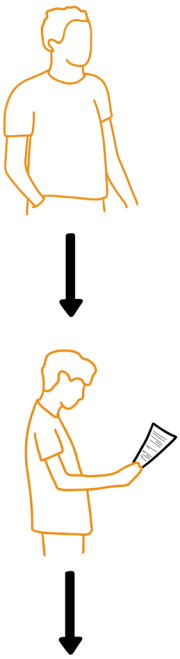
Dans l'élaboration d'un projet soutenant l'inclusion sociale, ces trois temps se développent différemment. Voyons ainsi comment ces volontés d'inclusion sociale modifient l'élaboration d'un projet d'architecture en mettant l'individu au centre de ce processus.

34. « Lorsque nous parlons d'intelligence collective, nous nous référons à la capacité d'un groupe à s'auto-organiser et à faire preuve d'un comportement global qui témoigne d'une aptitude cognitive plus importante que celle de n'importe lequel des individus qui le composent. »
Définition de Harvard Business Review, Source : https://hbr.org/sponsored/2022/04/how-collaborative-intelligence-can-boost-business-innovation

Le temps de la programmation

La programmation, dans un projet d'inclusion, s'oriente sur une analyse contextuelle et sociologique profonde du territoire ou du quartier, afin de déterminer les types de populations concernés ; les faiblesses et enjeux ; les types de services et d'équipements présents ; ou encore toutes inhospitalités urbaines inhérentes au lieu. En somme, le but de l'analyse d'avant dessin, pour une conception prônant l'inclusion, est de caractériser toutes les formes d'exclusion, qu'elles soient sociales, physiques, urbaines, etc. Lors de cette analyse, les futurs habitants et/ou acteurs peuvent éventuellement être intégrés à des discussions, permettant de cerner différents besoins ou attentes.

Ces constats constituent alors une analyse fine du contexte, pointant les pathologies qui favorisent l'exclusion ; ils deviennent donc des opportunités d'agir en faveur de cette volonté d'inclusion sociale, et ainsi les développer dans le second temps qu'est celui de la conception.



Individus au centre de la conception
Production personnelle

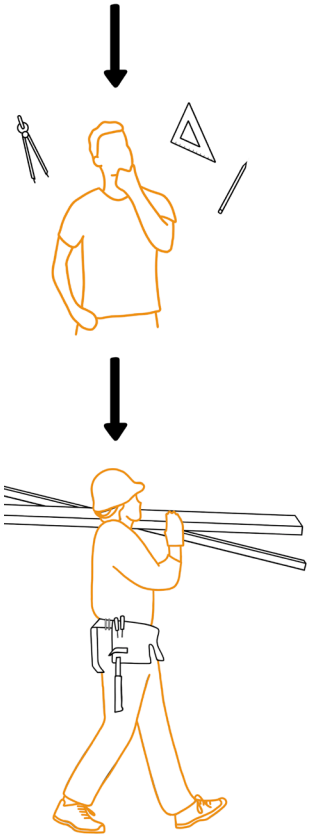
Le temps de la conception

Une fois l'analyse des différents phénomènes d'exclusion réalisée, il est important d'apporter des solutions afin de les palier. La prise en main de la conception incombe alors aux aménageurs de garder en tête, et ce tout au long du processus de conception, les objectifs du projet favorisant l'inclusion sociale. Ces solutions peuvent être mises en place de différentes manières.

Elles peuvent favoriser l'inclusion sociale, en prônant une diversité des fonctions, du programme. En effet, obtenir une mixité fonctionnelle dans les projets permettra de créer de la mixité sociale qui est l'élément constitutif premier en terme d'inclusion sociale.

Elles le peuvent également à travers les caractéristiques des espaces mis en place – leurs adaptabilités, leurs accessibilités, leurs ouvertures, leurs flexibilités, etc. – Ces caractéristiques nous renvoient à ce qui est expliqué plus haut, notamment la création de liens, la libre appropriation, le sentiment d'appartenance, qui sont des notions influencées par ces typologies d'espaces et favorisent ainsi l'inclusion sociale.

Elles le peuvent enfin par la typologie des espaces créés. Favoriser l'inclusion sociale au travers des espaces nécessite de les rendre porteurs d'échanges, permettant de créer des liens entre les occupants. C'est pourquoi le dessin de ces lieux doit introduire les aspects de publics, semi-publics, ouverts, collectifs... Cette façon de concevoir permettra aux occupants, visiteurs, de devenir acteurs de ce processus.



Individus au centre de la conception
Production personnelle

Le temps de la construction

C'est à partir de la construction que les individus pourront devenir de réels acteurs dans ce processus [de réalisation, de conception], les faire participer pour développer le sentiment d'appartenance et le développement de soi, permettant de les intégrer dans un environnement où ils s'admirent. C'est aussi permettre la création de solidarité, par des actions partagées, pour développer une certaine autonomie. La phase chantier devient ainsi la phase de construction d'un commun.

Favorisant liens, échanges, communications ou encore initiatives, cette notion intègre les projets de types participatifs, collectifs, associatifs, et se pose comme point décisif dans une conception favorisant l'inclusion sociale.

En témoigne, l'architecte Patrick Bouchain[35] avec sa pratique du chantier ouvert, de la permanence architecturale. Il nous affirme que lors des chantiers, la phase de réalisation est souvent vue comme une nuisance, mais doit se positionner comme le contraire de la mise à l'écart, devenant une expérience de partage.

35. BOUCHAIN P., « *Construire autrement : comment faire ?* », Éd. Actes Sud, coll. « l'Impensé », Arles, 2006

1.7 Étude de cas.

« R*éemployer les matériaux et travailler avec des personnes en insertion relève pour nous de la même logique. Ne plus jeter et ne plus exclure. Nous ne voulons plus consommer, prendre davantage à la Terre, et utilisons désormais ce qui reste.* »[36]

36. SIMAY Clara et SIMAY Philippe (2022). La Ferme du Rail : Pour une ville écologique et solidaire. Arles, Actes Sud. p.14

Le projet de la Ferme du Rail, initié par Clara Simay et Julia Turpin de Grand Huit Architectes, s'installe le long de La Petite Ceinture à Paris. Aujourd'hui désaffectée, cette ancienne ligne de chemin de fer encercle Paris intra-muros et fait office d'une coulée verte. Depuis 2007, plusieurs tronçons s'ouvrent au public, devenant un lieu de promenade vert à nature spontanée du territoire parisien.



Situation de la Ferme du Rail

Le site choisit pour la Ferme du Rail, à la croisée du canal de l'Ourcq et de la Petite Ceinture dans le 19ième arrondissement, était un espace en friche, où carcasses de voitures et ferrailles dispersées jonchaient le sol, témoignant d'un dépôt pollué.





Implantation de la Ferme du Rail le long de la Petite Ceinture

Ressources dans un cloud en Ligne mis à disposition des étudiants, par Grand Huit



Cultures dans la serre



Restaurant-conférences-débats



Culture en toiture



15 chambres d'hébergement et 5 chambres d'étudiants



Un lieu de travail et de formation à l'agroécologie urbaine

Un équipement inclusif au service des habitants du quartier



Compost électromécanique et manuel



Culture de champignons



Ateliers pédagogiques



Potager de permaculture

> *11 CDI et 2 gérants en hivers*
> *+ 6 temps plein en été*
> *1 résident à temps partiel*
> *100 à 120 repas en hivers*
> *200 à 300 repas en été*
> *Prix du plat 11 €*

Rapport d'innovation de la ferme du rail, (2020) [En ligne]
Source : https://www.fermedurail.org/_files/ugd/5fce02_efde51a33904471bb9d3a1c733ae42dc.pdf

Ressources dans un cloud en Ligne mis à disposition des étudiants par Grand Huit
Source : https://cloud.grandhuit.eu/s/Q94qJRDcMEaFWRN?fbclid=IwAR3osIcEb3UDChjvbMPBDIGSfJOPsEW1yrUnsLOEeE087CHobUPoBDrYzR4

Inauguré fin 2019, le projet se décrit comme '*la première ferme urbaine de polyculture et d'insertion à Paris*' ou encore '*Un espace agri-urbain ouvert à tous pour accueillir, former et insérer durablement les plus fragiles*'[37] .

La Ferme du Rail, projet tant innovant qu'atypique, se pose comme un site de rencontre autour de l'agriculture urbaine et de l'hébergement, mais est également un lieu de formation et de production. Elle consiste au développement d'activités agricoles favorisant le circuit-court et la valorisation des déchets organiques de la ville. Sur une parcelle de près de 1400m2, elle développe 720m2 d'espaces cultivables selon plusieurs typologies de culture (en serre, en pleine terre en permaculture, en sacs en toiture…) permettant la culture de nombreuses denrées différentes. Sa façon de cultiver permet ainsi d'optimiser le rendement sur de petites surfaces et s'adapte parfaitement à l'environnement urbain sur lequel elle s'installe. Nous y retrouvons également un poulailler, des ruches, un bassin de filtration, un stockage pour le traitement des déchets organiques de la ville et une plateforme de compostage. Un restaurant, Le Passage à Niveau, fonctionne en lien direct avec la production de la ferme, il est capable de fournir 100 à 120 repas en hiver et 200 à 300 en été, se voulant être un restaurant de quartier pour tous, il permet de proposer des plats à prix raisonnable issus d'une production ultra locale.

37. *Rapport d'innovation de la ferme du rail*, (2020) [En ligne]
Source : https://www.fermedurail.org/_files/ugd/5fce02_efde51a33904471bb9d3a1c733ae42dc.pdf

Ce projet favorise l'inclusion des personnes les plus en déclin socialement, il propose ainsi 15 logements hébergeant 15 personnes en réinsertion, 1 logement pour un fermier-chef-formateur et 5 logements en résidence sociale pour des étudiant en horticulture.

Les logements sont sous la responsabilité d'une association qui s'occupe de leurs répartitions, de l'accès et de la bonne entente entre les hébergés. L'attribution fonctionne sous forme de contrat où tous les habitants de la ferme doivent contribuer à son bon fonctionnement. De plus l'insertion des individus commence dès la phase de construction, renforçant la participation et la cohésion envers ce lieu. De cette manière les locataires sont intégrés à la vie développée par le projet et donc favorise le sentiment d'appartenance dont nous parlions plus haut.



Plan de la Ferme du Rail

Ressources dans un cloud en Ligne mis à disposition des étudiants, par Grand Huit

Source : https://cloud.grandhuit.eu/s/Q94qJRDcMEaFWRN?fbclid=IwAR3o-sIcEb3UDChjvbMPBDIGSfJOPsEW1y-rUnsLOEeEO87CHobUPoBDrYzR4

La Ferme du Rail rend compte de nombreux avantages : *Elle génère un modèle réplicable répondant aux questions de densification des villes ; Elle forme à de nouvelles professions pour des villes durables et solidaires ; Elle intègre et inclut les plus précarisés au sein d'un collectif, les plaçant au centre du projet et les formant à des activités valorisantes et utiles ; Elle met en place un système innovant de collecte et de valorisation massive des biodéchets ; Elle offre à la ville un bâtiment vivant et productif qui renforce la biodiversité*.[38]

38. *Ibid*

C'est l'association de différents acteurs au sein d'un projet commun, acteurs qui ne se côtoieraient pas sans ce lieu, qui a permis à la Ferme du Rail de prendre vie et de devenir un modèle à suivre pour favoriser l'inclusion de tous. Par le rapport de 2023, on constate que ce projet n'est plus une utopie, mais un succès. Les habitants du quartier en sont ravis, le restaurant fonctionne et les habitants honorent leurs contrats et s'intègrent durablement à la vie du quartier.

Ainsi, ce projet innovant sur le plan social, vise à permettre l'accession aux logements pour des personnes exclues socialement, tout en les formant et les intégrant dans une dynamique de vie et d'emploi. En créant cette mixité sociale et cette dimension hybride – permaculture et inclusion – il donne la perspective qu'un avenir meilleur est possible et favorise donc le sentiment de bien-être chez ses occupants.

Dans ce travail d'étude ayant pour volonté de favoriser l'inclusion sociale d'individus par l'énonciation d'un projet d'architecture, le projet de la Ferme du Rail se positionne donc comme un exemple à suivre, tant au niveau du développement durable des territoires, qu'à la volonté de contrer l'exclusion sociale.



Moments de vie dans la Ferme

Ressources dans un cloud en Ligne mis à disposition des étudiants, par Grand Huit

Source : https://cloud.grandhuit.eu/s/Q94qJRDcMEaFWRN?fbclid=IwAR3o-sIcEb3UDChjvbMPBDIGSfJOPsEW1y-rUnsLOEeE087CHobUPoBDrYzR4

1.8 Synthèse

Nous avons pu constater au travers de cette étude, que l'exclusion qu'elle soit sociale, économique ou urbaine, est un phénomène se manifestant par le rejet, la marginalisation ou la mise à l'écart d'individus, de groupes, dans la société. Elle est le résultat de divers facteurs tels que la pauvreté, le chômage, les discriminations, ou encore le manque d'accès à l'éducation et aux services sociaux. Ces exclusions d'individus, des opportunités économiques, culturelles et sociales ont des effets dévastateurs sur leur bien-être et leur qualité de vie. L'individu se retrouve alors au centre de tout processus d'inclusion sociale.

L'architecture urbaine joue un rôle crucial dans cette lutte contre l'exclusion. Favoriser l'inclusion à travers l'aménagement des territoires, permet de donner au plus grand nombre l'accès à des espaces, à des aménités manquantes jusque-là, offrant accès, sécurité, liens, appropriation, etc. à tous ceux que la vie a placé hors des normes/standards de la société. Dans cette notion, l'acte d'aménager devient 'rendre la ville plus incluante', 'faire ville inclusive'. 'Faire ville inclusive', c'est concevoir pour répondre aux besoins des populations en marges, en créant des environnements où chacun se sent bienvenu, valorisé, acteur et de fait, intégré dans la société.

L'architecture inclusive met un point d'honneur à l'accessibilité universelle, l'hospitalité territoriale, offrant des espaces adaptés à tous, quels que soient leur âge, origines culturelles ou encore capacités physiques. De fait, elle encourage une mixité sociale favorisant la cohabitation et contribue à promouvoir le respect mutuel et la compréhension de chacun, qui sont des notions inhérentes à la volonté d'inclusion sociale.

L'individu vulnérable, devient ainsi, un acteur clé dans la conception et l'usage des espaces. En créant des aménagements inclusifs, nous favorisons la cohésion sociale et réduisons les risques d'isolement et de ségrégation.
Les individus se sentent connectés à une communauté, qui devient la leur, renforçant le sentiment d'appartenance et le bien-être général. De plus, la ville inclusive stimule l'innovation et la créativité en favorisant les échanges et les interactions entre des personnes aux parcours variés, nous amenant à tendre vers la notion d'intelligence collective.

L'objectif, ici, a été de spécifier l'adaptabilité d'un territoire/ d'un lieu au travers de sa capacité à devenir hospitalier, pour ainsi comprendre comment favoriser l'inclusion sociale au travers d'un projet d'aménagement du territoire. Également de témoigner de l'importance de créer des lieux, des espaces, de faire des villes accueillantes et équitables où chacun peut s'épanouir et contribuer à la vie collective.

Puisque que nous avons compris la marche à suivre pour aménager dans le but d'inclure, nous pouvons nous pencher sur les leviers architecturaux disponibles à la création de ces lieux pour l'inclusion. Les friches industrielles ou délaissés urbains, à l'égale de la production agricole urbaine, peuvent devenir de réels catalyseurs de changement positif au service de la cohésion sociale.

« *ces espaces représentent bien plus qu'une opportunité foncière : ils s'inscrivent dans une démarche d'écoresponsabilité, de mixité et d'inclusion sociale, indispensables pour construire une ville pérenne.*[39] »

39. Interview de Matthieu Poitevin, *RÉHABILITATION DE FRICHES INDUSTRIELLES : EXPÉRIMENTER UNE AUTRE FAÇON D'HABITER LA VILLE*, le 11 septembre 2019, Source: https://www.groupe-ogic.fr/matthieu-poitevin-friches/

Partie 2

La friche
Témoin d'une évolution

Pour comprendre comment la friche industrielle peut influencer et devenir un levier d'inclusion sociale, il est important de s'intéresser à son origine. Cette étude va permettre d'appréhender l'évolution des friches et leur état actuel, permettant ainsi de traduire leur capacité à devenir une aubaine pour les aménagements futurs.



© Maurice Falliès, *Gare et usines à Saint-Denis*, Collection musée de l'Ile-de-France, Château de Sceaux - Huile sur toile, Cliché P. Lemaitre. Source : https://histoire-image.org/etudes/evolution-paysage-industriel

2.1 Contexte historique.

La révolution industrielle en Europe.

La révolution industrielle en Europe a débuté en Grande-Bretagne vers la fin du 18ième siècle. Elle caractérise un processus majeur de transformation économique et sociale s'étalant sur plusieurs décennies. Favorisée par une croissance démographique et par l'apparition d'innovations techniques telles que la machine à vapeur, le métier à tisser mécanique ou encore l'utilisation croissante du charbon comme source d'énergie, a engendré une augmentation significative de la production industrielle. Par la suite, au cours du 19ième siècle, elle s'est progressivement étendue, notamment en France, en Allemagne, puis en Belgique et au Pays-Bas.

Cette révolution industrielle a entraîné une transition majeure dans la manière de produire, passant d'une économie agraire à une économie manufacturière. Ainsi, ont prospéré industries textiles, minières, sidérurgiques et chimiques, augmentant la production et créant de nouvelles opportunités d'emploi en milieu urbain. Cette croissance rapide a entrainé un afflux massif de travailleurs des zones rurales vers les villes productives, contribuant à une urbanisation rapide par l'apparition de nouvelles infrastructures urbaines comme les usines, les cheminées en ville, etc.

Cette période marque également un changement social, par des conditions de travail difficiles, avec la naissance de mouvements ouvriers et syndicaux. La révolution industrielle a bouleversé les modes de vies par les avancées technologiques et économiques, qui ont radicalement transformé les sociétés européennes et posé les bases du monde moderne que nous connaissons aujourd'hui.

La révolution industrielle dans le Nord-Pas-de-Calais.

Durant ce développement, la France ne cherchant pas une production de masse, se développe de façon moindre que, par exemple, l'Angleterre. Les entreprises sont donc de plus petites tailles, ce qui engendre une dispersion et une multiplicité de celles-ci au travers du territoire. En témoigne, la région du Nord-Pas-de-Calais, zone stratégique d'échanges commerciaux, a joué un rôle crucial dans le développement industriel de cette période, devenant la première région de France à connaître ce bond industriel.

En effet, le Nord-Pas-de-Calais, par sa richesse en ressources naturelles pour l'industrialisation, comme le charbon et le minerai de fer, est devenue l'une des principales régions productives de cette période. Cette abondance de ressources a permis à la région de devenir un centre important de l'industrie sidérurgique et métallurgique, la plaçant deuxième producteur d'acier français après la Lorraine. En plus de l'industrie minière et métallurgique, le Nord-Pas-de-Calais était connu pour l'industrie du textile. Les villes de Lille-Roubaix-Tourcoing particulièrement, sont devenues des centres de production important au cours de cette période.

Cette rapide et intense industrialisation a entraîné une urbanisation rapide, le développement de la classe ouvrière, ou encore une explosion démographique. Cette dernière s'est traduite par une vague d'immigration venant d'Italie, de Belgique, d'Allemagne, ou par la suite d'Afrique du Nord, pour de la main d'œuvre. Cette immigration de main d'œuvre deviendra ensuite, une immigration de peuplement dont le caractère permanent et définitif forgera les futures structures sociales de certaines régions de France. Représentant une période sombre pour les travailleurs, ouvriers aux conditions de travails difficiles, elle a conduit à des mouvements syndicaux pour améliorer les conditions de travail et les droits des travailleurs.

En résumé, l'impact de l'industrialisation a été profond sur la structure sociale, économique et culturelle de la région, façonnant son identité industrielle jusqu'à nos jours.

Arrive ensuite la première guerre mondiale qui fût dévastatrice, autant sur le plan humain que sur le plan matériel. Elle entraîna un mouvement de reconstruction permettant la renaissance économique et culturelle d'avant-guerre. Mais rapidement, arriva la crise économique de 1929, suivie de la seconde guerre mondiale, retardant ainsi ce processus de renaissance. Ce n'est qu'à partir de 1946, début de période d'après-guerre, que les industries tentent de retrouver leurs puissances de productions. Reprenant et modernisant les activités de textiles, houillères ou sidérurgiques au début des années 50, les compagnies semblaient retrouver leurs puissances industrielles… Mais l'abondance et le faible coût du pétrole à la même époque, additionnés au coût amoindrie de la main d'œuvre hors de France, par exemple des pays asiatiques pour le textile, marque le début de la mondialisation.



Groupe de Mineurs et de Galibots, Denain, Le 2 mai 1906, Photographe : Inconnu, Source : http://genealogiemo59.canalblog.com/archives/2016/06/06/33918283.html



Déstruction du double chevalement de Darcy par Charbonnages de France, le 14 septembre 1993, Photographe : Inconnu, Source : https://www.lejsl.com/edition-de-montceau-les-mines/2012/05/02/le-traumatisme-du-patrimoine-perdu

La désindustrialisation

La désindustrialisation marque la fin de la révolution industrielle dans les pays dits développés à partir des années 1970.

Durant la période d'après-guerre, celle des Trente Glorieuses, la France connaît une forte croissance économique. C'est à cette même période que les entreprises, cherchant à réduire les coûts de productions, entraînent un phénomène de mondialisation. Cette mondialisation, par l'ouverture des marchés mondiaux et une intensification de la concurrence mondiale, provoque une délocalisation des entreprises vers des pays où le coût de main-d'œuvre est moins élevé. De plus, l'apparition de progrès technologiques tels que l'automatisation et la robotisation, a permis d'augmenter la productivité ont de fait, réduisant le besoin de main-d'œuvre dans de nombreux secteurs industriels.

La désindustrialisation, combinée à la crise pétrolière des années 70, a provoqué d'importantes conséquences sociales en France, et dans les autres pays ayant connu un développement économique durant la révolution industrielle. En effet, les régions dépendantes de l'industrie ont assisté à la fermeture de manufactures en masse, ce qui a engendré une hausse notable du chômage, la perte de revenus et le déclin démographique pour les travailleurs.

Ainsi, ce processus de désindustrialisation a provoqué des répercussions sociales profondes qui vont au-delà des simples pertes d'emplois. Elle affecte les communautés dans leur ensemble, perturbant les dynamiques sociales, économiques et culturelles, et nécessite des réponses politiques et sociales adaptées pour atténuer ses effets négatifs et favoriser la résilience des populations touchées.

Outre les problèmes sociétaux, ce phénomène provoque la multiplication des sites d'installations industrielles à l'abandon, des bâtiments désaffectés, autour desquels se sont construits des quartiers ouvriers… Le cas de la région Nord-Pas-de-Calais, et surtout la métropole lilloise en témoigne, territoire largement touché par cette transition économique.

2.2 Une friche, c'est quoi ?

Origine et définition de la notion de 'Friche'.

Le terme de 'friche' est une notion relativement récente. D'après le dictionnaire de l'académie française, il prendrait son étymologie du néerlandais *virsch (lant)*, « *terre fraîche* » désignant « *une terre gagnée sur la mer à l'aide de digues* »[40]. Par la suite, ce mot devient un terme urbanistique décrivant des terrains laissés à l'abandon. Ces lieux sont identifiés selon certains critères, leur dimension, la nature du terrain ou encore leur temps de vacances.

40. Définition de friche Source : https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9F1662#:~:text=xiiie%20siècle..la%20culture%20a%20été%20abandonnée.

Aujourd'hui, le terme de friche prend la définition « *Espace laissé à l'abandon, temporairement ou définitivement, à la suite de l'arrêt d'une activité agricole, portuaire, industrielle, de service, de transformation, de défense militaire, de stockage, de transport.*»[41] désignant ainsi tous types d'espaces, de lieux laissés en désuétude.

41. Définition selon l'ADEME, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, « *Requalification durable des friches.* », 2015

Nous pouvons ajouter ici, la notion de friche industrielle, qui se définit par « *[…] des installations industrielles et commerciales abandonnées, inexploitées ou sous-utilisées, dans lesquelles la contamination de l'environnement, réelle ou perçue, rend une expansion ou un réaménagement difficile.»*[42]

42. Définition de Friche, Source : https://www.actu-environnement.com/ae/dictionnaire_environnement/definition/friche.php4

Diverses situations peuvent engendrer la situation de friche, ce terme relève donc d'un caractère plurivoque. En témoigne, Gilles Clément dans son livre « *Manifeste du Tiers paysage* », il dit « *Le délaissé procède de l'abandon d'un terrain anciennement exploité. Son origine est multiple : agricole, industrielle, urbaine, touristique, etc. Délaissé et friche sont synonymes. La réserve est un lieu non exploité. Son existence tient au hasard ou bien à la difficulté d'accès qui rend l'exploitation impossible ou coûteuse. Elle apparaît par soustraction du territoire anthropisé.*»[43]

43. CLÉMENT Gilles, « *Manifeste du Tiers paysage* », 2004, p.9

En somme, le terme de friche se décline selon l'ancienne affectation de l'espace sur lequel elle se trouve, qu'elle soit rurale ou urbaine, nous pouvons citer, par exemples la friche agricole, la friche militaire, ou encore la friche minière. Ainsi, toutes friches ont un point commun, la notion d'abandon, de césure d'espaces autrefois actifs.

Apparition des friches.

Comme cité ci-avant, à partir des années 70 la France subit des crises économiques et une mondialisation entraînant le phénomène de désindustrialisation. On assiste alors à l'effondrement d'une multitude de secteurs d'activités industrielles.

À la suite de ce phénomène de délocalisation, nombres de sites industrielles ferment, les laissant à l'abandon, à la seule occupation de la nature. C'est de cet enchaînement et par l'apparition par profusion de friches industrielles, que le terme de friche apparaît comme une réelle problématique dans l'aménagement des territoires.

Afin de comprendre les processus d'abandon de ces espaces délaissés, pouvant être perçus comme des ressources perdues ou futures, il est important ici de distinguer deux processus de mutations. L'un témoignant de l'apparition d'une friche de manière subie et l'autre, plus abstrait, celui de la friche instrumentalisée témoignant d'une prise de conscience.



Démolition friche Lepoutre, Tourcoing, *À Tourcoing, la friche Lepoutre va laisser place à un projet immobilier,* Photographe : Thierry Thorel, Source : https://www.lavoixdunord.fr/1203976/article/2022-07-10/la-metropole-de-lille-territoire-de-friches-histoire-etat-des-lieux

Friches subies

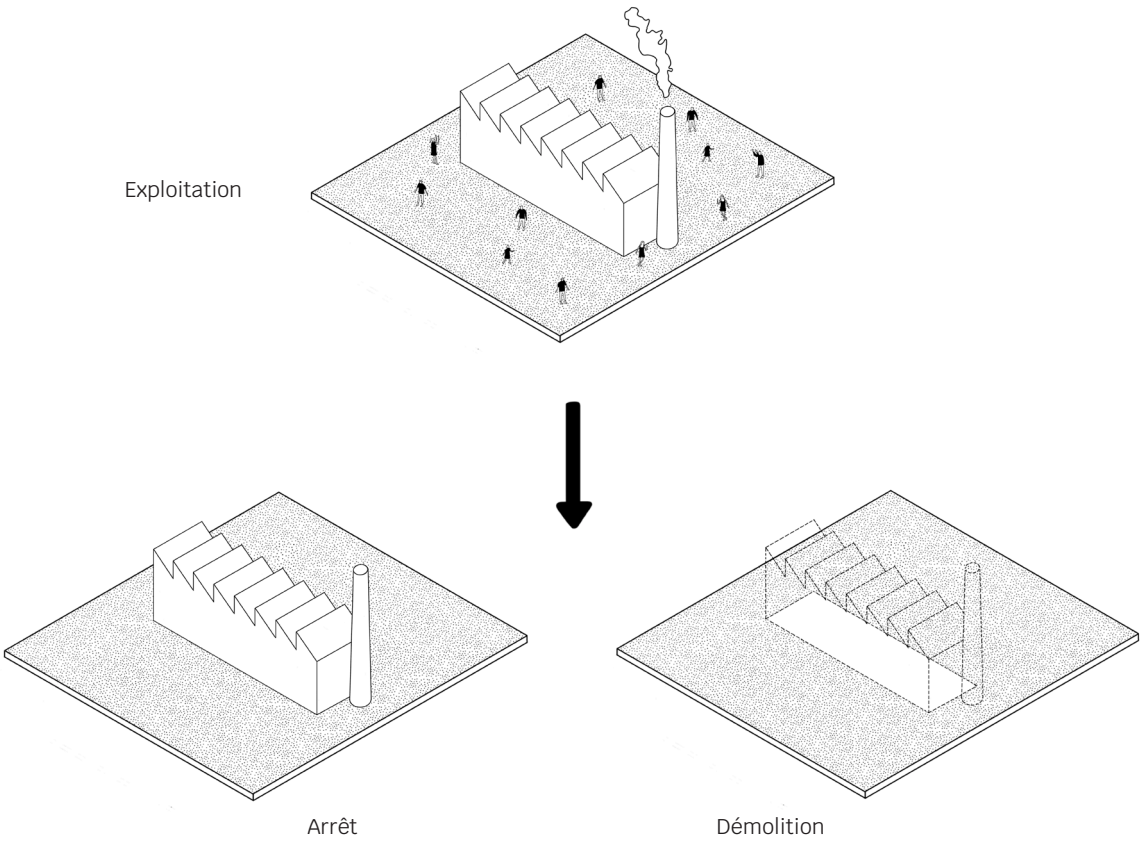
Les friches dites 'subies' sont le résultat direct du processus de mutation industrielle décris précédemment. Leurs émergences est une conséquence de la récession économique, sociale, ou spatiale découlant de la modification des systèmes de productions. Nous pouvons ainsi les définir comme des friches du déclin. Que ce soient ces mutations sociales ou les sites délaissés qui en découlent, ils sont difficilement acceptés au travers des territoires. En effet, les friches deviennent alors des témoins d'un passé industriel prospère ayant construit l'identité des villes, une nostalgie d'une époque passée. Une fois abandonnées, elles renvoient une image négative, elles choquent, et deviennent alors des témoins inquiétants de l'instabilité de la société et des changements des modes de vie.

Illustré par le journaliste du Monde Fottorino, dans son livre 'La France en friche' : « *La France en friche ! L'image déplaît à notre société civilisée qui siècle après siècle, dans chaque intervalle laissé par les guerres, s'est évertuée à défricher. Habitué à ses paysages humanisés, à l'ordre éternel des champs, l'Hexagone n'ose plus se regarder en face, de peur de se découvrir de bien curieuses rides. La France se désertifie autant qu'elle se défigure.* »[44] Durant cette même période, d'autres facteurs sont également moteurs d'apparition de friches, comme la migration urbaine qui, provoquée par l'exode rural, conduit à l'abandon de villages ou de quartiers créant des friches rurales. Ou encore, par les évolutions des habitudes de consommation ou des modes de vie, rendent certaines infrastructures inutiles et génèrent ainsi des friches.

44. FOTTORINO Eric, « *La France en friche* », 1991, p.13

La surabondance de ces friches, par rapport à la capacité du marché à absorber ces mutations, pose de grands défis et interpelle les autorités publiques. Les friches industrielles sont alors associées à un déclin de la vie sociale ouvrière et à un dynamisme économique révolu. C'est pourquoi, les premières réponses à cette problématique concernant l'avenir de ces espaces devenus obsolètes, était celle de la table rase, ainsi de nombreux sites vont faire l'objets de destructions massives.

Ce sentiment négatif à l'égard des friches, industrielles, rurale ou encore agricole, persiste alors jusqu'au début des années 90. Toutefois, une ère plus optimiste s'ensuit, avec l'émergence croissante des friches instrumentalisées, devenant une nouvelle manière de gérer ces espaces dans les politiques publiques et l'aménagement du territoire.



Friches subies

Production personnelle

Friches instrumentalisées

En 1985, la DATAR (délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et l'attractivité régionale) commande un rapport nommé « *Les grandes friches industrielles* ». Ce rapport met en évidence le nombre de friche sur le territoire français. Il dénombre près de 20 000 hectares de friches, dont 50% sont dans le Nord-Pas-de-Calais. Par ce rapport, une certaine conscience est acquise en mettant en avant « *les valeurs urbanisantes de l'industrie et de son patrimoine bâti.* »[45]

Ainsi, à partir du milieu des années 80, la friche acceptée, mieux connue et identifiée, devient une opportunité foncière d'agir sur les aménagements des territoires et d'éviter l'étalement urbains. Les friches instrumentalisées, relatant de friches agricoles ou bâties, etc. deviennent alors des leviers de négociations pour les politiques et acteurs des villes.

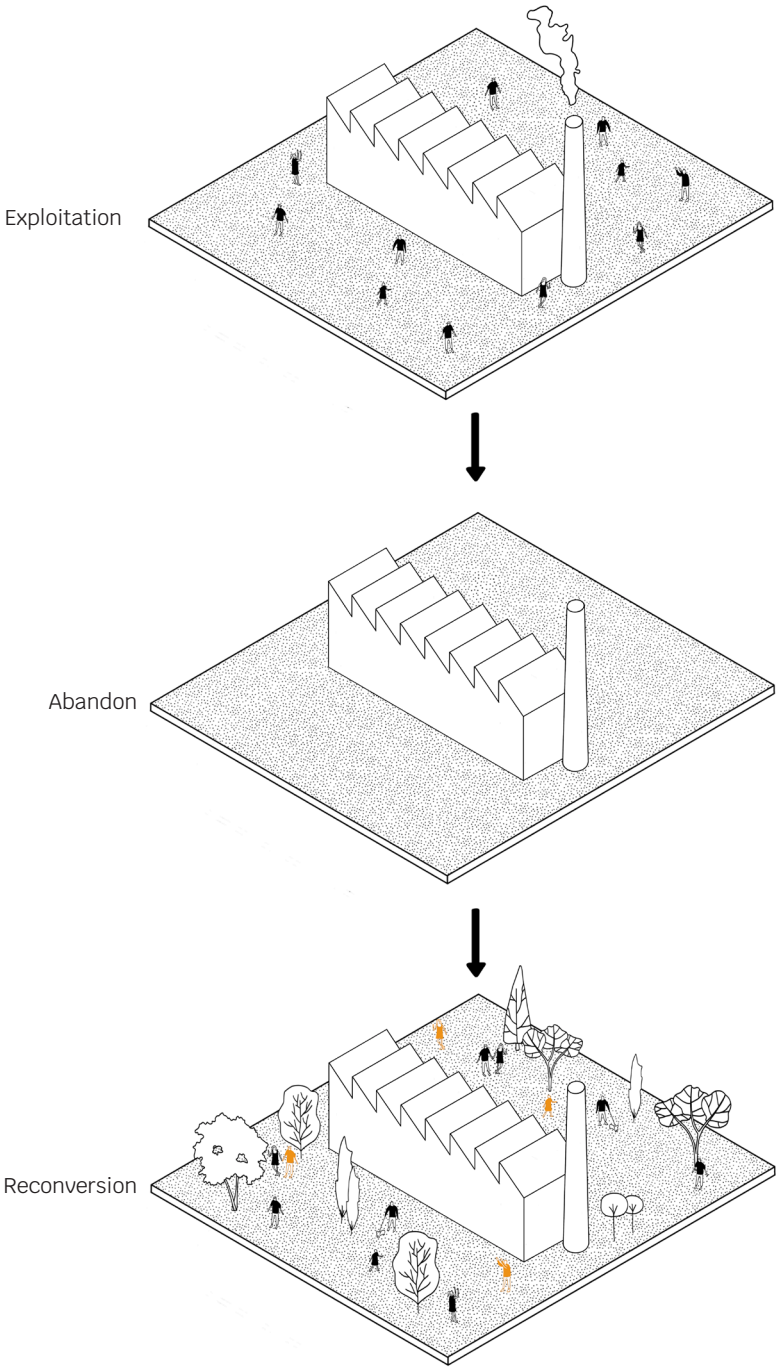
« *La friche en projet est celle qui est instrumentalisée pour des réaffectations futures et qui deviendra la friche en vie, exploitée pour de nouvelles activités permanentes ou temporaires.* »[46] Cette notion témoigne donc d'une volonté de recyclage de ces délaissés, d'une volonté de conserver ces témoins d'une époque passée.

Dès lors, en France et dans le reste de l'Europe, les friches sont réinvesties. D'abord par le milieu artistique, en musée, théâtres, salles de concert, etc. et ensuite par tout programme, par exemple en établissements scolaires, bureaux, logements sociaux ou lofts de prestige, médiathèques, centres commerciaux, etc. ; les reconversions architecturales d'anciens sites industriels font maintenant partie de notre paysage quotidien.

De nos jours, ces friches sont devenues des sujets de fascination et nombreux projets de reconversion sont proposés à travers le territoire. Ainsi, les friches urbaines sont considérées comme de réelles opportunités foncières dans l'aménagement des territoires.

45. REAL Emmanuelle, « *Reconversions. L'architecture industrielle réinventée* », In Situ [En ligne], 26 | 2015, mis en ligne le 06 juillet 2015, consulté le 19 avril 2024. Source: http://journals.openedition.org/insitu/11745 ; DOI: https://doi.org/10.4000/insitu.11745

46. PERRIN Jessica, « *La reconversion des friches urbaines en espaces publics verts : Le cas de high line à New-York* » Source: https://archipel.uqam.ca/9483/1/M14835.pdf , 2017, p.5



Friches instrumentalisées

Production personnelle

2.3 La reconversion architecturale, alternative à la déconstruction.

À partir des années 50-60, le phénomène de reconversion naît aux États-Unis grâce aux artistes, ils investissent des bâtiments industriels désaffectés devenant des ateliers ou encore des espaces privés d'habitation, ainsi nommés 'lofts'. Par la suite, en Europe du Nord, la reconversion apparaît également sous la même forme, des réinvestissements autour des arts. En France, c'est à partir de 1970 par la transformation de la cartoucherie de Vincennes, ancien lieu de production d'armes et de poudres, en espaces de création théâtrales que le phénomène émerge. La reconversion apparaît alors sous la forme d'une démarche marginale, par des artistes ou collectifs en quête d'espaces d'expression, transformant des lieux en désuétudes inspirant, en fabriques culturelles.

Ce n'est qu'à la fin des années 70 que les architectes commencent à s'intéresser aux friches industrielles. B.Reichen et P.Robert deviennent ainsi les architectes précurseurs de la reconversion industrielle en France, avec la reconversion de la filature Le Blan à Lille en 1980 et de l'usine Blin et Blin à Elbeuf en 1983. Cette revitalisation, en programme de logements et fonctions collectives, témoigne d'une prise de conscience des opportunités qu'offrent la réutilisation des bâtiments industriels. Ces deux interventions marquent alors le début du processus de reconversion en France, qui était ignoré jusque-là.

Dès cette prise de conscience, ces anciens sites industriels sont intégrés dans le renouvellement urbain. Ces bâtiments, témoins historiques et sociaux, porteurs de formes diversifiées, deviennent les leviers de revalorisation de quartiers, de reconquête du foncier ou encore de restitution d'espaces aux habitants. Des questions se posent alors sur les types d'intervention, faisant l'objet de différentes démarches architecturales selon l'état existant et les objectifs de développement urbain poursuivis.

Les modes d'intervention

Ces interventions sur ce patrimoine industriel peuvent prendre différentes formes : restauration, réhabilitation, rénovation, réutilisation, restructuration, requalification ou reconversion. Citons ici Emmanuelle Real, chargée d'études sur le Patrimoine Industriel au Service de l'Inventaire et du Patrimoine pour la région Haute-Normandie, qui dresse la classification de ces termes dans «*Reconversions. L'architecture industrielle réinventée.*»[47]

47. REAL Emmanuelle, "*Reconversions. L'architecture industrielle réinventée*", In Situ [En ligne], 26 | 2015, Mis en ligne le 06 Juillet 2015, consulté le 23 Avril 2024. Source : http://journals.openedition.org/insitu/11745 ; DOI: https://doi.org/10.4000/insitu.11745 p.11/12

La restauration

« *En architecture comme dans le domaine artistique, la restauration est un travail minutieux de réparation scientifique et de reconstitution historique qui vise à rendre son aspect d'origine à un édifice historique dénaturé par le temps et l'usage. Cette pratique revendique la conservation à l'identique du patrimoine bâti au risque de le priver de toute réutilisation possible. Elle exprime de la manière la plus exacerbée le caractère fétiche du patrimoine en le déconnectant du contexte actuel et en privilégiant la forme à l'usage.* »

La réhabilitation

« *La réhabilitation, en architecture, consiste à améliorer l'état d'un bâtiment dégradé ou simplement ancien afin qu'il puisse conserver sa vocation initiale. Cette opération de remise en état s'accompagne d'une mise en conformité du lieu selon les normes en vigueur, que ce soit en matière de sécurité, d'hygiène, de confort ou d'environnement. La réhabilitation peut également avoir une dimension urbaine et s'appliquer à un îlot ou un quartier, mais concerne essentiellement l'habitat. La pratique de la réhabilitation urbaine est amorcée dans les années 1970 en réaction aux opérations de rénovation d'après-guerre et permet le maintien des populations en place.* »

La réutilisation

« *La réutilisation d'un édifice pour une fonction à laquelle il n'était pas destiné initialement est un phénomène spontané et fréquent au cours de l'histoire. Elle se justifie par l'intérêt économique de réinvestir des édifices existants pour leur situation et leurs droits acquis. Chaque époque en offre de nombreux exemples : temple romain transformé en église, manufacture textile en hôtel particulier, halle de verrerie en grange, couvent en filature, palais transformé en musée... Sans compter les usines réaffectées à d'autres activités industrielles. La réutilisation reste avant tout une démarche d'opportunité et la valeur patrimoniale du site n'a pas un caractère déterminant dans ce processus. Dans la plupart des cas, la réutilisation d'un bâtiment, pour peu qu'il soit en bon état, ne demande que peu de travaux d'adaptation. Il peut même parfois s'agir d'un banal transfert de propriété.* »

La rénovation

« *Si l'on considère les grandes opérations de rénovation urbaine menées dans les années 1960-1970, le terme est une complète antinomie. Rien de commun, en effet, entre ce qu'il laisse entendre et la réalité qu'il recouvre. S'il y a bien remise à neuf, c'est par la table rase qu'elle s'opère. La rénovation est un acte radical qui consiste le plus souvent à raser un bâtiment ou un îlot pour reconstruire sans référence au contexte préexistant. La politique mise en œuvre depuis les années 2000 par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) est une notion différente qui vise à restructurer des quartiers en difficulté dans un objectif de mixité sociale et de développement durable par la réhabilitation de bâtiments dégradés.* »

Enjeux et opportunités de la reconversion des friches

Nous avons constaté ci-avant le processus d'apparition des friches. Ces friches polluées ou non, bâtis ou non, représentent des sites ayant accueilli des activités par le passé, qui se retrouvent aujourd'hui abandonnés dans un tissu urbain, péri-urbains ou encore rurale. La reconversion de ces friches représentant un foncier disponible important, mais quelles opportunités, quels enjeux, quels outils offre-t-elle dans le développement des territoires ?

La volonté de répondre aux besoins actuels des habitants sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins[48], intégrant les aspects économiques, sociaux et environnementaux, représentent aujourd'hui les fondements du développement territoriale durable français.

48. Assemblée générale des Nations Unis, *Rapport Brundtland*, 1989 Source : https://www.pfi-culture.org/wp-content/uploads/sites/1052/2016/04/1987rapport-brundland.pdf

Par ces objectifs le développement des territoires se voulant durable incombe de contrer l'étalement urbain, la surconsommation du foncier disponible et de fait, l'artificialisation des sols. En témoigne, l'actualité politique avec la loi 'Climat et résilience' de 2021 portant sur la lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ces effets. Cette loi s'articule autour de cinq thématiques: consommer, produire et travailler, se déplacer, se loger et se nourrir. Elle se traduit « *par un objectif de division par deux du rythme d'artificialisation et de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici à 2030, aboutissant à une politique de zéro artificialisation nette (ZAN) à partir de 2050.* »[49]

49. PELÉ Nicolas et GRIMAL Christine pour CEREMA, Réhabiliter les friches : opportunités et méthodologie, publiée le 14/03/2023 Source: https://www.cerema.fr/fr/actualites/rehabiliter-friches-opportunites-methodologie

Face à ces exigences de sobriété foncière, la reconversion de friches urbaines devient une réponse évidente, par le fait que ces friches sont des sites déjà artificialisés. Ainsi, les politiques mettent à disposition des outils aux collectivités et aux aménageurs, comme Bénéfriches, développé par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la Maîtrise de l'Energie) qui permet de quantifier les bénéfices environnementaux, économiques et sociétaux de la reconversion de friches.

Ou encore, des aides financières, aidant les acteurs à contrer le frein principal dans la reconversion, qu'est le coût lié à la dépollution des sols.

Malgré ces coûts importants de dépollution, recycler une friche industrielle offre tout de même des perspectives financières intéressantes. Notamment grâce à la réutilisation des matériaux ou des structures par exemple.

Jean Bernard Cremnitzer[50] dans une étude[51] a mis en évidence le potentiel économique relatif aux reconversions architecturales. Il confronte le coût d'un projet neuf, à celui d'une transformation, dans l'exemple d'une ancienne usine de locomotives reconvertie en résidence pour des compagnies de théâtre, situé à Sotteville-lès-Rouen en Normandie. Après étude, les chiffres sont frappants. En effet, il constate que le coût de la déconstruction en plus du coût du neuf atteint la somme de « 4 141 125,00 euros » ; alors que le coût de la reconversion, en conservant les matériaux atteint la somme de « 837 062,50 euros », soit une différence de plus de 3,3 millions d'euros.

La reconversion, la transformation, ou encore le recyclage se posent donc comme des actes inhérents au développement durable. Outre le contre à l'étalement urbain, ou encore les avantages financiers explicites, cette notion permet également de préserver les ressources naturelles premières, fortement sollicitées dans le monde de la construction. En témoigne Philippe Deshayes : « *Le secteur du bâtiment et de la construction est l'un des secteurs les plus concernés par les enjeux du développement durable. Les chiffres français sur lesquels entreprises, institutions et experts s'accordent sont en effet impressionnants : les bâtiments (la construction) représentent environ 40% des émissions de CO2 des pays développés, 37% de la consommation d'énergie et 40% des déchets produits.* »[51]

Les friches urbaines représentent des zones de ruptures à la fois physiques, sociales ou territoriales. Elles forment un patrimoine dans les villes, celui de la révolution industrielle, et par conséquent témoigne d'une époque révolue pour la population.

50. CREMNITZER Jean Bernard, architecte du patrimoine et administrateur du CILAC (Comité d'Information et de Liaison pour l'Archéologie) depuis 2013

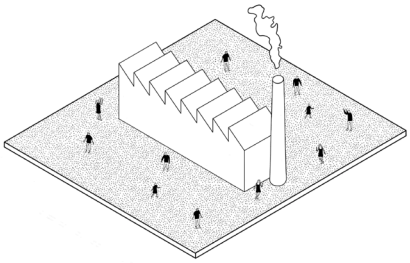
51. CREMNITZER Jean Bernard, Conférence vidéo, « *Quelques problématiques de la reconversion des bâtiments industriels* », Cité de l'architecture et du patrimoine, Source : https://www.youtube.com/watch?v=GoGFeTdQ6lQ, 13 février 2012.

51. DESHAYES Philippe, « *Le secteur du bâtiment face aux enjeux du développement durable : logiques d'innovation et/ou problématiques du changement* », Innovations, 2012/1 (n°37), p. 219-236. DOI : 10.3917/inno.037.0219. Source: https://www.cairn.info/revue-innovations-2012-1-page-219.htm

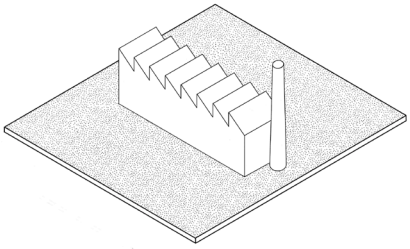
S'inscrivant tout autant dans la démarche de développement durable des territoires, les opportunités sociales sont alors inhérentes à cet acte de reconversion. La transformation de friches devient donc porteuse de bien d'avantages en rapport avec ce que nous évoquions plus haut dans la partie 1, c'est-à-dire favoriser l'inclusion sociale. En effet, ce patrimoine partagé de tous, permet le rattachement à des enjeux sociologiques importants en faveur de l'inclusion, notamment celui du sentiment d'appartenance. Ainsi, les nombreux enjeux sociologiques favorisant l'inclusion d'individus, peuvent devenir de réelles opportunités pour redynamiser ces lieux.

Les friches urbaines ont une place centrale dans les villes. De part cette proximité territoriale attractive, la création de lieux favorisant les liens sociaux pose un paramètre de conception indispensable pour une inclusion. Ces ressources urbaines deviennent ainsi des vecteurs de mise en commun, de collectivité, et donc de rassemblement d'individus autour d'un patrimoine partagé. En effet, créer des espaces publics inclusifs favorise la rencontre entre les habitants de tous âges et milieux socio-économiques, renforçant ainsi les liens sociaux et la cohésion communautaire. Promouvoir cette mixité sociale, et remettant l'individu au centre de tout aménagement, engendre une amélioration de la qualité de vie des habitants/acteurs/citoyens, ayant comme effet de favoriser le bien-être et l'appartenance de chacun dans le projet.

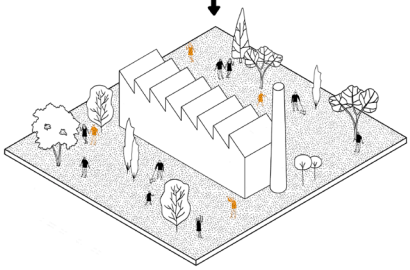
Les friches industrielles, une fois misent à nue, deviennent alors des lieux d'hospitalité laissant place à l'appropriation, à l'imagination, à la participation et favorisent donc le sentiment d'appartenance. Elles deviennent également créatrices d'emplois locaux et participent à la dynamique économique des territoires. Ainsi, l'inclusion sociale est omniprésente dans le processus de reconversion des friches industrielles. Elle devient ainsi une opportunité, voire une évidence de fabriquer la ville dans une destination sociale par le biais d'une densification ou d'une intensification des usages, formateurs de liens sociaux.



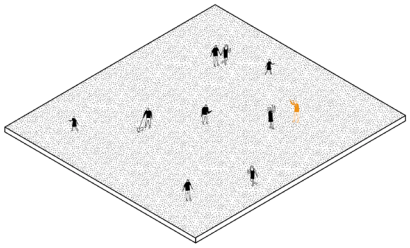
Exploitation



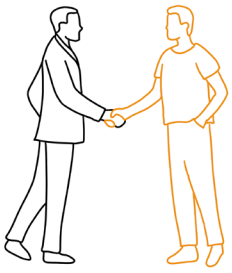
Abandon



Reconversion



Liberté d'appropriation



Création d'échanges



Sentiment d'appartenace

Enjeux et opportunités sociologiques

Production personnelle

La politique de développement urbain concernant les friches dans la métropole lilloise.

Comme cité ci-avant, la région Nord-Pas-de-Calais, et surtout la métropole européenne de Lille (MEL), est un territoire particulièrement touché par l'apparition des friches industrielles ou de délaissés urbains. Étant le territoire d'implantation du projet ci-proposé en partie 3, il paraît nécessaire de définir la politique de développement urbain de la MEL, concernant le traitement de ces espaces vacants.

La MEL a mis en place une politique de développement urbain visant à réhabiliter et valoriser ses friches industrielles et espaces délaissés. Cette stratégie est développée selon des méthodes et approches pour revitaliser les quartiers et promouvoir un développement durable. Issue du « *Rapport de la mission communautaire 'friches industrielles et pollutions historiques'* » remis au conseil du 21 Juin 2010, comporte 53 propositions visant à améliorer la prise en compte de ces problématiques.[52] Ainsi, la délibération à définie 5 axes d'interventions principaux formant cette stratégie d'intervention :

52. *Délibération cadre - Des friches industrielles pollués à la régénération urbaine – Axes d'intervention et plans d'actions*, Réunion du conseil du 01/07/2011, Présidente AUBRY Martine, Maire de Lille https://static.lillemetropole.fr/deliberations/pdf/11_C_0282.PDF, p.4/5

<u>Axe 1</u> : PRODUIRE UN ATLAS PARTAGÉ ET ACTUALISÉ DES FRICHES INDUSTRIELLES ET DES TERRAINS AFFECTÉS PAR DES POLLUTIONS HISTORIQUES.

Cet inventaire permet d'évaluer l'ampleur des friches présentes et de les classer selon leur potentiel de reconversion. Il permet d'accéder aux informations disponibles sur chaque site, afin de produire les diagnostics de territoire préalables à la planification et à l'engagement de projets, et met en place un dispositif de traçabilité concernant la pollution des sols.

<u>Axe 2</u> : DÉFINIR LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE DE LA RÉGÉNÉRATION DES FRICHES INDUSTRIELLES.

Le second axe permet de faciliter et homogénéiser les interventions sur le territoire dans un souci d'efficacité, de sûreté et de maîtrise des coûts. Il précise la prise en compte de la pollution des sols, les conditions de recyclage et élabore un plan stratégique pour la régénération des friches.

Axe 3 : METTRE EN PLACE DES INSTANCES PARTENARIALES PERENNES DE COPRODUCTION ET DE RÉGULATION.

Ce troisième axe témoigne de la volonté de mise en place de comités de pilotages communautaires et de constituer un groupement d'intérêt public, en somme de créer un « conseil d'experts ». Ce groupement peut piloter ou participer à un ou plusieurs programmes européens de coopération, et bénéficier de financements européens.

Axe 4 : ANIMER, CONSEILLER, COMMUNIQUER.

Ce quatrième axe permet de diffuser et de transférer les savoir-faire auprès des communes. Il permet d'informer et échanger avec les acteurs de l'aménagement (publics et privés) et d'informer les citoyens.

Axe 5 : FAVORISER L'INNOVATION ET LA RECHERCHE.

Ce cinquième et dernier axe permet l'accompagnement des programmes de recherche touchant aux problématiques les plus fréquemment rencontrées sur notre territoire ; pour promouvoir le développement d'entreprises et la création d'emplois dans le secteur de la dépollution, en vue d'exporter des savoir-faire novateurs.

Ainsi, la volonté de la MEL dans le renouvellement urbain est d'agir pour la reconstruction de 'la ville sur la ville'. Elle énonce la volonté de réutiliser les ressources déjà disponibles du territoire, comme les friches industrielles ou les délaissés. Dans ce but, la Métropole Européenne de Lille lance une politique pour endiguer l'étalement urbain, assurant l'équilibre entre terrains bâtis et terrains naturel, visant à préserver 50% de son territoire en terrain naturel.

Pour la MEL, les friches représentent donc un foncier important permettant de répondre à de multiples problèmes en termes d'aménagement du territoire et de réutilisation de ces espaces. Cette politique trouve ses limites dans la différenciation à faire entre 'faire la ville sur la ville' et 'reconvertir pour aménager'.

En effet, réaménager ces espaces ne veut pas forcément dire les reconvertir, et donc témoigne plus d'une volonté de profits économiques, plutôt que de profits d'aménagements territoriaux.

Le principal frein dans la reconversion des friches est donc économique. Actuellement, la part la plus importante des réaménagements de friches se fait par le logement. En raison du coût important de la reconversion de ces friches, les opérateurs immobiliers ont moins de difficultés à acquérir un terrain que les collectivités, d'où les choix d'un réaménagement à une réelle reconversion. Ainsi, de par ces freins budgétaires, démolir pour ensuite reconstruire des logements, permettant d'équilibrer les dépenses, trouve plus d'intérêt auprès des aménageurs plutôt que de reconvertir et réactiver ces espaces porteurs de mémoire, de patrimoine.

En témoigne Damien Delaville, coordinateur de l'action 'friches' à l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) : « *Le nerf de la guerre est de déterminer comment faire l'arbitrage entre un projet de construction de logements en milieu urbain sur une friche qui pourrait avoir un potentiel très intéressant pour un espace vert, et la limitation de l'extension urbaine. (…) Il ne faut pas oublier qu'une friche est porteuse d'un patrimoine, d'une mémoire sociale. Il existe des sites où des personnes ont travaillé toute leur vie. (…) Elles sont nécessaires à l'évolution des villes. Elles offrent à la fois aux collectivités, aux urbanistes et aux écologues de prendre le temps de penser leur projet à long terme.* »[53]

53. MEYER Charlotte, Journaliste pour Les Echos, *Friches urbaines : Les défis de la transformation durable*, publié le 17 mai 2023, Source : https://www.lesechos.fr/weekend/planete/friches-urbaines-le-defi-de-la-transformation-durable-1944372



Friches sur le territoire de la metropole lilloise

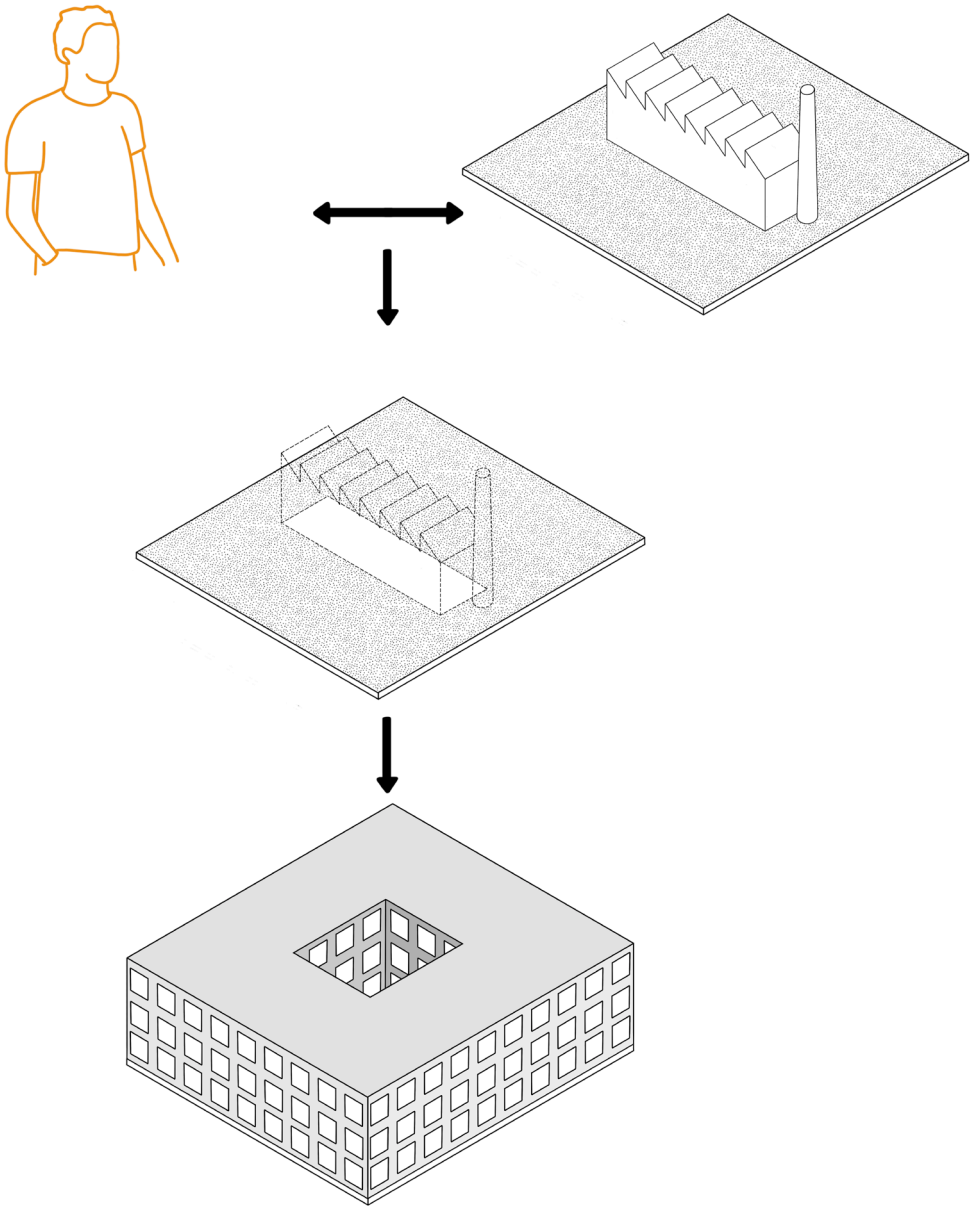
Production personnelle à l'aide de QGis et des données BASIAS (Base de données des anciennes activités industrielles et de services)

2.4 Synthèse.

L'émergence des friches résulte des changements économiques et sociaux provoqués par la désindustrialisation et l'évolution des modes de productions apparus dans la deuxième moitié du 20ième siècle. Le terme de friche représente alors d'anciens sites ayant eu une activité par le passé qui aujourd'hui, a cessé. Ces sites industriels abandonnés, sous-utilisés ou délaissés représentent dès lors, des problématiques territoriales. Loin d'être considérées comme des témoins d'une époque, ces friches deviennent alors révélatrices d'une rupture économique, territoriale et donc sociale. Elles témoignent ainsi d'une perception urbaine négative. Les friches sont, à ce stade, subies.

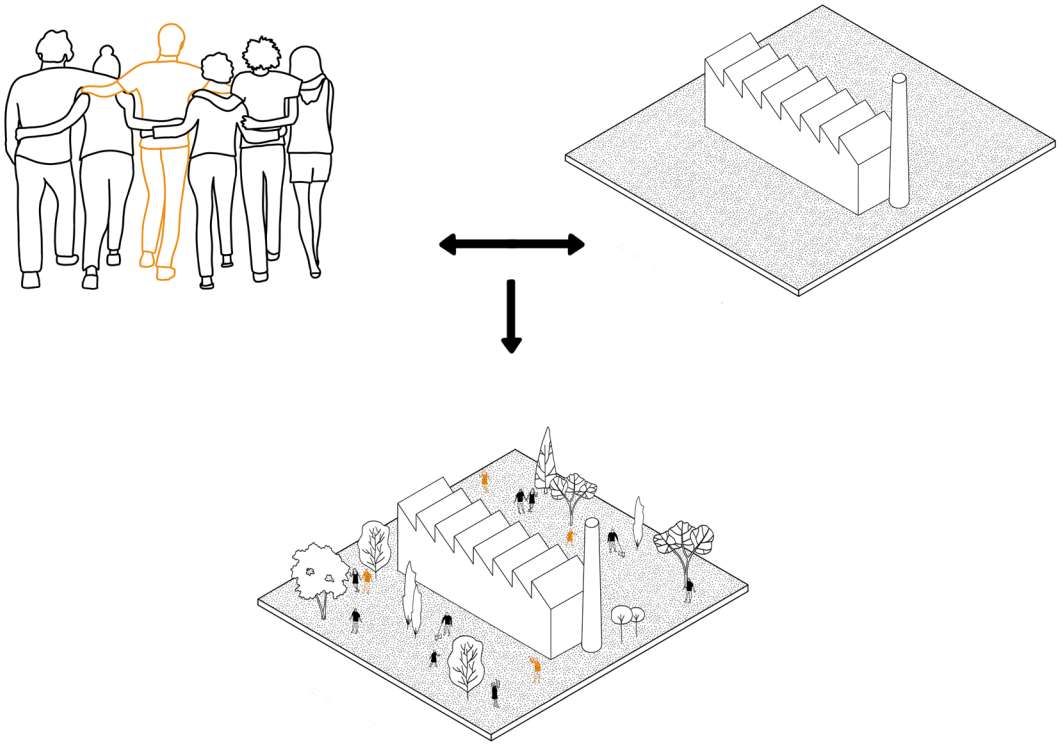
Face à ces constats, et au rythme auquel ces friches apparaissent, une prise de conscience a lieu, les plaçant au cœur des politiques d'aménagement des territoires. Le principe de la table rase est alors révolu, et l'heure est venue de recycler ces espaces. D'abord considérées comme des lieux réinvestis de façon marginale, les friches apparaissent comme du foncier disponible à l'expression des arts, puis au milieu des années 80, ces sites deviennent des opportunités au développement des territoires. Ainsi, la volonté de recycler ces friches est née par la revalorisation de ces espaces en attente. Ce recyclage vise à réhabiliter les sites dégradés, leur donnant une nouvelle fonctionnalité, et utilisant un foncier disponible.

Par la suite, cette démarche de recyclage évolue vers une volonté plus large, elle intègre alors les principes de développement durable et de contre à l'étalement urbain. Cette évolution permet de passer d'une volonté de recyclage de friches, à une volonté de reconversion, visant à transformer ces terrains en espaces urbains multifonctionnels. Cette approche s'inscrit dans une vision de développement durable des territoires, favorisant l'efficacité énergétique, la gestion des ressources ou encore la création d'espaces verts et de mobilité. Les friches deviennent instrumentalisées. Elles s'inscrivent, par leurs situations urbaines stratégiques et de la mixité fonctionnelle qui les entourent, comme des lieux attractifs participant à la dynamique des territoires.



Dessein privé

Production personnelle



Dessein social/collectif

Production personnelle

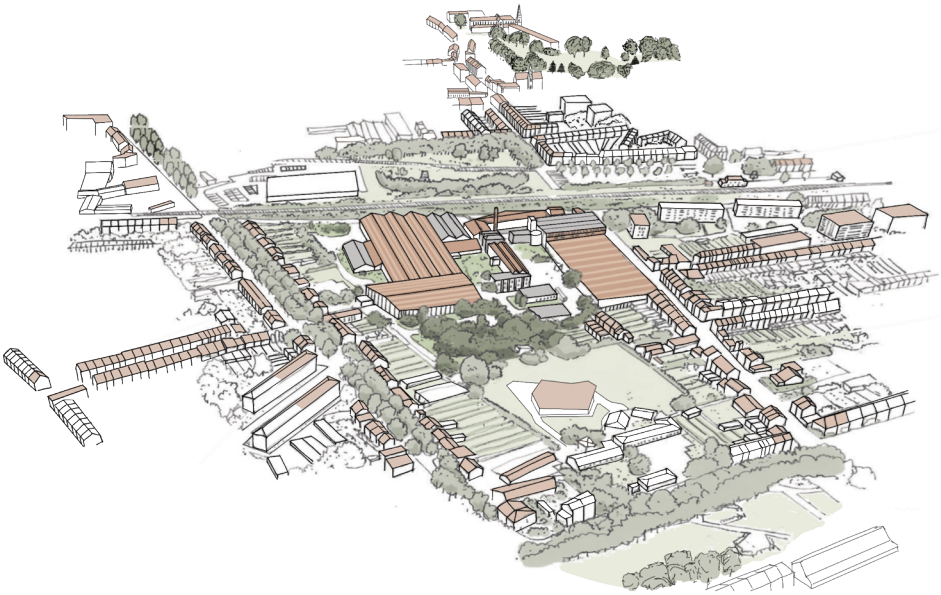
Le processus de reconversion des friches apparaît comme une large opportunité dans l'aménagement des territoires. En plus de toute une liste de bénéfices qu'il peut apporter dans le renouvellement des territoires, comme l'optimisation du foncier, l'adaptation aux défis environnementaux, la revitalisation de quartiers et de dynamisme économique, la création d'espaces publics, etc. L'acte de reconversion de ces friches représente également une opportunité, voire une évidence dans le défi social qu'est l'inclusion d'individus.

Le potentiel social de la reconversion réside dans la création de lieux hospitaliers, accueillants. Ce processus possède déjà de nombreux principes nécessaires aux objectifs de l'inclusion sociale, comme la création d'échanges ou d'emplois, qui induit liberté d'appropriation, sentiment d'appartenance et donc le bien-être de tous. Ainsi, tendre vers un avenir social lors d'une reconversion de friches devient une réponse évidente aux problèmes que nos sociétés rencontrent aujourd'hui.

Partie 3

La reconversion de friches industrielles, une opportunité sociale.

Mise en pratique par le projet d'architecture



Axonométrie de la Friche industrielle Verlinde

Production personnelle

Comme cité avant, la Métropole Européenne de Lille, agglomération de plusieurs communes, située dans la région Hauts-de-France, est un territoire riche de son histoire industrielle.

À la suite de ce passé florissant, la désindustrialisation a provoqué de nombreuses mutations économiques, sociales et urbaines qui ont dès lors, redéfini le paysage de la métropole.

Ainsi l'apparition de nombreuses friches industrielles sur le territoire ou encore, l'augmentation du chômage, la précarisation de la population et donc la détérioration du cadre de vie en forme les conséquences directes.

Prendre la MEL comme territoire d'étude, pour développer le projet, est donc paru comme une évidence, mais alors, au vu du nombre disponible, quel site choisir ?

Ce projet n'a pas pour objectif de définir la solution permettant de résoudre la problématique posée, mais plutôt de démontrer les opportunités qu'offre la reconversion des friches dans une visée d'inclusion sociale d'individus.

Ainsi, le choix de la friche Verlinde, située dans la commune de Loos, se pose dans cette étude comme un lieu témoin. Un projet témoin qui, par sa visée et sa programmation, favorisant l'inclusion sociale, pourrait être engager sur tout autres sites présentant des qualités architectoniques similaires.

3.1 Loos dans la MEL



Carte postale vue Ouest de Loos, *Vue sur les cheminées de la ville*, Année inconnue, Photographe inconnu, Source : https://www.geneanet.org/cartes-postales/view/7636056#0

Loos, au même titre que plusieurs villes et communes de la métropole lilloise, n'a pas été exemptée par l'industrialisation du territoire. À partir du 19ième siècle, la commune a prospéré grâce à l'implantation de nombreuses usines, en particulier dans les secteurs du textile et de la chimie. Cette période de caractérise par une croissance démographique et économique rapide. Loos, qui n'était alors qu'un hameau aux activités principalement agricoles, se transforma progressivement en une commune urbaine et centre productif dynamique. S'ensuit la période des deux guerres, durant laquelle la commune est lourdement touchée, notamment par les bombardements subis à partir de 1941. Ces destructions ont engendré une période de reconstruction et d'expansion de la commune.

Dans les années 50-60 la région Hauts-de-France, après avoir rebâti son territoire, a connu un boom industriel, et Loos n'a pas fait exception. De nombreuses industries et usines ont alors émergé, provoquant ainsi un retour à la dynamique productive. Ce développement a attiré une importante main-d'œuvre, traduisant une augmentation significative de la population locale et donc le besoin de créer de nouveaux quartiers résidentiels. Cette expansion urbaine a permis à la commune de développer ses infrastructures afin de répondre aux besoins de la population croissante. Ainsi, de nouveaux équipements tels que des écoles, un groupe hospitalier, des centres sportifs ou encore des espaces verts ont été construits ; par la volonté d'améliorer la mobilité des habitants à travers le territoire, les infrastructures de transport, comme les routes et réseaux de bus, s'y sont développées. Cette période témoigne donc d'une évolution sociétale importante, avec l'amélioration des conditions de travail et des droits sociaux, ou encore aux progrès de l'éducation et de la santé, les habitants de Loos ont vu leur niveau de vie s'élever. Ce qui a contribué à renforcer son tissu social.

La commune, au milieu des années 70, comme tous les territoires industrialisés, a commencé à ressentir les effets de la mondialisation.

Cette période de désindustrialisation entraîne la fermeture progressive des usines implantées à Loos. Dès lors, des répercussions se font ressentir, l'abandon et la dégradation de certaines zones urbaines couplés à une augmentation du chômage engendre une récession de l'évolution acquise jusqu'ici. De cette transition, vers une économie post-industrielle, Loos a vu apparaître nombre de friches.

À partir du milieu des années 90, la commune lance des projets de réhabilitation de ces lieux en déclin. Ces projets n'ont alors pas la visée de conserver ce patrimoine industriel, mais témoignent plutôt d'une volonté de modernisation de l'urbanisme de la ville, par la création de quartiers résidentiels, d'espaces publics ou encore de zone d'activités. En effet, ces projets ont, pour la plupart, pris le parti de démolir afin de requalifier ces lieux en désuétude, notamment ; la démolition de l'ancienne distillerie Flourent pour la construction du parc Eurasanté ; la démolition de l'imprimerie Danel, située en face de notre terrain d'étude ; ou la démolition de la filature Brabant donnant place à un quartier d'habitations, et bien d'autres. La politique urbaine de Loos s'est donc orientée vers le recyclage de son foncier industriel bâti afin d'améliorer la vie de ses habitants, transformant ces lieux en espaces résidentiels, commerciaux ou de loisirs, mais sans volonté de conserver les témoins d'un passé révolu.



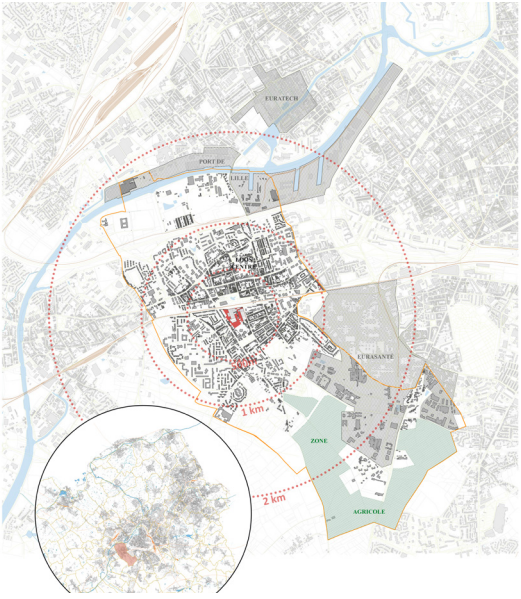
Vue aérienne usine Danel, 1951. Document issu d'imagerie historique de géoréférence dans ArcGis.



La Friche Danel devient le Parc Danel, 2019, Cabinet Urba Folia, Source : https://www.loos.fr/fr/projets/la-friche-danel-devient-le-parc-danel

Durant cette même période, Loos intègre la métropole Européenne de Lille, lui permettant de participer à des projets métropolitains de grande envergure, avec la création du parc Eurasanté ; d'améliorer ses infrastructures ; d'accéder à des ressources et opportunités économiques plus larges.

Ainsi, Loos, commune fortement urbanisée de 7km2, occupe une place attractive dans la Métropole Européenne Lilloise. Elle est limitrophe au sud-ouest de Lille et au canal de la Deûle en son nord. Se positionnant à moins de 5 km du centre et à 3 km de la citadelle, elle bénéficie ainsi d'une proximité immédiate à la capitale régionale. Cette localisation confère à la commune un accès aisé aux différentes infrastructures de transport de la métropole, comme les réseaux de bus, de métro et de tramway, facilitant les déplacements de populations vers Lille et inversement. La commune est également desservie par une gare où passent les trains régionaux, ce qui renforce cette mobilité à travers le territoire. Par cette accessibilité, Loos a une position stratégique dans la MEL, que ce soit pour les résidents mais aussi pour les entreprises, lui conférant un atout majeur dans l'aménagement du territoire.



Emplacement de Loos dans la MEL

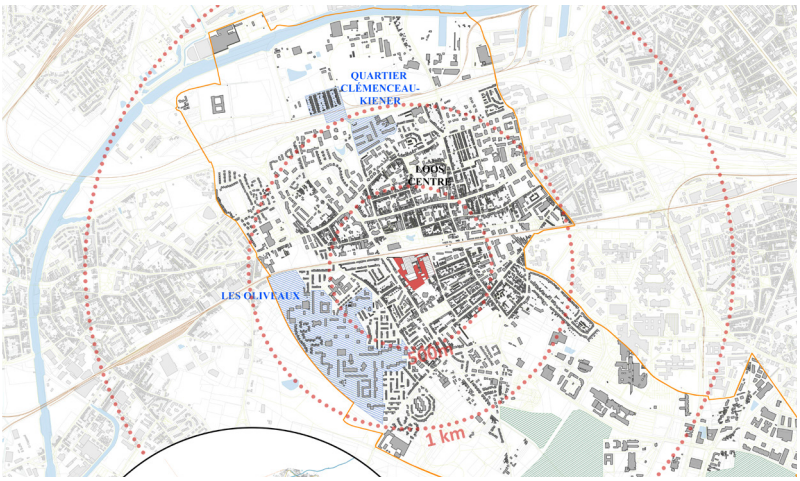
Production personnelle

Malgré les bénéfices offerts par le territoire, Loos peine, aujourd'hui encore, à sortir de sa situation sociale due au déclin de l'industrie. Le chômage y est presque deux fois plus élevé que la moyenne nationale, pour un taux de 18,4% stagnant depuis 2013. De plus, à Loos, se trouvent deux quartiers dits 'prioritaires de la ville' (QPPV)[54] dans la politique d'aménagement du territoire de la MEL, le quartier Les Oliveaux et le quartier Clémenceau-Kiener. Les objectifs de la MEL dans cette politique est de mettre en place des actions : « *pour développer le lien social, lutter contre l'isolement, aider à l'emploi, impulser des projets d'avenir ou encore réinventer les espaces publics.* »[55]

Loos, face aux défis hérités de son passé industriel, à un besoin primordial de favoriser l'inclusion sociale à travers l'aménagement de son territoire. Contrer l'isolement social dans la commune, ou favoriser l'inclusion, peut alors être activé par la création d'emplois et de formations, par la participation des habitants à des projets d'aménagement, et donc favoriser la cohésion sociale par la création de lieux devenant hospitaliers, accueillants. Tendre vers ces initiatives permettra aux individus de développer l'économie locale tout en renforçant leur lien social et communautaire, d'améliorer leur cadre de vie en y participant, et permettre ainsi de développer leur sentiment d'appartenance et donc le bien-être de tous. En somme, ces initiatives permettent de construire une communauté résiliente et inclusive, où chacun à sa place et peut s'épanouir.

54. En 2015, les zones urbaines sensibles (ZUS) et les zones de redynamisation urbaine (ZRU) ont été supprimées et remplacées par les Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPPV). Ils désignent des territoires infra-urbain définis par les pouvoirs publics pour être la cible prioritaire de la politique de la ville en fonction des considérations locales liées aux difficultés que connaissent les habitants de ces territoires. Les quartiers prioritaires ont été classés comme tel en se basant sur un critère unique : le revenu. Les revenus sont comparés aux revenus moyens de l'agglomération dans laquelle se situe le quartier, et à ceux de la France. Source : https://www.previssima.fr/question-pratique/quest-ce-quun-quartier-prioritaire.html

55. Actualité Ville de Lille, Engagement essentiel pour les Quartier Prioritaire. Source : https://www.lille.fr/Actualites/Engagement-essentiel-pour-les-Quartiers-Prioritaires#:~:text=Pour%20l'ann%C3%A9e%202022%2C%20la,ou%20encore%20des%20espaces%20publics.&text=252%2-0projets%20ont%20%C3%A9t%C3%A9%20s%C3%A9lectionn%C3%A9s%20par%20la%20Ville%20pour%20ses%20quartiers%20prioritaires



Quartiers prioritaires de Loos

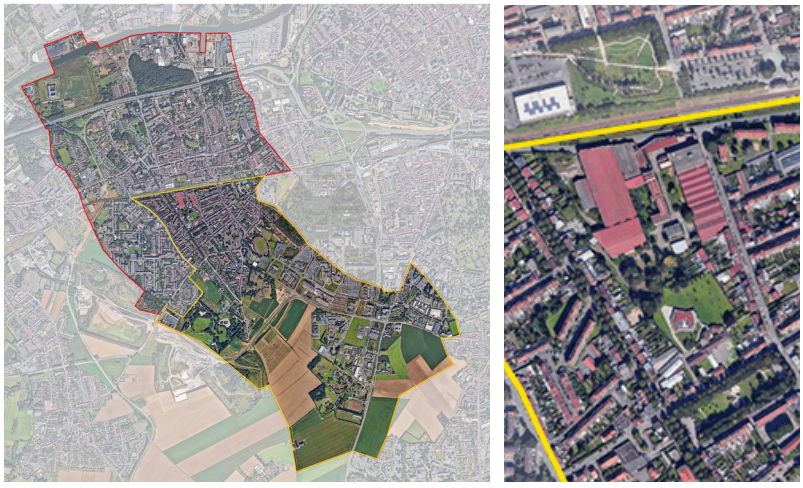
Production personnelle

3.2 Le cas du terrain d'étude, la friche Verlinde.

Le projet d'étude s'installe sur la friche industrielle Verlinde, localisée dans le quartier d'Ennequin, à Loos. Ce quartier est à l'origine un territoire rurale agricole issu de plusieurs fermes, la principale étant la Ferme d'Ennequin, construite en 1677, toujours présente sur le territoire et qui donnera son nom au quartier. Pendant plusieurs siècles, les différentes fermes étaient les propriétés monastiques de l'Abbaye de Loos. À la Révolution française, ces biens détenus par le clergé se retrouvent mis à disposition de la Nation. Une fois confisquées, ces fermes ont été vendues, devenant alors des héritages familiaux.

C'est à partir de la révolution industrielle que Ennequin, alors composée de fermes et de terres cultivables, se transforme. En effet, l'implantation massive des usines dans Loos nécessite de trouver du foncier, traduisant ainsi le rachat des terres agricoles afin d'y construire lieux de productions et logements ouvriers pour les travailleurs locaux, ainsi que de nouvelles infrastructures, écoles, commerces, ont été développés pour répondre aux besoins de la population croissante.

À l'image de Loos, cette période témoigne de l'urbanisation progressive qu'a connu le quartier d'Ennequin. Aujourd'hui, le quartier occupe la moitié sud de la commune (allant de la voie ferrée jusqu'au sud).



La Friche industrielle Verlinde dans le quartier d'Ennequin

Production personnelle à partir de Google Earth

Ce lieu de production, aujourd'hui appelée Friche Verlinde, a connue bien des désagréments. Sa date de construction reste floue, entre fin 19iéme et début du 20ième siècle.



Vue aérienne usine Verlinde, 1931.
Document issu d'imagerie historique de géoréférence dans ArcGis.

Nous pouvons tout de même distinguer la date de 1902 sur des clichés datant de 1951. Les premiers documents significatifs sont les prises de vues aériennes, dont la première est datée de 1931, montrant la présence de l'usine et du résidentiel ouvrier.

Durant la seconde guerre mondiale, par son emplacement stratégique le long de la gare de Loos, ce lieu fût occupé par les Allemands. Il fût détruit en quasi-totalité à la fin de la guerre, les archives ayant péri dans cette destruction, témoigne du manque de document pouvant identifier le bâtiment.





L'usine Verlinde démolie aprés guerre, 1951

Production personnelle à partir d'imagerie historique de géoréférence dans ArcGis.

En 1950 le bâtiment n'a toujours pas repris fonction, il faudra attendre 1956, avec l'installation de l'établissement Verlinde[56], pour que le lieu retrouve forme à produire. À partir de 1960, l'entreprise se développe très vite, elle exécute alors plusieurs agrandissements des locaux de production, pour qu'en 1978, le lieu atteigne l'ampleur que l'on connaît aujourd'hui, se développant sur un site de 34.000 m2. Ensuite, la société quitte Loos en 1995 pour s'installer à Vernouillet, elle laisse ainsi place à un producteur de cuisines équipées, nommé Cuisines Par Éléments RV, avec lequel depuis 1975 elle partageait les locaux. Dès lors, quelques modifications de revêtement sont apportées au lieu, puis la liquidation judiciaire de l'entreprise en 2018 marque le début de vacances de cette friche.

56. Cette entreprise avait pour vocation de fabriquer des appareils de levage, montes charges, palans et ponts roulants électriques.

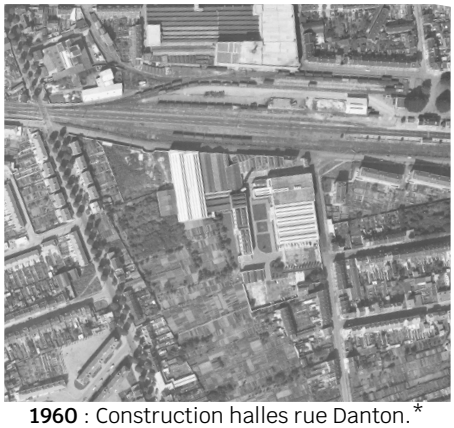
**VUES HISTORIQUES : Production personnelle à partir d'imagerie historique de géoréférence dans ArcGis.*



1951 : Démolition d'après-guerre.*



1957 : Reconstruction.*



1960 : Construction halles rue Danton.*



1964 : Agrandissement halles rue Danton.*



1972 : Ajout d'une aile, halles rue Danton.*



1975 : Agrandissement halle rue Jean-Jacques Rousseau.*



1978 : Construction grande halle en coeur d'îlot.*

Cette friche industrielle est l'une des dernières sur le territoire loossois, sa cheminée est la dernière encore debout et donc le dernier témoin du passé industriel de la commune.

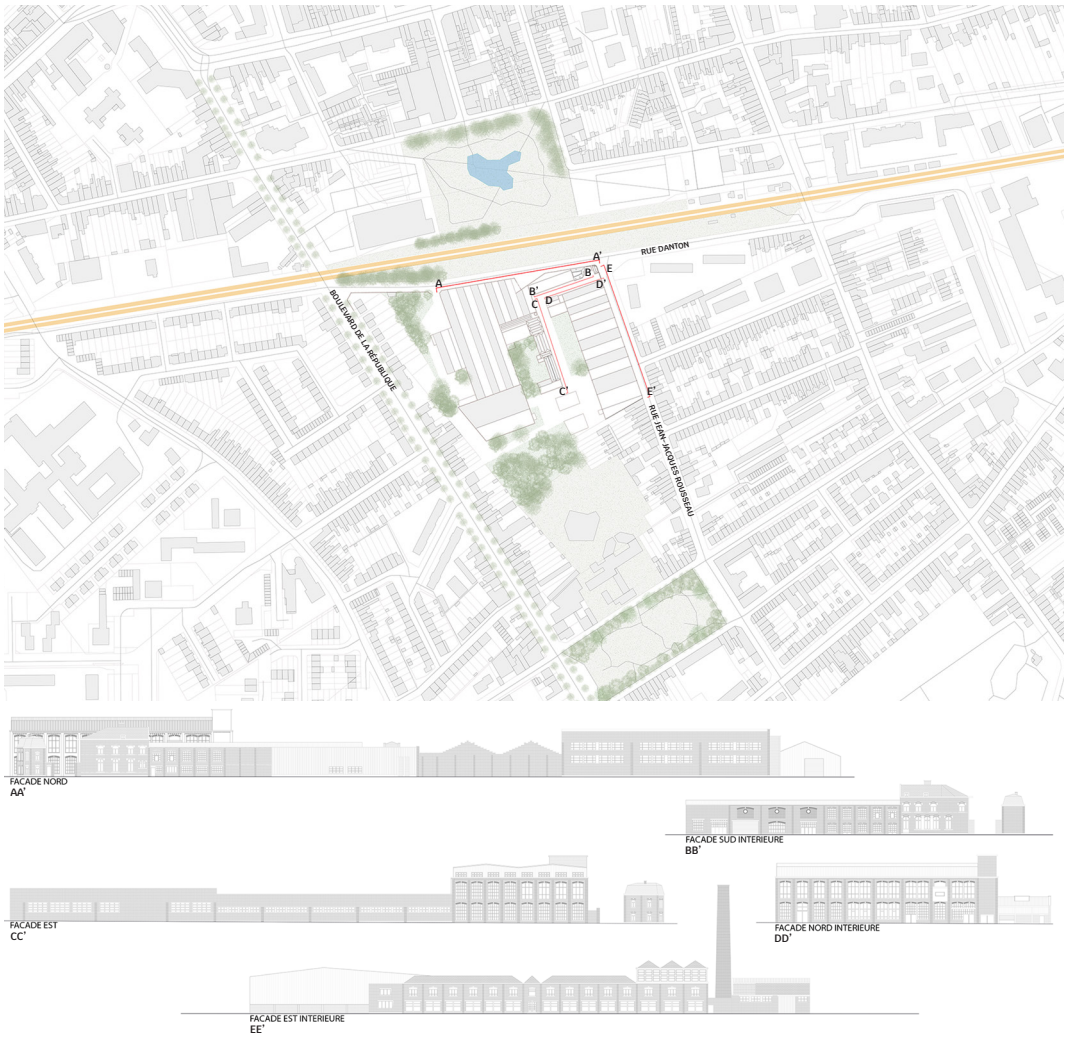
Aujourd'hui ce site stratégique, à proximité de la gare et du centre-ville est fermé au public et crée ainsi une rupture dans le paysage de la ville.



2023 : Le site aujourd'hui. *Google Earth.*

Les franges : un site fermé sur la ville.

La friche est caractérisée par différents murs d'enceinte, en brique pour la plupart, formant les façades des bâtiments, et par sa cheminée. Sorte de muraille urbaine, ce site enclavé ne présente aucune percée physique ou visuelle. Ce lieu ne se délimite que par ses façades, les voies qui les bordent et son repère, sa cheminée.



Façades de la friche Verlinde, un lieu enclaver

Production personnelle



La friche Verlinde, un lieu enclaver mais un point de repère dans la ville

Production personnelle

3.3 Composition architecturale de la friche Verlinde.



Ce lieu est formé d'un agrégat de différents bâtiments.

Les bâtiments les plus anciens du site sont représentatifs de l'architecture de la fin du 19ième et début du 20ième siècle, où les entrepreneurs désiraient montrer leurs puissances économiques au travers de l'architecture.

Nous pouvons les repérer par leurs façades rythmées par des piliers ressortant de la maçonnerie et par les voutes dans la masse dessinant le haut des ouvertures. Les piliers jouent un rôle structurel dans le bâti. Ces façades sont également ornées de détails décoratifs. Des modénatures en briques créent la liaison entre les différents plans et profondeurs des façades. Elles sont dans un assez bon état général, mais l'absence de sous-bassement a entraîné des remontées capillaires, engendrant une dégradation des bas de murs en briques.

Concernant ces bâtiments, pour ceux placés en limites du site, se placent au croisement de la rue Danton et de la rue Jean-Jacques Rousseau.

Les premiers, placés côté rue Danton, témoignent d'une dimension réduite, et donc devaient abriter des fonctions comme du logement ou des bureaux.

L'autre, implanté le long de la rue Jean-Jacques Rousseau, est d'une dimension plus grande de 42.3x28.6m, il s'élève sur trois niveaux afin de servir les besoins en ateliers de productions des entreprises.

D'autres bâtiments de cette typologie se placent au centre du site accolés à la cheminée. Eux aussi plus réduits se développent sur deux et trois niveaux, ils abritaient des bureaux et un lieu de restauration pour l'industrie.

Ces bâtiments sont construits suivant le même principe constructif, avec une maçonnerie en brique et béton, combinée à une structure métallique pour les toitures.



Façade Nord de l'habitation ouvrière et des ateliers, rue Danton

Production personnelle



Bâtiment et entrée rue Jean-Jacques Rousseau

Production personnelle



Bâtiment centrale de la friche, façade intérieur de l'habitation ouvrière et des ateliers

Production personnelle



Façade Nord des longues halles, rue Danton

Production personnelle



Vue intérieure des longues halles

Production personnelle



Vue intérieure de la halle, rue Jean-Jacques Rousseau

Production personnelle



Façade de la halle depuis la rue J-J Rousseau

Production personnelle



Vue de la façade intérieur de la halle

Production personnelle



Sur le site on retrouve d'autres bâtiments, ayant été construits ou reconstruits au fur et à mesure des besoins, dotés de plus grandes portées et s'apparentant à la typologie de halles industrielles. Construits en structures métalliques et briques faisant la coupure intérieur/extérieur, ils étaient alors utilisés pour la création des fournitures produites par l'établissement qui nécessitaient de grandes hauteurs. Ce type de bâtiment est totalement en plain-pied.

Le plus grand s'étire sur une longueur de 125 m, pour une portée de 14.5 m dans la largeur et de 7.8 m dans le sens longitudinal, pour une hauteur sous la structure de 8.2 m. Une série de poutres treillis, supportées par les poteaux de 20x60 cm, supporte la portée et la couverture de toiture. Ce bâtiment apportait ainsi flexibilité et capabilité d'usage pour la libre disposition des éléments.



Au pied de la cheminée

Production personnelle

Concernant le bâtiment situé en bout de ce dernier, étant du même principe constructif et ne servant pas la continuité de cette étude, nous ne le décrirons pas ici.

Pour l'autre bâtiment reconstruit après la destruction subie lors de seconde guerre mondiale, adjacent à la rue Jean-Jacques Rousseau, le principe reste le même, seule la hauteur et la portée sont modifiées. La portée est de 10.2 m dans les deux sens et la hauteur sous structure est de 4.8 m. Pour une longueur totale du bâtiment en façade de 92.5m. Malgré leurs apparences massives à l'extérieur, ces bâtiments plain-pied, par leurs grandes portées traduisent une grande liberté d'espace.

Enfin, la cheminée culminant à presque 30 m du sol, se pose comme un repère de ce lieu chargé d'histoire.

3.4 L'histoire du quartier d'Ennequin, initiatrice des intentions architecturales.

L'étude méthodologique sociale, puis historique préalable, a été primordiale dans les réflexions théoriques et pratiques du projet en architecture. Elle a permis la compréhension de l'environnement dans lequel s'implante le projet, de comprendre l'évolution du contexte économique et sociale de la ville, mis en parallèle avec l'apparition des industries et par la suite, leurs déclins. Permettant de fixer le site dans son contexte historique et urbain, ces prémices ont permis d'élaborer les premières intentions d'un projet d'architecture pour l'inclusion d'individus.

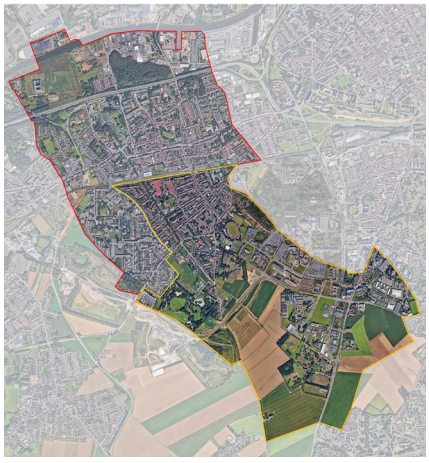
Rappelons-le, le quartier d'Ennequin, à l'image de la ville de Loos et de la plupart des villes ayant été investies d'une grande période industrielle, s'est développé autour de différentes industries. À l'origine un ensemble de petits hameaux ruraux agricoles. Cette période d'industrialisation de masse témoigne d'une explosion démographique et donc d'une urbanisation importante des villes et quartiers.

Le développement urbain de Loos s'est réalisé selon ce que Françoise Choay nomme '*La ville discourante*'[57] . L'implantation des industries s'est appliquée d'après des opportunités, ne créant ni discours morphologiques, ni continuités ou logiques urbanistiques.

57. CHOAY Françoise, Article : *Urbanisme*, Encyclopaedia universalis, Paris, 1968, p.492



Loos en 1947
Production personnelle à partir d'imagerie historique de géoréférence dans ArcGis.



Loos et le quartier d'Ennequin aujourd'hui
Production personnelle à partir de Google Earth.

Pour la ville de Loos, ces opportunités urbaines se sont alors portées sur les espaces agricoles de l'époque, offrant des dimensions importantes d'espaces disponibles. Les entrepreneurs opportunistes ont investi ces lieux pour y implanter leurs lieux de productions ainsi que les habitats d'ouvriers qui vont de pair. L'urbanisme de la ville a alors été contraint de se développer sur les bases induites par l'implantation de ces industries, témoignant de la disparition des terres agricoles de la ville, et surtout du quartier d'Ennequin, amenant donc à la densité urbaine que l'on connaît aujourd'hui.

À la suite de la désindustrialisation et de la prise de conscience des années 1990-2000 du développement durable et sur l'avenir des friches industrielles, la ville de Loos, au même titre que les villes de la MEL, intègre dans sa politique d'aménagement urbain la volonté de végétaliser la commune. Ces nouvelles politiques d'aménagement, incluant le développement durable des villes, portent les volontés de résoudre la perte de liens, les problèmes sociaux ou encore la perte d'attractivité qu'ont connu les villes après la désindustrialisation. Dès lors, la ville œuvre en conséquence. Elle crée ainsi des espaces verts et perméabilise certains lieux pour retrouver un contact avec la nature. En témoigne le projet de démolition de la friche industrielle Danel pour la création d'un parc végétalisé, situé face à notre site d'intervention, la friche Verlinde.

Ces constats et les volontés de renouer avec un passé révolu, tout en incluant/réinsérant tout individu socialement, sur base d'un retour aux fondements de la vie, ont précisé l'intention programmatique et architecturale : Pourquoi ne pas recréer une relation forte entre l'histoire du quartier et la friche Verlinde ? Pour ce faire, la création d'une ferme urbaine n'en serait-elle pas la réponse la plus appropriée ?

Ainsi, l'intention programmatique d'une ferme urbaine précise la volonté de créer un lien entre le passé et le présent, tout en s'implantant sur l'un des derniers témoins de l'industrie à Loos. Créer de l'emploi en revalorisant un lieu en désuétude, prend donc forme pour ce projet voulant (re)tisser des liens entre les individus et ainsi développer une cohésion sociale.

3.5 La création d'une ferme urbaine comme levier d'inclusion sociale.

Les premières recherches théoriques sur l'agriculture urbaine ont été marquées par la découverte du projet de La Ferme du Rail, développé dans l'étude de cas ci-avant.

Favorisant la réinsertion d'individus, ce projet nous démontre les enjeux et bénéfices sociaux liés à cette activité. Les architectes en témoignent : « *Née du désir d'habitants et d'associations du XIXème arrondissement de voir grandir un lieu qui allie agriculture urbaine et solidarité, la Ferme du Rail vise l'insertion de personnes précarisées. Elle s'intègre au tissu social du quartier et génère une activité de service et de production agricole, créatrice d'emplois. Elle défend un modèle d'économie durable, sociale et solidaire, lié à l'interdépendance entre les acteurs du projet et les habitants. Elle s'appuie sur les compétences de chacun, appelées à se renforcer mutuellement, au bénéfice du quartier. (…) Elle génère un modèle réplicable répondant aux besoins de la ville dense.* » [58]

58. Présentation du projet de la Ferme du Rail, Grand Huit Architectes, Source : https://grandhuit.eu/projet/ferme-du-rail/

Le projet de la Ferme du Rail s'intègre alors dans notre réflexion comme un modèle à suivre, et dont les résultats et bénéfices sont vérifiés.

Ainsi, cette étude et les potentialités architecturales, structurelles et spatiales que présente la friche Verlinde à Loos, ont conduit à reconvertir cette friche industrielle, en une ferme urbaine.

Cette notion de ferme urbaine, ou d'agriculture urbaine, ne date pas d'hier, en Ile-de-France, par exemple, elle est apparue dès la fin du 19ième siècle. Les parisiens étaient alors nourris par une culture de produits maraîchers en ville, par la 'Ceinture verte' encerclant Paris, située entre Aubervilliers et la Courneuve.



Partie de la ceinture verte, *Jardins ouvriers le long des fortifications à Paris*, milieu 20ième siècle, Photographe : Inconnu, Source : http://pietondeparis.canalblog.com/archives/2009/06/08/14004305.html

Néanmoins, ces lieux se voient disparaître petit à petit par l'arrivée du train, de l'agrandissement de Paris, ou encore de l'industrialisation. Dans la MEL également on retrouvait, durant la période industrielle, plusieurs jardins ouvriers, à Roubaix par exemple.

Dans un monde où l'on souhaite retrouver des productions locales, des circuits courts, où la volonté n'est plus d'importer des produits ayant parcouru des milliers de kilomètres, l'heure est venue de retrouver un attrait de cette façon de produire. Connaître la provenance des produits consommés nécessite de revoir nos systèmes de production, et l'agriculture urbaine ou les fermes urbaines s'inscrivent dans cette démarche, proposant un modèle alternatif de production. Elle apparaît comme une opportunité pour contrer le système agroalimentaire dit 'classique'. Cette manière de produire ouvre un champ large d'expérimentation, dont la Ferme du Rail devient un exemple.

Bien que conscient que cette façon de produire ne peut résoudre les problèmes de famine dans le monde ou encore la pauvreté, elle apparaît comme une marche à suivre pour la création de liens sociaux, d'emplois permettant de renouer à des productions écologiques et équitables.

S'inscrivant dans plusieurs notions du développement durable, l'agriculture urbaine peut ainsi : Former et créer de l'emploi ; Favoriser l'intégration d'individus et donc la mixité sociale ; Créer une cohésion communautaire ; Créer des circuits courts ; Éviter l'étalement urbain par la réutilisation du bâti existant ; Devenir un modèle économique en réponse à l'insécurité alimentaire…

Cette volonté programmatique se pose donc comme un levier aux volontés du projet architectural dont la principale est de favoriser l'inclusion sociale pour un meilleur avenir communautaire.

3.6 La création d'une ferme urbaine sur la friche Verlinde, pour un meilleur avenir social.

- Caractéristiques d'exclusion du site Verlinde :

Les constats précédents témoignent que cette friche industrielle possède plusieurs caractéristiques provoquant de l'exclusion. En effet, elle intègre et développe différentes formes d'inhospitalités, en lien direct avec ce sentiment d'exclusion, au sein du territoire de la ville de Loos.

Cette inhospitalité territoriale ce traduit sous différentes fractures.

La première est d'ordre physique, elle se rattache au phénomène d'enclosure dont nous parlions en partie 1. La friche Verlinde témoigne d'un site hermétique envers la ville. Par ses façades et murs d'enceintes qui l'entourent, ce lieu est perçu tel un 'blockhaus' où il est interdit d'accéder, ce qui a pour conséquence d'accentuer cette fracture et favorise donc l'exclusion.

La seconde est d'ordre urbaine, conséquence inhérente à la première, elle s'identifie à la saturation du territoire par rapport à la disqualification de cet espace dans la ville. Ce lieu n'étant pas exploité, et se situant au centre d'un tissu résidentiel dense, la saturation urbaine témoigne de cette fracture et accentue ainsi l'exclusion.

Enfin la troisième, d'ordre social, est provoquée directement par les deux précédentes. Elle découle de l'essor immobilier d'après-guerre, de l'enrichissement immobilier, engendrant ce phénomène d'exclusion sociale.

Ainsi, la reconversion de la friche Verlinde se pose comme une opportunité, une opportunité de reconnexion entre elle et son environnement urbain. Cette friche impénétrable de 34.000 m2, témoigne d'un besoin de retrouver une relation forte avec son quartier et même, la ville.

- *Les besoins de la friche Verlinde pour favoriser l'inclusion sociale :*

Les besoins de ce lieu pour contrer l'exclusion se traduisent alors par l'intention première de reconvertir cette friche en un endroit accueillant, hospitalier pour tous.

Pour ce faire, l'espace doit rendre compte de son adaptabilité, lui permettant de favoriser une mixité fonctionnelle, mais aussi une mixité sociale.

Tendre vers cette inclusion de mixité dans ce projet se traduira chez la population, les individus ou encore les acteurs par le développement de l'engagement personnel, de la création de liens et donc développera le sentiment d'appartenance au travers d'un lieu unificateur.

En somme, de viser à remettre tout individus au centre du processus de conception ou de réalisation, afin d'aboutir au sentiment de bien-être de chacun vis-à-vis de ce lieu créateur de lien.

- *Désenclaver la friche Verlinde, notion d'hospitalité urbaine incluante :*

Désenclaver ce lieu témoigne des premières intentions de reconversion architecturale favorisant l'insertion sociale. Cette volonté a permis de définir les liaisons urbanistiques et donc, les choix de conservation, ou non, des éléments constitutifs existants.

A l'attention de l'îlot de la friche et de son environnement, on remarque une continuité importante des axes de circulations.

La continuité la plus frappante est celle de la ligne de chemin de fer, passant en son Nord, : elle scinde Loos en deux par un axe Est/Ouest et sépare donc le site du centre historique de la ville.

La seconde continuité est formée par deux axes Nord/Sud.
Le premier axe part du centre historique de Loos, de son abbaye et descends jusqu'à la place Jean Jaurès, il borde la façade Est du site.
Le second et dernier axe, formateur de cet îlot urbain, nommé boulevard de la république, se trouve à l'ouest. Ils sont tous deux coupés par la voie de chemin de fer.

Ces continuités urbaines principales sont à l'origine du dessin de la ville, mais également de l'îlot d'implantation de Verlinde.

Dès lors, le projet d'insertion propose la création de différents accès, grâce à la suppression de plusieurs éléments existants, rendant ce lieu poreux aux circulations douces et donc, en favorise la convivialité.

La requalification de cet îlot prend ses origines par la volonté de création de continuités urbaines, permettant ainsi de lui donner une place centrale dans Loos.



Continuité d'axes

Production personnelle.

À cet effet, une première continuité est créée, la liaison de l'axe Est-Ouest. Jusque-là coupé par la friche, permet de relier la rue Condorcet à la rue Notre-Dame.

La création de cette connexion urbaine dessine alors une rue transversale intérieure au site, ce qui a permis de réaliser une première sélection des éléments à ôter.

Par cette opération, plusieurs bâtiments ne sont pas conservés, notamment : la grande halle surplombant le site ; les deux constructions n'ayant pas grand intérêt architectonique et pas d'accroche directe ; l'aile sud du bâtiment central ; ou encore la pharmacie placée le long du boulevard et qui dénote dans la typologie bâtie.

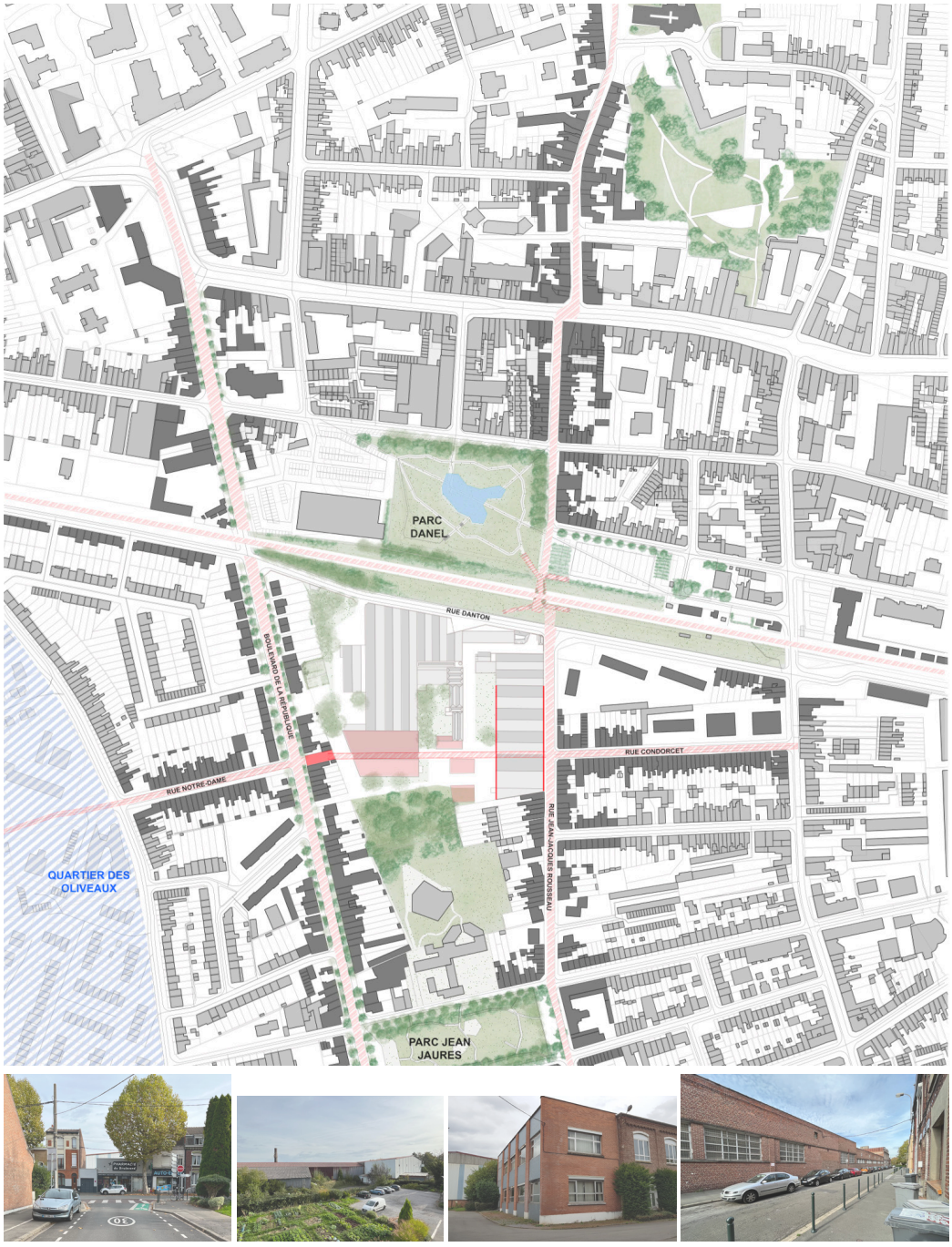
Cette liaison nécessite également l'ouverture de la façade Est du site par la suppression des murs en brique, la structure de la halle est alors mise à nue.
Cet axe permet également de créer une connexion avec le quartier prioritaire des Oliveaux.

Les autres connexions urbaines se lient à l'axe Nord/Sud, évoqué précédemment.

La première témoigne de la création d'une passerelle piétonne, reliant la ville historique au quartier d'implantation.

Elle permet la traversée de la voie ferrée et crée ainsi la continuité de cet axe jusqu'au parc Jean Jaurès.

Cette passerelle permet au lieu de capter les flux Nord/Sud et de relier le parc Danel au projet.



Percements de la Friche

Production personnelle.

À partir de cette liaison, plusieurs ouvertures sont réalisées sur la façade Nord du site. Cette opération a également demandé de supprimer certains bâtiments.

L'accès initial du lieu est conservé, mais la suppression de l'habitation placée au croisement de la rue Danton et de la rue Jean-Jacques Rousseau, et des grilles servant de portail, permet d'agrandir cet accès et de créer une véritable entrée dans le site.

Une seconde ouverture est réalisée par la suppression du bâtiment accolé à la cheminée et formant un retrait sur la façade nord. Cette ouverture, au-delà de créer une entrée, permet la mise en scène du témoin industriel du site, qu'est la cheminée.

Une dernière connexion est réalisée par la façade Nord des longues halles.
La structure de ce bâtiment est alors mise à nue permettant d'exploiter sa capacité spatiale dans le projet.
Le rajout situé à l'ouest de ce bâtiment n'est pas conservé par la volonté de désimperméabiliser cette zone et permettre de renaturaliser le site.

Ce lieu développe aussi, en son sud, une grande zone végétale qui sera conservée dans l'élaboration du projet, et intensifiera donc cette volonté de le renaturaliser.

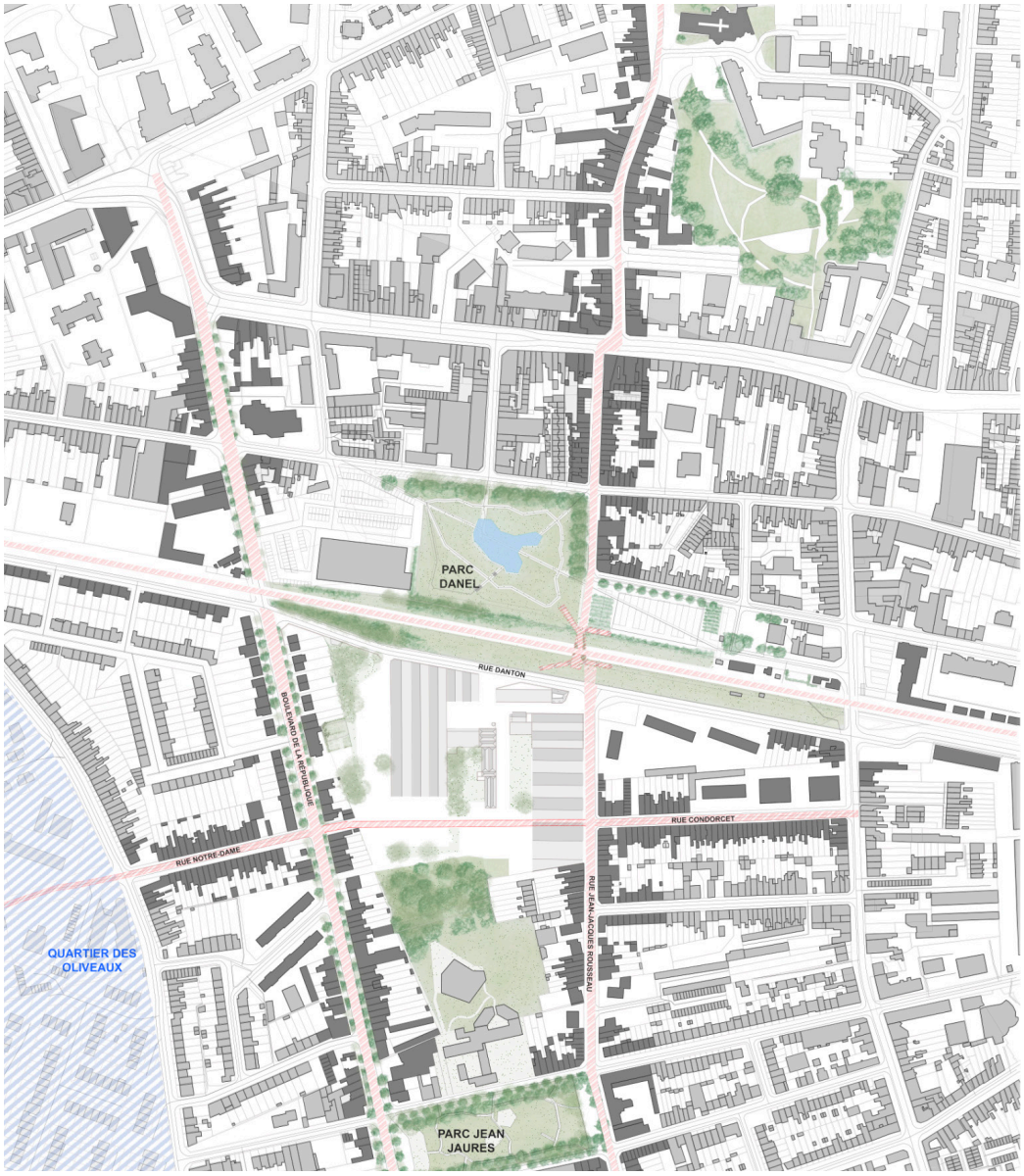
C'est ainsi que les décisions de conservations des invariants du site ont été prises. Ils témoignent des éléments faisant la force architectonique du lieu, ils permettent la création d'une déambulation au travers de l'îlot et également de désengorger ce lieu chargé en constructions.

Au travers de ces liaisons urbaines, le lieu se pose alors comme un point de rencontre et s'ouvre sur la ville, il peut désormais accueillir une reconversion des bâtiments conservés, tout en répondant à la mise en place d'une programmation se développant autour de l'inclusion sociale. Et donc, de devenir incluant.



Percements de la Friche

Production personnelle.



La friche ouverte sur la ville

Production personnelle.

La liste des invariants conservés se développe alors comme suit :

-Le bâtiment posé le long de la rue Jean Jacques Rousseau, celui-ci est le plus vieux du site et témoigne de qualités architectoniques importantes.

-La structure se développant le long de la même rue, et adjacente au plus vieux bâtiment : sa trame structurelle, d'une dimension de 10.2m dans sa largeur et sa longueur et sa largeur, pour une hauteur sous structure de 4.8m, offre une liberté spatiale intéressante.

-Le bâtiment central pour ses qualités de construction et la cheminée, culminant à 30m du sol, véritable point de repère de ce projet.

-L'habitation ouvrière et les ateliers adjacents, se plaçant rue Danton.

-La structure des halles longues, par sa trame structurelle de 14.5m dans la longueur et de 7.8m dans la largeur, pour une hauteur sous structure de 8.2m, témoigne également d'une grande liberté spatiale.

-La zone végétale existante au sud du site.

- *Une liaison programmatique en faveur de l'insertion sociale, créatrice de la Ferme urbaine Verlinde :*

Le projet de création d'une Ferme urbaine sur la friche Verlinde prend ses origines par la volonté d'inclure, d'insérer, ou encore de réinsérer tout individu, jusqu'au plus précarisé.

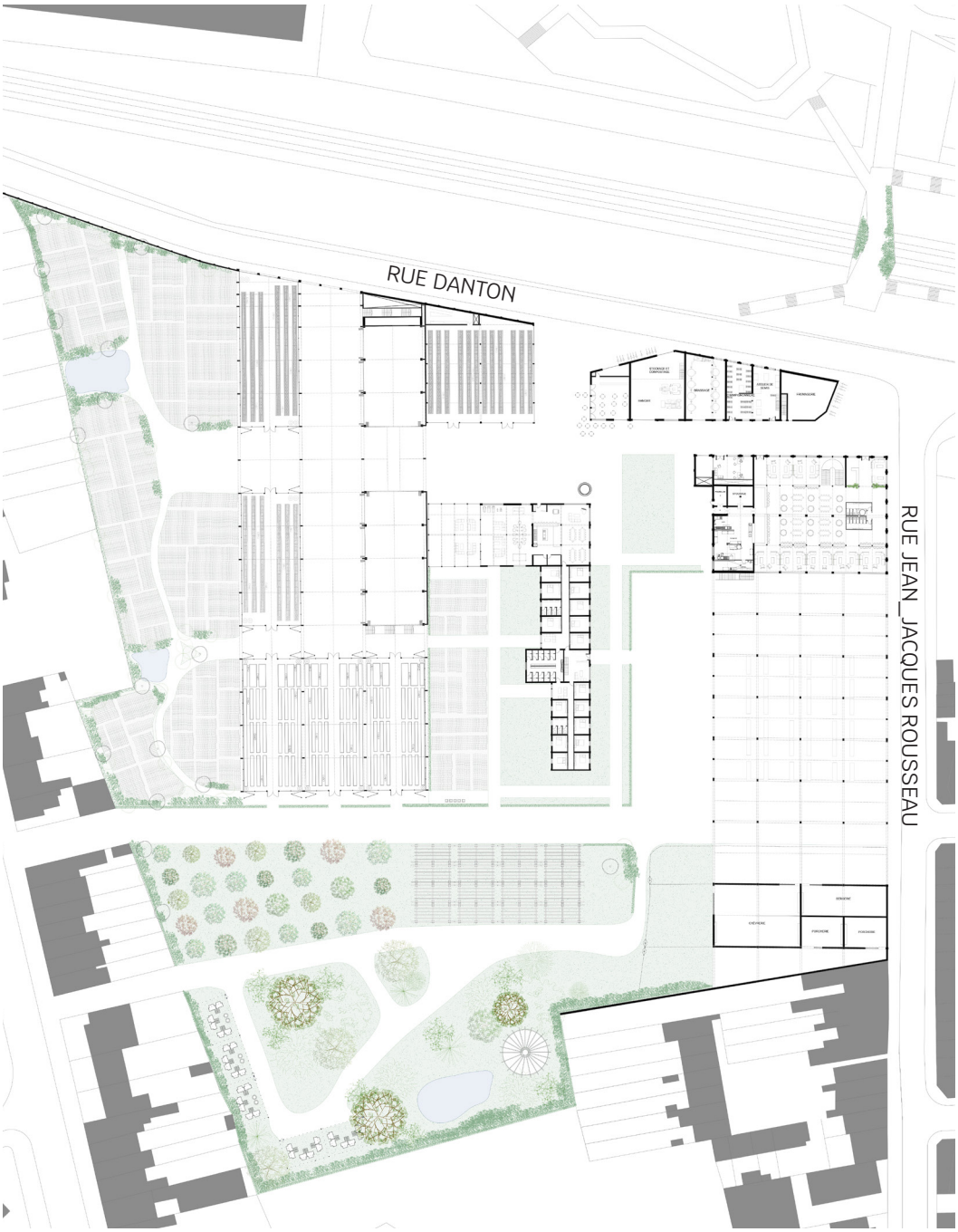
À cet effet, la Ferme urbaine Verlinde devient un lieu de rencontre dans la ville de Loos. S'articulant autour d'acteurs en insertion ou réinsertion, elle se développe autour de l'agriculture urbaine, de l'hébergement, du vivre ensemble et devient ainsi un lieu de formation, de production ou encore d'échanges.
Elle a pour vocation la mise en place d'une production maraichère locale, en circuit court, tout en créant un lieu de biodiversité actif pour la ville de Loos.

Ce projet solidaire a pour volonté de lier le vivre et le travailler ensemble, devenant par conséquent, un lieu de mutualisation des ressources et compétences de chacun, développant la capacité d'agir des acteurs, des résidents ou de la population de la commune. Il s'intègre au tissu social du territoire et génère une activité de service et de production agricole, créatrice d'emplois.

Après la réalisation de la liste des invariants du site existant par les volontés d'inclusion et de liaisons urbaines, il est maintenant temps de les reconvertir pour y développer le projet de la Ferme urbaine Verlinde.

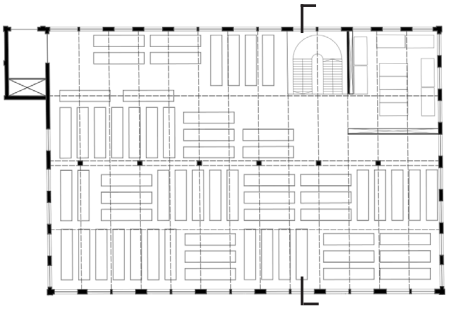
Dès lors, discutons de comment cette intégration programmatique modifie, et reconvertit le lieu existant, afin de favoriser les vocations citées ci-dessus.

La première opération témoigne de la volonté de déminéraliser ce lieu, pour se faire toutes les routes goudronnées du site sont supprimées afin de retrouver un maximum d'espaces verts. Dans cette intention, les axes et zones piétonnes extérieures sont revêtus par les briques récupérées lors des différentes démolitions et suppressions d'éléments.

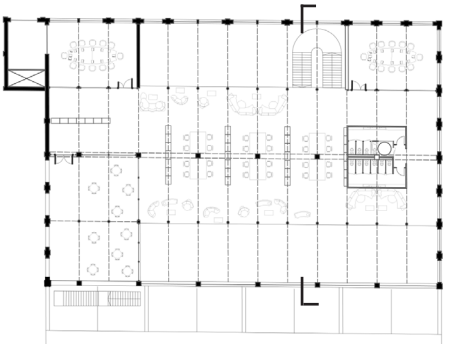


La friche ouverte sur la ville

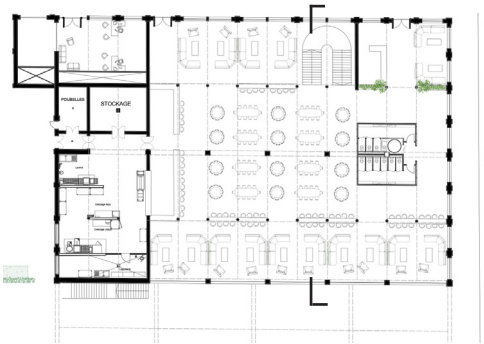
Production personnelle.



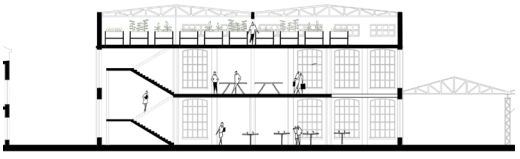
R+2



R+1



REZ-DE-CHAUSSÉE



Plans et coupe de la serre-restaurant

Production personnelle

Concernant le plus vieux bâtiment du site, en bon état général, l'entièreté est conservée, ainsi que son monte-charge.

Seule la modification de la façade sud s'opère créant une relation avec la halle adjacente et un percement du mur central sur tous les étages permet d'élargir l'espace intérieur.

Ce bâtiment abrite, en rez-de-chaussée, un restaurant qui fonctionnera grâce à la production de la Ferme, il permet de créer une relation avec la ruelle intérieure et la halle sur sa façade sud.
Ce restaurant deviendra un point de rencontre et d'échange, créant du lien avec les habitants de Loos.

En R+1, un espace est créé en relation directe avec le restaurant par des doubles hauteurs latérales. Cet espace a pour vocation de devenir un endroit de détente, de travail, de lecture ou encore de réunion, offrant différentes vues autour du bâtiment.

Au-dessus, en R+2, une serre est créée en sous-toiture.
Cet espace conserve la structure existante et se retrouve couvert de polycarbonate translucide permettant de cultiver sur le dernier étage de ce bâtiment.
Cet endroit deviendra ainsi une zone productrice en bacs de culture, il permettra la production de différents aromates et de fruits, il offrira également un espace de détente atypique en extension du R+1.

Ce bâtiment, se plaçant au croisement de la rue Danton et de la rue Jean-Jacques Rousseau, se pose comme un premier lieu de rencontre dans la ferme.



Vue existante au R+2

Production personnelle



Vue projetée depuis la serre au R+2

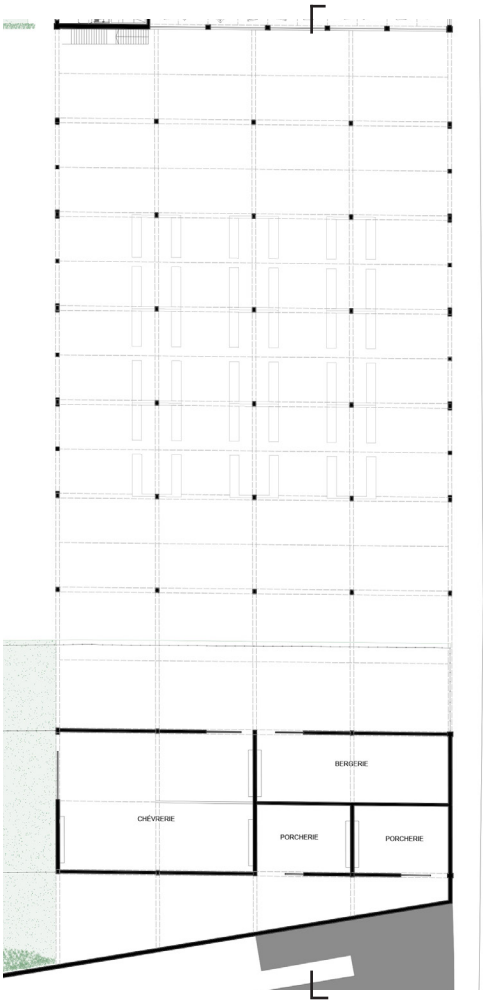
Production personnelle

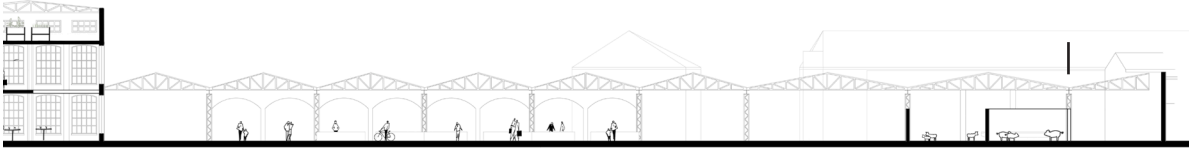
Ensuite, pour la halle adjacente à ce dernier, qui est traversée par l'axe transversal créé lors de la réalisation des liaisons urbaines, sa façade en brique est retirée. Elle se redessine en créant de grandes ouvertures, de manière à casser cet effet de mur d'enceinte le long de la rue Jean-Jacques Rousseau.

Cette halle, par sa structure conservée, développe un marché couvert permanent. Il servira à vendre le surplus produit dans la ferme et permettra à différents artisans du territoire, le commerce de leurs productions.

Cet espace, en extérieur couvert, témoigne d'une relation avec le quartier.

On retrouve également, en bout de cette halle, au sud de l'axe transversal, une porcherie, une bergerie et une chèvrerie, témoignant la volonté d'implanter une zone de ferme pédagogique mais pour laquelle nous reviendrons ci-après.





Plans et coupe de la halle de marché

Production personnelle



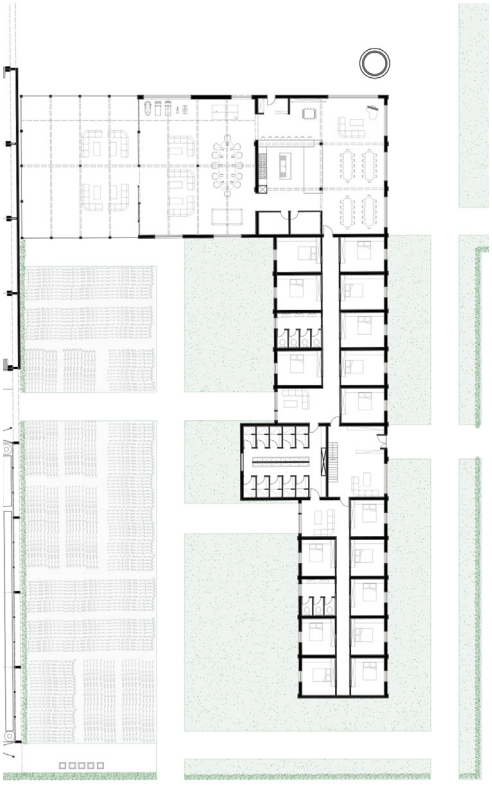
Vue existante de la halle rue Jean-Jacques Rousseau

Production personnelle



Vue projetée de la halle de marché

Production personnelle







Plan du bâtiment des logements & vue existante et projetée en maquette

Production personnelle

Pour suivre, les bâtiments centraux accolés à la cheminée, témoignent d'une dimension réduite.

Par ces constats et par leurs places centrales dans le site, le choix de leurs reconversions s'est porté par la création des logements, plaçant les espaces intimes au centre de la Ferme.

Ainsi, ces logements peuvent accueillir 32 individus, qui seront les acteurs du site, mais également les personnes en besoin de formation et d'insertion.

Pour le bâtiment le plus haut, il abrite les lieux communs, il devient alors une sorte de foyer dans lequel les individus peuvent se détendre, cuisiner, pratiquer du sport, se divertir ou encore échanger entre eux.

Le centre de la Ferme Verlinde témoigne alors de l'endroit le plus intime du site.

En ce qui concerne l'habitation ouvrière et les ateliers adjacents, placés en façade nord du site, créent une ruelle intérieure en relation avec le bâtiment serre/restaurant.

Présentant une échelle réduite aux autres bâtiments du site, ils permettent la création de différents espaces techniques servant aux besoins de la Ferme.

L'habitation ouvrière est alors réaménagée en lieu de transformation pour ce que produiront les chèvres et les moutons.
Le rez-de-chaussée est ainsi reconverti en une fromagerie, où le lait produit par les chèvres sera transformé en fromage et le R+1 est reconverti en un métier à tisser permettant la transformation de la laine produite par les moutons.

Les ateliers adjacents sont réaménagés en plusieurs espaces:

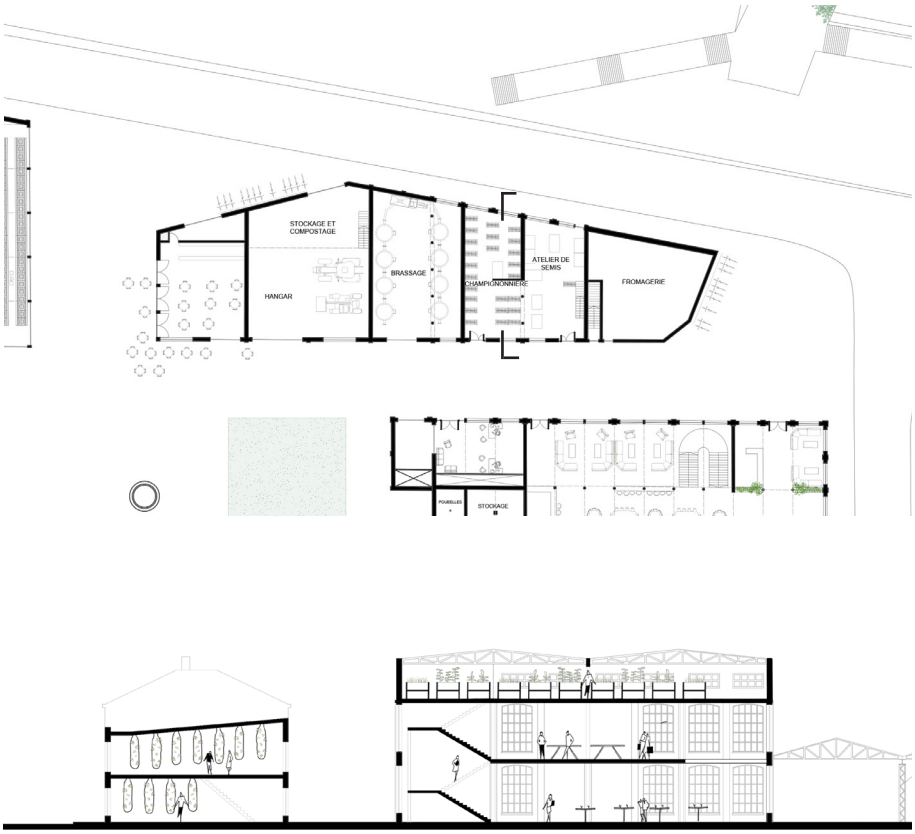
- Un atelier de semis et une champignonnière (*production de champignons en sacs de marc de café, qui nécessite un espace non lumineux*) s'établissent sur les deux niveaux de la première partie.

- Un atelier de brassage servant à la transformation du houblon produit sur le site.

- Un hangar, où une grande porte existante permet le passage d'engins, servira de stockage d'outils et de lieu de compostage pour les déchets biologiques créés par la Ferme.

- Enfin un bistrot, faisant le pignon de cette partie, s'implante à l'entrée centrale nord, il aidera à l'activation de cette entrée et favorisera l'échange avec les loossois.

Nous parlons ici de réaménagement du fait que peu de modification sont apportées à ces bâtiments et qu'un simple réaménagement permet de développer ces espaces. Seule la façade du pignon est modifiée, offrant plus d'ouvertures sur l'extérieur pour le bistrot.



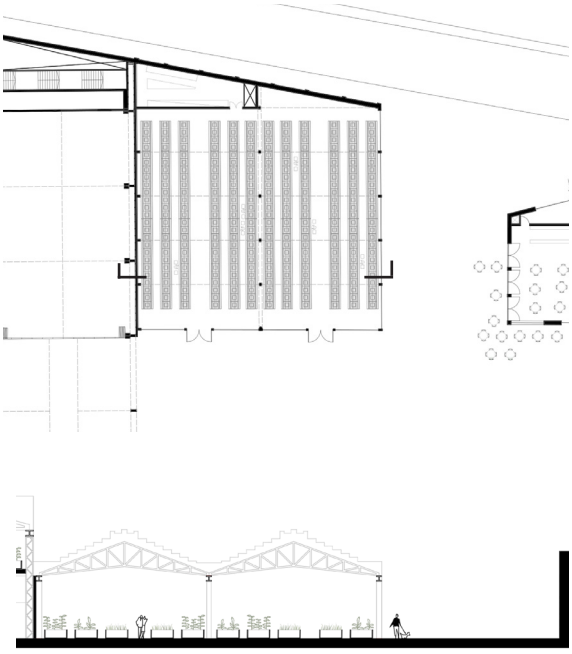






Plan et coupe des ateliers & vue existante et projetée en maquette

Production personnelle



Plan et coupe de la serre & Vue de la serre en maquette par l'entrée centrale nord

Production personnelle

Dans la continuité de la façade nord du site, on retrouve un bâtiment dont la façade témoigne des premières constructions.

Ce bâtiment, par la volonté de continuité de la ruelle entre le restaurant/serre et l'habitation ouvrière, s'est vu réduire sa longueur, dont la structure et la façade sont conservées. Il créé, avec le bistrot, l'entrée nord centrale et devient alors un bâtiment serre du site.

La culture y est réalisée en bacs, du fait que le sol existant est conservé.

Dans cette serre seront produites différentes denrées n'ayant pas un système racinaire profond, système dit à racines traçantes, par exemples des fruits comme : framboisiers, fraisiers, vignes, pêchers, poiriers, tomates... ; ou encore des légumes comme : les haricots, salades, poivrons ou encore épinards... Cette serre développe ainsi plus de 600m2 d'espaces cultivables.

Enfin, nous arrivons aux longues halles, se développant sur 125m, à l'ouest de la ferme. Compte tenu de l'importante portée que développe la structure existante, ce bâtiment offre une grande flexibilité dans l'aménagement, c'est pourquoi sa conservation pour le projet de la Ferme n'a pas installé de doute.

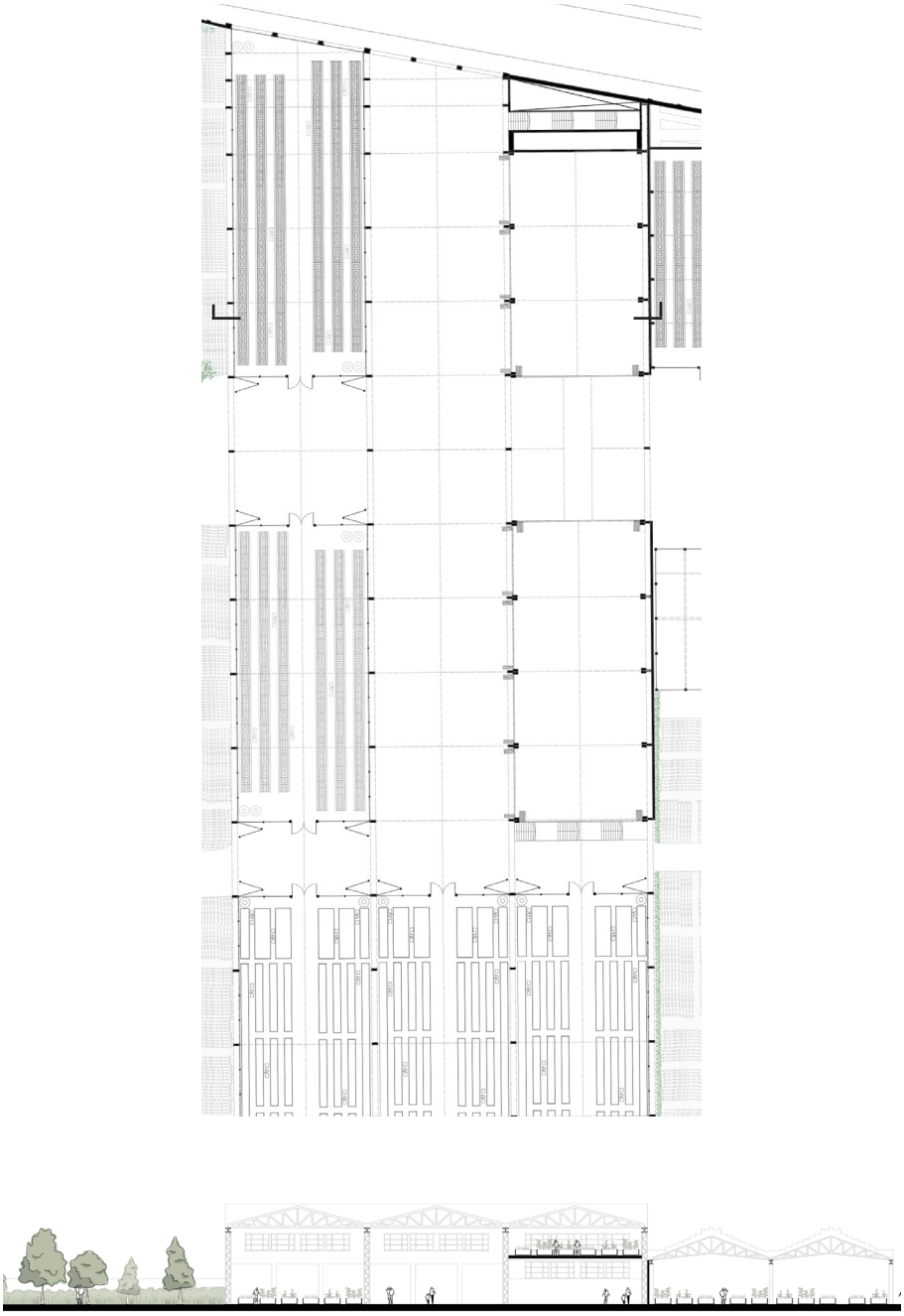
Pour ce bâti, seuls la structure et le sol sont entièrement conservés. La façade nord est modifiée de façon à créer une percée par cette façade.
Ce bâtiment se divise dans sa largeur selon sa trame de poteaux existantes. Sa longueur est également divisée permettant l'accès au jardin de culture.

Il développe alors trois serres, les deux premières se posent dans sa trame ouest, permettant de conserver la continuité de l'axe partant de la ruelle précédemment citée et créant l'accès au jardin de culture. La troisième occupe toute la largeur sud du bâtiment en intégrant les trois trames de la halle. Ces trois serres se développent uniquement en rez-de-chaussée, elles utilisent une culture en bacs sur le sol existant, mais par cette grande hauteur disponible, une culture verticale est possible, par la mise en place des dispositifs installés sur la structure par exemple (ce type de culture pourra alors être étudié et adopté dans le futur du projet et selon les besoins).

Sa trame centrale est laissée comme telle offrant un espace disponible et aménageable selon les besoins futurs.

Sa trame Est témoigne d'une volonté de créer un espace appropriable. Un dispositif est donc mis en place par la création d'une structure secondaire en bois. Cette structure permet d'élever un niveau à cette trame, libérant le rez-de-chaussée et développant un espace par-dessus.
Ainsi, le rez-de-chaussée se divise en deux espaces adaptables selon les diverses interventions qu'ils accueilleront, ils peuvent être fermés ou non par un système de parois rétractables. Lorsque les parois sont ouvertes cet espace s'élargit pour se lier à la trame centrale. Un gradin rétractable est disposé contre la façade permettant à ces espaces une grande diversité d'aménagement. Ces deux espaces ont donc pour principe de se moduler selon les besoins.

Les niveaux créés par-dessus ces espaces adaptables, reprennent la volonté de production maraîchère de la Ferme et ajoutent ainsi deux serres sous la structure, agrandissant de près de 800m2 les espaces de cultures mis en place.



Plan et coupe des longues halles

Production personnelle



Vue intérieure des longues halles

Production personnelle



Vue intérieure longue halle : Adaptabilité de l'espace

Production personnelle



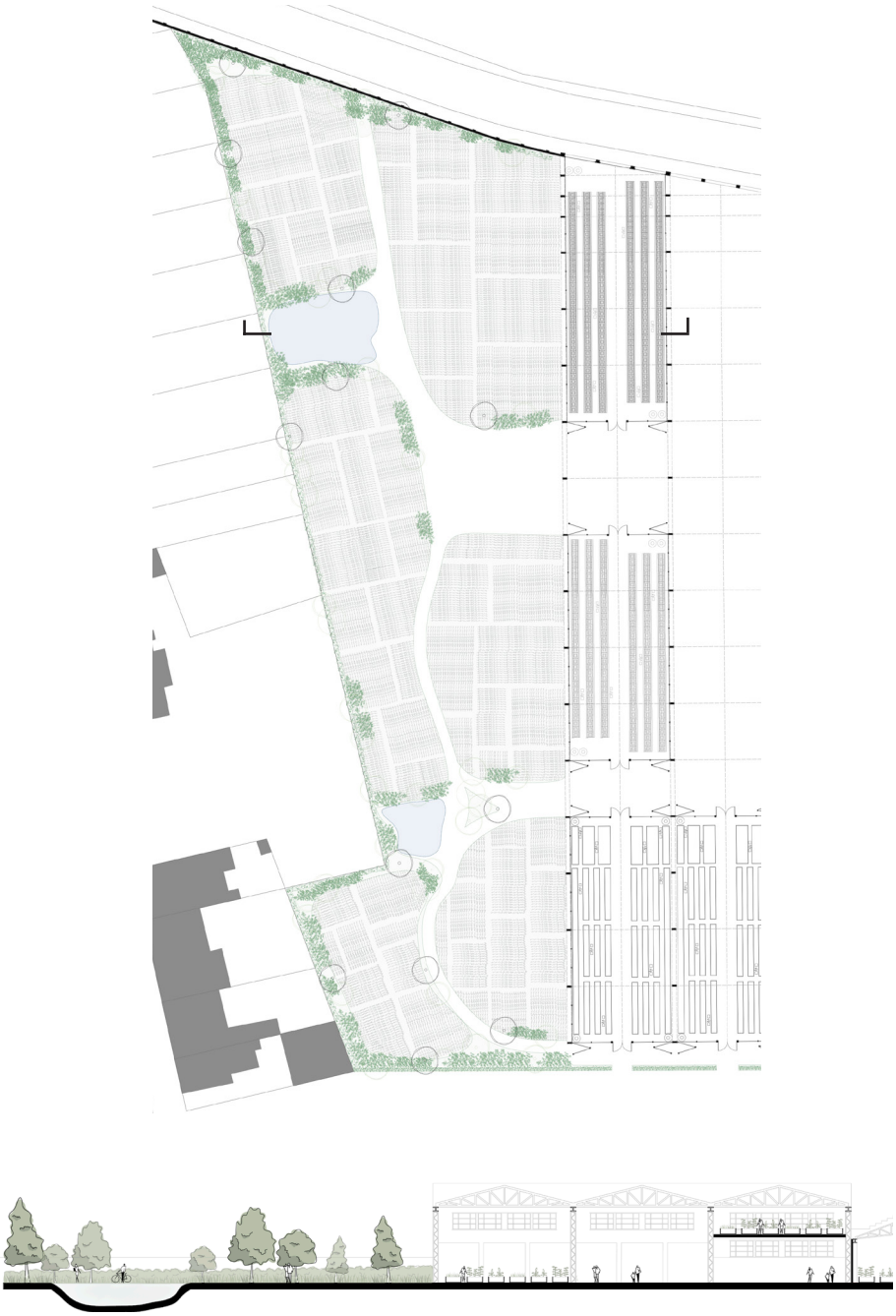
Vue intérieure longue halle : Adaptabilité de l'espace

Production personnelle



Vue intérieure longue halle : Adaptabilité de l'espace

Production personnelle



Plan et coupe du jardin de culture en pleine terre : Permaculture

Production personnelle

La volonté de désengorger le site de sa densité bâtie, le rendant accueillant et favorisant son hospitalité, dans le territoire et pour l'inclusion de tous, a permis la prise de conscience du potentiel qu'offre ce lieu pour le projet de la Ferme urbaine Verlinde.

D'abord, un large espace se libère par la suppression des deux bâtiments adjacents à ces longues halles. Ce large espace, se définissant à l'ouest de la Ferme permettra, une fois désimperméabilisé, la création d'un espace de culture en pleine terre se développant sur plus de 5.000 m2. Il sera alors cultivé en buttes de permacultures et offrira la possibilité de cultiver tout ce qui n'est pas possible de produire en bacs.

Une autre parcelle de culture se dessine au centre du site, entre les longues halles et les logements. Cette parcelle développe une production de fleurs et permet la création d'une zone tampon entre les halles, plus actives et les logements, plus intimes.



Vue du côté Ouest de la Friche

Production personnelle



Vue du jardin de permaculture en pleine terre

Production personnelle

La partie sud du site, sous l'axe transversal, développe différents espaces végétalisés, participant à la mise en place du programme productif de la Ferme, ainsi qu'à la volonté de devenir un lieu accueillant.

Cette zone, à vocation naturelle par la masse végétale déjà existante, se voit déminéralisée de ses routes goudronnées.
Elle est initiatrice des différents espaces et interventions permettant le retour d'une grande biodiversité dans ce lieu. Notamment par la création d'un verger d'arbres fruitiers et d'une houblonnière s'implantant le long de l'axe transversal ou le dessin d'un parc végétal autour des arbres existants.

Ce parc végétal, prend alors sens par l'installation d'une flore, mais également d'une faune. En effet, une chèvrerie, une bergerie et une porcherie s'installent dans le sud de la halle le long de la rue Jean-Jacques Rousseau, créant la liaison avec le parc. De plus, des poulaillers, des clapiers, une volière et des ruches viennent renforcer cette inclusion de biodiversité dans le parc. L'implantation de cette faune permet de renforcer le caractère du site en tant que Ferme urbaine et permettra la création d'ateliers pédagogiques autour de ce lieu porteurs d'échanges.

Par cette intégration programmatique, le projet devient initiateur d'un cursus d'enseignement et d'un parcours de réinsertion. Il témoigne d'une mixité de publics servant à une formation partagée autour d'une production maraichère urbaine, créant ainsi des échanges enrichissants pour tous.

La Ferme urbaine Verlinde, au-delà de reconvertir un lieu en désuétude, deviendra un réel catalyseur social se développant autour de la nature et de ses aménités reconnectées. Elle permettra la création d'un cycle vertueux entre biodiversité, production et insertion d'individus, dans la ville de Loos.



Plan du parc de la ferme : Ferme pédagogique

Production personnelle

Par cette intégration programmatique, le projet devient initiateur d'un cursus d'enseignement et d'un parcours de réinsertion. Il témoigne d'une mixité de publics servant à une formation partagée autour d'une production maraichère urbaine, créant ainsi des échanges enrichissants pour tous.

La Ferme urbaine Verlinde, au-delà de reconvertir un lieu en désuétude, deviendra un réel catalyseur social se développant autour de la nature et de ses aménités reconnectées. Elle permettra la création d'un cycle vertueux entre biodiversité, production et insertion d'individus, dans la ville de Loos.

La Ferme urbaine Verlinde a donc pour vocation de défendre une économie durable, sociale et solidaire, liant les acteurs du projet avec les habitants du quartier, de la commune, tout en créant des emplois et valorisant chaque personne.

Ce projet constitue alors une ressource sociale et culturelle pour tout individu. Il devient un lieu d'échange et de partage au service du territoire. Il intervient comme un créateur de liens sociaux, développant le sentiment d'appartenance chez chaque individu s'épanouissant dans ce lieu et permettra ainsi, le développement du sentiment de bien-être de chacun.

Conclusion

Nous nous retrouvons aujourd'hui dans un monde à multiple vitesses, où il est plus facile de se comparer à un autre, plutôt que de suivre son propre chemin. Assommés par les médias d'une énième catastrophe, on se contente de se rappeler qu'on est plus chanceux que certains. Un monde dans lequel tendre la main n'est plus une option.
Pourtant, ce même monde nous rappel à chaque instant de la nécessité de modifier nos façons de vivre, afin d'espérer garder la Terre vivable aux générations futures. Pourrons-nous voir un jour un rapport du GIEC positif ? Est-ce possible dans des sociétés où il est plus important de consommer, plutôt que de créer ?

Aujourd'hui, nos modes de vie sont marqués par une urbanisation effrénée, une digitalisation de masse, une consommation excessive ou encore des inégalités socio-économiques persistantes.
Ces manières de vivre, de se développer, exercent une pression énorme sur ce que la Terre a à nous offrir. Cette situation entraîne une dégradation environnementale, une perte de biodiversité et les changements climatiques qui en découlent. Cette situation a pour conséquences directes de creuser les inégalités socio-économiques, marginalisant les plus vulnérables et exacerbant les tensions sociales.

À l'heure où conserver ces manières de vivre n'est plus viable, il est temps d'agir en conséquence, agir de manière à trouver un nouvel ordre mondial. Pour y parvenir, il nous incombe de trouver de nouveaux modes de fonctionnement pour nos sociétés, de nos façons de produire, de se développer, afin de tendre vers un avenir durable.

Ce travail de fin d'études relate d'une conviction profonde. La conviction qu'avant d'adopter des modes de vie plus respectueux, de tendre vers un avenir durable, il est essentiel de favoriser la cohésion sociale, et ainsi permettre de développer les consciences dans ce sens. La conviction que le développement d'un avenir durable passe en premier lieu par l'inclusion sociale de tous, engendrera le bien-être chez chacun et donc entraînera la pérennité d'un développement durable.

Ce sujet de fin d'étude est donc le fruit des convictions de l'étudiant en architecture que je suis. En prenant comme objectif la reconversion d'un lieu en désuétude, je m'emploie à démontrer l'importance du rôle de l'architecture dans un processus d'inclusion sociale.

Dans un premier temps, l'étude sociologique a permis de comprendre, et de mieux appréhender ce que l'exclusion sociale provoque chez les individus. Cette notion, témoignant du fait de ne pas avoir accès au mode de vie dit standard, provoque une destruction cognitive des individus. Elle engendre de lourdes conséquences envers les plus précarisés, pouvant aller de l'isolement jusqu'à la pensée suicidaire. D'un point de vue spatiale, elle est favorisée par la division des lieux, par les injustices spatiales et par l'inhospitalité urbaine.

La notion d'inclusion, ou d'insertion sociale, se pose donc comme un contre à l'exclusion. Elle témoigne de la nécessité de retrouver un accès aux ressources économiques, culturelles et sociales, en somme elle permet de renouer avec les aménités de la société. Ainsi, la notion de 'faire ville incluante' apparaît comme l'objectif à atteindre pour répondre à cette problématique. Elle vise à rendre aux individus une place dans les aménagements en rendant les lieux hospitaliers, leurs permettant de se sentir soutenus et valorisés.

Cette étude sociologique permet de comprendre l'intégration de cette volonté dans le processus d'un projet d'architecture.
Dans un second temps, l'étude de friches a permis de lier ces notions et de comprendre les origines de l'exclusion sociale. L'apparition de ces friches industrielles témoignent du phénomène de désindustrialisation apparu dans les années 70 en France, et dans toute l'Europe. Ces anciens lieux industriels, témoignant d'une époque vertueuse, forment aujourd'hui des espaces en désuétude créant des fractures urbaines. Ces friches représentent ainsi une période déchue qui est à l'origine de fractures sociales importantes et d'un chômage persistant. Cette période est alors initiatrice d'une grande partie de l'exclusion sociale provoquée jusqu'aujourd'hui.

Les friches industrielles, proposant des lieux d'implantations urbains, dans un tissu social ayant souffert, et souffrant de précarité ou d'exclusion, peuvent être reconverties de façon à faire communauté et à devenir hospitalières. C'est ainsi que les notions d'inclusion sociale et de reconversion de friches industrielles, aspirant aux mêmes besoins, se lient. Cette approche est en adéquation avec le caractère de ce lieu et offre aux individus une opportunité de les réinvestir. Par leurs qualités intrinsèques, la reconversion de ces lieux, pour et par des individus en insertion, développera une cohésion sociale et donc, le sentiment d'appartenance de chacun.

Comme le montre le projet témoin d'architecture, ces lieux reconvertis sont porteurs d'avantages aux besoins de l'inclusion ou de l'insertion sociale et au développement durable des territoires. Ils ont le pouvoir, en renouant avec les fondements de la vie, de favoriser la création : de lieux de biodiversités ; de lieux producteurs ; de lieux formateurs capables d'éduquer; de transmettre de la bienséance ; de l'emploi... Développant hospitalité urbaine et liens sociaux, ces lieux permettront à chacun de stimuler le sentiment d'appartenance, l'estime de soi, et donc le développement du bien-être général de tous, si cher aux besoins favorisant l'inclusion.

Ce projet exemple témoigne ainsi d'une dynamique reproductible. Il devient un levier pour l'inclusion sociale. Cette dynamique permettra de tendre vers de nouvelles façons de consommer et de produire plus pérennes, tout en mettant l'individu au centre de ses conceptions.

Au-delà de cette étude, une question demeure : serons-nous capables de reproduire et d'étendre ces dynamiques à grande échelle ? L'avenir de notre planète et de nos sociétés, repose sur notre capacité à réinventer nos espaces urbains, nos interactions sociales. En transformant ces friches pour l'inclusion, nous faisons un pas vers un monde où chaque individu trouve sa place et contribue à un avenir durable commun.
La véritable reconversion commence maintenant, avec nous, nous tous.

Nous saisirons-nous de cette opportunité ?

Bibliographie

- Actualité Ville de Lille, Engagement essentiel pour les Quartier Prioritaire. Source : https://www.lille.fr/Actualites/Engagement-essentiel-pour-les-Quartiers-Prioritaires#:~:text=Pour%20l'ann%C3%A9e%202022%2C%20la,ou%20encore%20des%20espaces%20publics.&text=252%20projets%20ont%20%C3%A9t%C3%A9%20s%C3%A9lectionn%C3%A9s%20par%20la%20Ville%20pour%20ses%20quartiers%20prioritaires.

- ASBL POUR LA SOLIDARITÉ, *Inclusion sociale active en Belgique*, Ville inconnue : Edition inconnue, 2010. Source : https://www.ess-europe.eu/sites/default/files/publications/files/inclusionsocialeactiveenbelgique_0.pdf

- Assemblée générale des Nations Unis, *Rapport Brundtland*, 1989. Source : https://www.pfi-culture.org/wp-content/uploads/sites/1052/2016/04/1987rapportbrundtland.pdf

- BADAROUX Jean, FRÉBAULT Jean, MÉNARD François et D'ABOVILLE Gwenaëlle, Aménager sans exclure, faire la ville incluante, Paris : Édition Le Moniteur, 2018.

- BASSAND Michel & All, Innovation et changement social, Lausanne : Editions Presses polytechniques romandes, collection : villes, régions et sociétés, 1986 (1e édition).

-BORREMANS Daphnée, *La réaffectation de friches industrielles peut-elle être le support d'inclusion sociale ?* Faculté d'architecture, ingénierie architecturale, urbanisme, Université catholique de Louvain, 2020 Source : http://hdl.handle.net/2078.1/thesis:24839

- BOUCHAIN P., « *Construire autrement : comment faire ?* », Éd. Actes Sud, coll. « l'Impensé », Arles, 2006.

- Centre d'observation de la société, *La pauvreté repart à la hausse depuis 15 ans*, Mis en ligne le 15 novembre 2023. Source : https://www.observationsociete.fr/revenus/pauvrete/evolution_pauvrete-2/

- CHAUVIÈRE Michel, « *intégration, insertion, inclusion... évolution ou révolution ?* », apf, Dijon, 27 novembre 2012, Source : http://etatsregionauxinclusion.apf.asso.fr/media/01/02/1094403908.pdf

- CHOAY Françoise, Article : Urbanisme, Encyclopaedia universalis, Paris, 1968

- CLÉMENT Gilles, « Manifeste du Tiers paysage », Edition du commun, 2004.

- Colloque scientifique international, Du développement humain à l'inclusion social, (Université Moulay Ismaïl à Meknès, du 13 au 15 novembre 2014), Ville d'édition inconnue : éditeur inconnu, année d'édition inconnu

- CREMNITZER Jean Bernard, Conférence vidéo, « Quelques problématiques de la reconversion des bâtiments industriels », Cité de l'architecture et du patrimoine, Source : https://www.youtube.com/watch?v=GoGFeTdQ6lQ, 13 février 2012.

- Définition d'inclusion selon le dictionnaire Larousse, Source : https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/inclusion/42281

- Définition de Friche, https://www.actu-environnement.com/ae/dictionnaire_environnement/definition/friche.php4

- Harvard Business Review définition, https://hbr.org/sponsored/2022/04/how-collaborative-intelligence-can-boost-business-innovation

- Définition de friche https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9F1662#:~:text=xiiie%20siècle.,la%20culture%20a%20été%20abandonnée.

- Définition selon l'ADEME, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, « *Requalification durable des friches*. », 2015

- Définition de « ville inclusive » par la plateforme d'innovation sociale sur la ville inclusive http://villeinclusive.com

- Délibération cadre - *Des friches industrielles pollués à la régénération urbaine – Axes d'intervention et plans d'actions*, Réunion du conseil du 01/07/2011, Présidente AUBRY Martine, Maire de Lille, Source : https://static.lillemetropole.fr/deliberations/pdf/11_C_0282.PDF

- DESHAYES Philippe, « *Le secteur du bâtiment face aux enjeux du développement durable : logiques d'innovation et/ou problématiques du changement* », Innovations, 2012/1 (n°37) DOI : 10.3917/inno.037.0219. URL : https://www.cairn.info/revue-innovations-2012-1-page-219.htm

-Dictionnaire de l'académie française, Définition d'exclure, Source : https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9E3267#:~:text=Emprunté%20du%20latin%20exclusio%2C%20de,groupe%2C%20d%27une%20organisation.

- DOUMONT D., AUJOULAT I., DECCACHE A., *L'exclusion de la santé : Comment le processus se construit-il et quels facteurs y contribuent-ils ?*, 2000.

- ELIAS Norbert, Logiques de l'exclusion-Enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté, Paris, Fayard, 1997

- États membres de l'ONU, *Principe 2 du programme de développement durable à l'horizon 2030*, Sourcce : https://unsdg.un.org/fr/2030-agenda/universal-values/leave-no-one-behind#:~:text=Principe%202%20%3A%20Ne%20laisser%20personne,en%20anglais%2C%20ou%20LNOB).

- FOTTORINO Eric, « La France en friche », Ed. ERREUR PERIMES Lieu commun 1991.

- FREUND Julien, en préface de l'ouvrage de Martine Xiberras, Les théories de l'exclusion, 1996

- GOFFMAN Erving, Les rites d'interaction, traduit de l'anglais par KIHM (Alain). Paris : Éd. De Minuit, (Le sens commun), 1974.

- Interview de Matthieu Poitevin, *RÉHABILITATION DE FRICHES INDUSTRIELLES : EXPÉRIMENTER UNE AUTRE FAÇON D'HABITER LA VILLE*, le 11 septembre 2019, Source: https://www.groupe-ogic.fr/matthieu-poitevin-friches/

- J. C. Turner, *Comparaison sociale et identité sociale : quelques perspectives pour l'étude du comportement intergroupes*, in W. Doise (1979) Expériences entre groupes, Paris, Mouton.

- Laidlaw Foundation, Toronto (Canada) Source : https://laidlawfdn.org

- LEVERT Isabelle, LE CONCEPT D'EXCLUSION ET LES FACTEURS D'EXCLUSION SOCIALE, Une réflexion préalable à toute action d'insertion sociale, Source : http://www.la-psychologie.com/exclusion-concept-facteurs.htm

- LUHMANN Niklas, Systèmes sociaux : Esquisse d'une théorie générale, Québec, Presse universitaire de Laval, 2011

- MEYER Charlotte, Journaliste pour Les Echos, *Friches urbaines : Les défis de la transformation durable*, publié le 17 mai 2023, Source : https://www.lesechos.fr/weekend/planete/friches-urbaines-le-defi-de-la-transformation-durable-1944372

- PELÉ Nicolas et GRIMAL Christine pour CEREMA, *Réhabiliter les friches : opportunités et méthodologie*, publiée le 14/03/2023 Source : https://www.cerema.fr/fr/actualites/rehabiliter-friches-opportunites-methodologie

- PERRIN Jessica, « *La reconversion des friches urbaines en espaces publics verts : Le cas de high line à New-York* » , 2017. Source : https://archipel.uqam.ca/9483/1/M14835.pdf

- Présentation du projet de la Ferme du Rail, Grand Huit Architectes, Source : https://grandhuit.eu/projet/ferme-du-rail/

- Previssima, définition de QPPV (quartiers prioritaires de la politique de la ville), Qu'est-ce qu'un quartier prioritaire de la politique de la ville ?, 2024. Source : https://www.previssima.fr/question-pratique/quest-ce-quun-quartier-prioritaire.html

- Rapport d'innovation de la ferme du rail, (2020) [En ligne]
URL : https://www.fermedurail.org/_files/ugd/5fce02_efde51a33904471bb9d3a1c733ae42dc.pdf

- REAL Emmanuelle, « Reconversions. L'architecture industrielle réinventée », In Situ [En ligne], 26 | 2015, mis en ligne le 06 juillet 2015. URL: http://journals.openedition.org/insitu/11745 ; DOI: https://doi.org/10.4000/insitu.11745

- SIMAY Clara et SIMAY Philippe (2022). *La Ferme du Rail : Pour une ville écologique et solidaire*. Arles, Actes Sud.

- TWENGE, J.M & All, « *Social exclusion and the deconstructed state: time perception, lethargy, lack of emotion and self-awareness* » , in: Journal of Personality and Social Psychology, vol. LXXXV, septembre 2003.

- UNESCO, citée par Brigitte Bouquet, *L'inclusion approche socio-sémantique*. Vie sociale, 3(11).

- XIBERRAS Martine, *Les théories de l'exclusion*, Ed. Armand Colin, 1996

- ZETLAOUI-LEGER Jodelle – «*Qu'est-ce que l'appropriation ?*» dans Contribution scientifique et technique sur la notion d'appropriation dans les opérations d'aménagements urbains durables, Union Sociale de l'Habitat .
Source : https://hal.science/hal-01810500/document

Iconographie

Page 25 :

Centre d'observation de la société, *La pauvreté repart à la hausse depuis 15 ans*, Mis en ligne le 15 novembre 2023, Source : https://www.observationsociete.fr/revenus/pauvrete/evolution_pauvrete-2/



Page 56 à 58 :

Ressources dans un cloud en Ligne mis à disposition des étudiants, par Grand Huit
Source : https://cloud.grandhuit.eu/s/Q94qJRDcMEaFWRN?fbclid=IwAR3osIcE-b3UDChjvbMPBDIGSfJOPsEW1yrUnsLOEeE087CHobUPoBDrYzR4



Page 64 :

© Maurice Falliès, *Gare et usines à Saint-Denis*, Collection musée de l'Ile-de-France, Château de Sceaux - Huile sur toile, Cliché P. Lemaitre. Source : https://histoire-image.org/etudes/evolution-paysage-industriel



Page 67 :

Groupe de Mineurs et de Galibots, Denain, Le 2 mai 1906, Photographe : Inconnu, Source : http://genealogiemo59.canalblog.com/archives/2016/06/06/33918283.html



Page 68 :

Déstruction du double chevalement de Darcy par Charbonnages de France, le 14 septembre 1993, Photographe : Inconnu, Source : https://www.lejsl.com/edition-de-montceau-les-mines/2012/05/02/le-traumatisme-du-patrimoine-perdu





Page 71 :

Démolition friche Lepoutre, Tourcoing, *À Tourcoing, la friche Lepoutre va laisser place à un projet immobilier,* Photographe : Thierry Thorel, Source : https://www.lavoixdunord.fr/1203976/article/2022-07-10/la-metropole-de-lille-territoire-de-friches-histoire-etat-des-lieux



Page 96 :

Carte postale vue Ouest de Loos, *Vue sur les cheminées de la ville*, Année inconnue, Photographe inconnu, Source : https://www.geneanet.org/cartes-postales/view/7636056#0



Page 97 :

La Friche Danel devient le Parc Danel, 2019, Cabinet Urba Folia, Source : https://www.loos.fr/fr/projets/la-friche-danel-devient-le-parc-danel



Page 113 :

Partie de la ceinture verte, *Jardins ouvriers le long des fortifications à Paris*, milieu 20ième siècle, Photographe : Inconnu, Source : http://pietondeparis.canalblog.com/archives/2009/06/08/14004305.html

Les documents non-référencés ont été produit par l'auteur.